

**DENTISTE**  
Dr MARC DESCHÈNES  
Dr MARTINE GAUTHIER  
**URGENCE**  
LUNDI AU SAMEDI  
JOUR et SOIR  
Place Barrette  
**545-7180**

le

# le QUOTIDIEN

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**V**  
VÉNITIENNES '83 inc  
manufacturier  
**543-0524**  
Acceptons les appels  
à frais virés

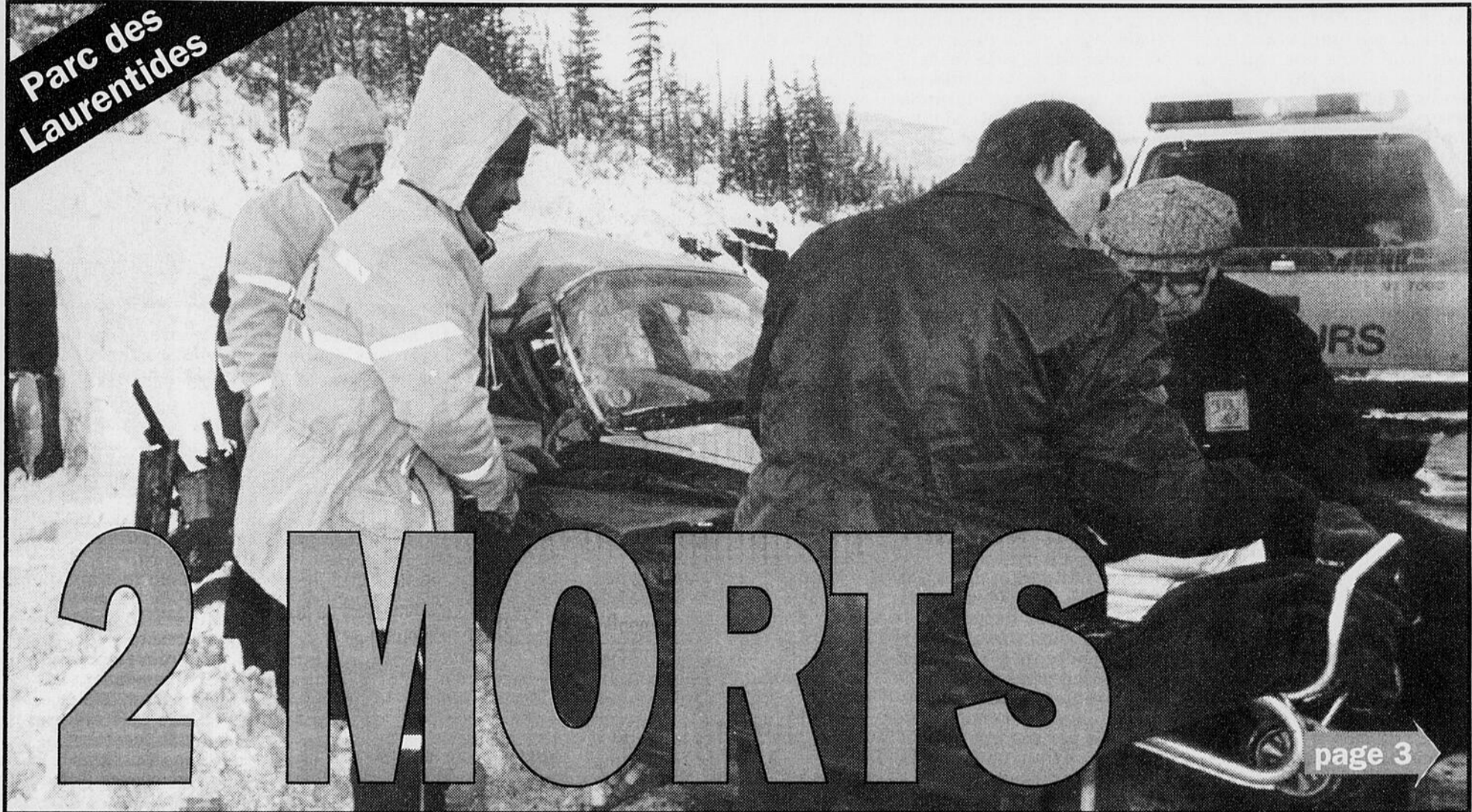
20e année N° 73

Le lundi 28 décembre 1992

32 pages

60¢ plus taxes

**Parc des  
Laurentides**



## 2 MORTS

page 3

*Plusieurs commerces fermés*



## Le mot d'ordre de la Coalition respecté à Alma

page 4

# Vingt-sept personnes meurent accidentellement

MONTREAL (PC) — Le long congé de Noël — qui, selon les normes de la Sûreté du Québec, a commencé le 23 décembre à 18h00 et se terminera aujourd'hui à 20h00 — a jusqu'ici été particulièrement meurtrier: au moins 27 personnes ont en effet perdu la vie de façon accidentelle au Québec.

Deux personnes ont péri hier midi dans une collision frontale causée par la chaussée enneigée et glissante de la réserve faunique des Laurentides. Lucien Lapointe, 45 ans, de Chicoutimi, et son neveu de 15 ans, Pascal, sont décédés après que le véhicule dans lequel ils prenaient place eut dérapé (voir le texte en page 3).

Six personnes ont perdu la vie samedi vers 21h30 dans un accident survenu sur la route 185, à sept kilomètres au nord de Saint-Louis des Ha-Ha — 60km au sud de Rivière-du-Loup. L'accident a impliqué deux véhicules. Les quatre passagers du premier, immatriculé au Nouveau-Brunswick et circulant en direction sud, sont décédés. Dans le second véhicule, immatriculé au Québec et circulant en direction nord, un homme et une femme sont décédés, et un enfant âgé de 10 ans a été légèrement blessé.

Deux personnes âgées ont perdu la vie sur la route 25, samedi vers 16h30, à Saint-Roch-de-l'Achigan, près de Lachenaie. Le véhicule des deux victimes a heurté une automobile qui venait en sens

inverse. Celle-ci a pris feu mais l'occupant a pu s'en sortir.

A peu près à la même heure, un homme de 48 ans, Jean-Yves Plamondon, est décédé dans un accident de véhicule tout-terrain à Sainte-Adelphe, près de Shawinigan. L'homme déblayait son terrain avec son véhicule. Alors qu'il poussait la neige dans une fosse creusée au fond de sa cour, les deux roues avant du véhicule ont glissé vers l'avant, surplombant ainsi le vide, et le conducteur a été projeté avec violence contre la chaîne qui entourait la fosse, par mesure de sécurité. Il aurait alors succombé à une crise cardiaque.

Toujours samedi, vers 13h00, une femme de 55 ans est décédée à Montréal. La voiture dans laquelle prenait place, du côté passager, Janine Panetta est entrée en collision avec un taxi. L'époux de la victime et le chauffeur ont été blessés. Selon les premières constatations, il semble qu'un des deux conducteurs, aveuglé par le soleil, ait grillé un feu rouge.

Vers 1h00, samedi, Lucienne Tellier, âgée de 67 ans, est morte après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 138, à Berthier.

Une résidente de Saint-Raphaël-de-Bellechasse, âgée de 44 ans, est décédée lors d'une collision survenue vers 3h00, vendredi, à Saint-Gervais-de-Bellechasse. Gaétanne Dion prenait place, côté passager, dans la camionnette conduite par son mari. Celui-ci n'a pu éviter une camion-

nette stationnée sur le 1er rang de Saint-Gervais.

Le 24 décembre, une autre perte de contrôle d'un véhicule a coûté la vie à Marc Gagné, 37 ans, de Prévost. L'accident est survenu sur une route de cette municipalité, vers 21h00. Le véhicule de la victime s'est retrouvé au fond d'un ravin d'environ sept mètres de profondeur.

La soirée de Noël a également été assombrie par une tragédie routière survenue à Black Lake, lorsqu'une résidente de Thetford Mines, Hélène Gagné, 34 ans, est morte au volant de son véhicule à la suite d'un face-à-face survenu vers 20h45. La collision a aussi fait un blessé grave.

Un peu plus tôt, vers 19h25, un Lavallois de 31 ans, William Foster, est décédé sur la route 138. L'homme a perdu le contrôle de son véhicule dans le village de Saint-Sulpice, et a heurté un poteau.

Solange Sauvé-Billette, âgée de 76 ans, est décédée, toujours le 24 décembre, vers 15h00, lorsque l'automobile qu'elle conduisait a dérapé et est entré en collision avec un muret de ciment, sur la route 202, à Venise-en-Québec.

Moins d'une demi-heure plus tôt, à 14h40, la route a fait une victime à Limoilou.

Vers 3h20, le 24 décembre, un résident de Sainte-Claire-de-Bellechasse, Robert Carrier, 40 ans, a été éjecté de son véhicule lorsque celui-ci a capoté sur la route Sainte-Thérèse, à Sainte-Hénédiène, près de Sainte-Marie-de-Beauce. Le conducteur a traversé la ligne médiane de la route et a dérapé sur la chaussée glissante jusqu'à dans un fossé.

Un peu plus tôt, vers 2h15, une résidente de Québec âgée de 41 ans, Léonie Hébert, est décédée sur la route 185, à Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup. La conductrice du véhicule dans lequel la victime



SIX MORTS - Un homme non-identifié se trouve devant les débris d'un des deux véhicules impliqués dans un accident de la route qui a tué six personnes samedi à environ 60 kilomètres de Rivière-du-Loup.

(Photo PC)

prenait place se serait endormie et l'automobile a heurté un garde-fou.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, deux incendies ont causé la mort de deux personnes, l'une à Saint-Félix-de-Kingsey, dans la région de Trois-Rivières; l'autre aux Escoumins, dans la région de Baie-Comeau. Dans le premier cas, la victime, âgée de 78 ans, se serait rendue à son garage pour allumer son poêle à bois et se serait accidentellement brûlée. Dans le second cas, l'incendie s'est déclaré dans le sous-sol d'une résidence, vers 2h00. Le corps de Nelson Martel, 30 ans, a été découvert au milieu des débris.

Une collision frontale survenue dans une courbe de la route 344, vers 23h00, le 23 décembre, a causé la mort de Benoît Boucher, 21 ans, de Fasset. L'accident a eu lieu à Cushing.

Toujours dans la soirée du

mercredi 23, vers 22h45, Bruno Daraïche a perdu la vie dans une collision survenue sur la route 132, à Carleton. La victime, âgée de 26 ans, résidait à Saint-Léonard.

Un homme de 76 ans, Lionel Darveau, de Ham Sud, est décédé vers 18h00 dans une collision frontale survenue le 23 décembre sur l'autoroute 55, près de Richmond.

Manon Gulet, 27 ans, qui a été victime d'un accident de la route, le 22 décembre, a succombé à ses blessures le 24. La jeune femme avait fait un dépassement dans une courbe avant de percuter un véhicule qui venait en sens inverse.

## Faits divers

### Léger tremblement de terre

MONTREAL (PC) — Un tremblement de terre qui aurait atteint environ 2,5 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier vers 10h45, à 25 kilomètres au nord de Montréal.

Selon le père Paul-Emile Tremblay, du laboratoire sismologique du Collège Jean-de-Brébeuf, il y avait toutes les indications d'un tremblement de terre, mais peu de gens ont pu le ressentir.

La région a connu un séisme semblable le 2 septembre dernier.

### Le nord du Japon secoué

TOKYO (AP) — Un violent séisme de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter a secoué

le nord du Japon dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé l'agence météorologique japonaise, qui n'a signalé aucun blessé et aucun dégât et a exclu tout risque de raz de marée.

Le séisme, dont l'épicentre se trouvait à 30km de profondeur au large de la préfecture de Miyagi (400km au nord-est de Tokyo), s'est produit à 01h20 locales lundi (16h20 GMT dimanche).

Le séisme a été ressenti à Ofunato et Miyako, deux villes situées dans la préfecture d'Iwate.

La secousse mesurée dans ces deux villes a atteint quatre sur l'échelle japonaise qui en compte sept. Cette échelle mesure l'intensité d'un séisme dans différents endroits et ne peut être comparée à l'échelle de Richter, qui mesure la magnitude d'un séisme à son épicentre.

## Pas possible

### L'amour de son prochain

AARAU, Suisse (AP) — Des inconnus ont profité de l'occasion des fêtes de Noël pour crever les pneus de 129 voitures à Aarau et Buchs laissant sur plusieurs véhicules des lettres de revendication.

Les dégâts sont estimés à 50 000 FS (environ 50 000 \$). La police locale soupçonne des écologistes. Sur plusieurs voitures, des lettres photocopiées affirment que circuler en voiture ne constitue «pas un acte d'amour de son prochain» et «détruit la vie et la nature».

Jeudi matin, 89 voitures avaient eu leurs pneus crevés à Aarau et Buchs. La nuit suivante, 40 autres véhicules ont été endommagés à Aarau.

## Météo

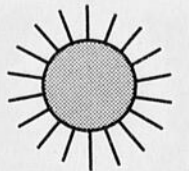
Min.: -18  
Max.: -10

Le temps froid et les vents forts qui ont prévalu dans l'est de la province durant le week-end deviendront de moins en moins rigoureux et on connaîtra deux jours plus agréables sur tout le Québec.

Les températures remonteront donc un peu pour se stabiliser près des moyennes saisonnières, et les vents faibliront.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, réserve faunique des Laurentides, Charlevoix, Rivière-du-Loup:

Faible neige cessant en après-midi, nuageux par la suite. Max.: de -8 à 10. Min.: près de -18. Mardi: nuageux avec quelques flocons.



Lever: 7h34  
Coucher: 15h57

## Sommaire

## Lotto

## Marées

Arts 20	<b>Bonne chance à tous les parieurs</b>	<b>ABONNEMENT 545-4664</b> Le Quotidien 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1 Bibliothèque Nationale du Québec Envoi de publication - Enregistrement no. 3213. Port de retour garanti.	CHICOUTIMI: La marée sera basse à 00h25 (0m7) et haute à 05h40 (4m1). Elle sera à nouveau basse à 12h20 (0m9) et haute à 17h45 (4m5).	<p>Lever: 7h34 Coucher: 15h57</p>
Bandes dessinées 18		<b>Recyclez ce journal</b>	LA BAIE: La marée sera haute à 05h25 (4m6) et basse à 11h15 (0m9). Elle sera à nouveau haute 17h35 (5m1) et basse à 23h50 (0m9).	
Détente 19				
Décès 23				
Horoscope 19				
Petites annonces 21-22				
Sports 24 à 31				
Télévision 18				

Journalistes: Saguenay ... 690-8800 (télécopieur 690-8805) — Alma ... 668-4506 (télécopieur 662-8165) — St-Félicien ... 679-3832

Parc des Laurentides

# Un accident de la route fait 2 morts

PARC DES LAURENTIDES (JH et PC) — Deux membres d'une même famille sont morts et cinq autres personnes ont été grièvement blessées vers 11 h 45, hier, lors d'une collision routière survenue au kilomètre



Julien Harvey

tre 110 de la réserve faunique des Laurentides, à quelques kilomètres de L'Etape.

Plusieurs des victimes auraient été conduites à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

«J'étais de l'autre côté de l'Etape, au kilomètre 144, lorsque j'ai reçu un appel d'un automobiliste muni d'un téléphone cellulaire. Il nous parlait d'un gros accident. J'ai avisé les ambulanciers, les secouristes de Transport Québec, fait demi-tour et tout le monde s'est rapidement rendu sur les lieux», a indiqué l'agent Camille Bouchard, de la Sûreté du Québec (SQ) du poste de l'Etape.

A cet endroit, deux véhicules venaient de se heurter de plein fouet, tuant les deux passagers d'une Honda grise, blessant grièvement son conducteur âgé de 17 ans, de même que les quatre passagers de l'autre véhicule.

Selon le rapport de la SQ, Sébastien Lapointe, qui roulait en direction de Chicoutimi, a perdu le contrôle de son véhicule en raison de la chaussée glissante. Il s'est retrouvé dans la trajectoire du véhicule qui roulait en direction de Québec.

Les deux passagers de la Honda, Lucien Lapointe, 35 ans, domicilié au 3535 rang Saint-Pierre, à Chicoutimi, et son fils Pascal Lapointe, 15 ans, de Victoriaville, sont décédés sur le coup. Dans l'autre véhicule, une Buick grise, Louise Poitras, 38 ans, Richard Lafleur, 42 ans, et Chantal Lafleur, 14 ans, tous trois de Venise-en-Québec, ont été grièvement blessés. Une qua-



**COLLISION** - Une terrible collision a fait deux morts sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides hier. Des secouristes portent aide à une personne blessée dans cet accident. Deux autres personnes ont également subi de graves blessures.

(Photo Collaboration Le Soleil)

trième personne qui prenait place à bord de ce véhicule s'en est tirée indemne. Tous les blessés ont été conduits par ambulance à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Les secouristes de l'unité de secours de Transport Québec — qui patrouillent 24 heures sur 24 les routes de la réserve faunique des Laurentides — ont utilisé leurs pinces de

désincarcération afin de dégager les victimes.

Outre l'ambulance de L'Etape, qui a transporté les deux personnes les plus grièvement blessées, trois autres ambulances se sont rendues sur les lieux afin de transporter les blessés.

L'agent Bouchard a précisé que les secouristes avaient bénéficié de l'aide inattendue

d'un médecin qui s'est arrêté en bordure de la route pour

assister les blessés et constater le décès des deux hommes.

## La route 175 en 1992

# Bilan meurtrier

CHICOUTIMI (JH) — Jugée dangereuse surtout en hiver, la route 175, qui serpente la réserve faunique des Laurentides, a réclamé tout au cours de l'année qui s'achève son lourd bilan de morts et de blessés.

Le premier accident mortel s'est produit le 24 janvier dernier alors qu'une collision entre un camion-remorque et une fourgonnette a fait deux morts au kilomètre 98. Les deux victimes, Armand Gagné, d'Ancienne-Lorette, et Gaston Delisle, de Neuville prenaient place à bord du même véhicule. Au moment de l'accident la chaussée était glissante et la visibilité réduite en raison de la poudrière.

Un mois plus tard, le 29 février, c'est un natif de Métabetchouan demeurant à Montréal, un jeune homme de 21 ans, Marc Duchesne qui perdait la vie alors que son véhicule entrainait en collision avec

une autre automobile qui venait en sens inverse à environ un kilomètre de Stoneham. Au moment de l'accident la chaussée était légèrement glissante.

Le 5 septembre une autre collision coûtait la vie à une résidente de la région. Céline Tremblay, 56 ans de Saint-Nazaire, était mortellement blessée près de Stoneham alors que la Chevrolet Cavalier qu'elle conduisait était heurtée par un deuxième véhicule à la sortie de la rue Tewkesbury. Au moment de l'accident la chaussée était sec et le temps clair.

Enfin, le 8 décembre dernier, Henriette Tremblay, 37 ans, de Delisle au Lac-Saint-Jean, perdait la vie au kilomètre 164 dans un accident impliquant trois véhicules. La collision serait attribuable à une manoeuvre de dépassement d'un autre automobiliste tentée sur une surface mouillée.

## Jonquière

# Véritable épidémie de vols dans les résidences

JONQUIÈRE (JH) — En cette période de réjouissances, propice aux absences répétées, les voleurs sont particulièrement actifs dans le secteur de Jonquière. Depuis une quinzaine de jours, il ne se passe pas une journée sans qu'un vol avec effraction ne soit signalé aux policiers de cette municipalité.

C'est devenu une véritable épidémie, soulignait hier un policier. Les voleurs surveillent les allées et venues des maîtres de lieux et profitent de leur absence pour s'introduire par effraction dans leur maison en empruntant les fenêtres des sous-sols. Ils font alors main-basse sur tout ce qui leur tombe

sous la main, mais plus particulièrement sur les appareils électroniques et les bijoux, qu'ils peuvent écarter facilement.

Les policiers de Jonquière invitent donc les propriétaires à la prudence et demandent de leur signaler tout comportement jugé louche dans leur quartier.

# Les marchands suivent le mot d'ordre

ALMA (JH) — Le mot d'ordre de la Coalition contre la Loi 59 visant à empêcher l'ouverture des commerces le diman-



Julien Harvey

che a été respecté dans une proportion de soixante-dix pour cent par les travailleurs et les commerçants du secteur Alma.

Selon un bilan rendu public par la Coalition, au centre-ville d'Alma, seulement six commerces sur une possibilité de 125 étaient ouverts. Aux Galeries Lac-Saint-Jean, soixante pour cent des commerces étaient fermés hier, à midi, alors qu'au Carrefour Alma, près de quarante pour cent des commerces étaient fermés. De plus, la population d'Alma, solidaire aux objectifs de la Coalition, a semble-t-il boudé les commerces ouverts en ce premier jour de l'application de la Loi 59.

De plus, de nombreux employés des commerces ouverts, solidaires des objectifs de la Coalition, suggéraient aux éventuels consommateurs de ne rien acheter et de plutôt revenir demain (lundi).

Le succès de cette campagne, qui vient à peine d'être mise sur pied par un groupe de commerçants et d'employés



**JOUR SACRÉ** — Le dimanche, c'est sacré pour ces quatre jeunes commis d'une boutique almatoise ouverte hier malgré l'invitation au boycott lancée par la Coalition contre la Loi 59.

d'Alma, a largement dépassé ce qui avait été prévu, de l'aveu même du porte-parole et président de cette coalition, Sylvain Tremblay, propriétaire de la boutique Ultra-Violet, un commerce spécialisé dans le vêtement de plein air et les articles de sport.

Ce regroupement, qui compte présentement une cinquantaine de personnes dans le secteur d'Alma, s'oppose à l'ouverture des commerces le dimanche et réclame, par voie de pétition, que l'Etat retire sa Loi 59.

«Nous reprochons au gouvernement d'avoir laissé sans protection les travailleurs qui oeuvrent dans les commerces de détail. Ces reproches ont pu se vérifier au cours des visites dans chacun des commerces ouverts hier. Les employés nous ont affirmé qu'il n'ont pas eu le choix de travailler le dimanche puisqu'ils se sont faits poliment ordonner de le faire», a soutenu hier Sylvain Tremblay, au cours d'un entretien téléphonique.

La Coalition reproche au gouvernement de s'être fait le

complice des grandes chaînes (Woolco, Sears, Zellers, Club Price), pour épuiser physiquement et monétairement les petits commerçants pour les fermer et prendre leur place à moyen terme.

«Nous ne voulons pas répéter l'erreur commise par les petits de l'alimentation qui doivent, s'ils veulent faire concurrence aux grandes chaînes, ouvrir leurs portes sept jours par semaine. Nous allons nous

battre et nos députés et le gouvernement vont nous trouver sur leur chemin», a tenu à conclure Sylvain Tremblay, renforcé dans sa conviction que le dimanche doit à tout jamais demeurer une journée allouée aux loisirs, au repos et à la famille.

Forte de ce premier succès, la Coalition contre la Loi 59 met en branle dès aujourd'hui une vaste campagne d'adhésion permettant de regrouper à la même enseigne commerçants, travailleurs et consommateurs opposés à la Loi 59 et dirigera désormais ses efforts afin de convaincre les commerçants du Saguenay-Lac-Saint-Jean de joindre le mouvement. Une carte de membre au coût symbolique de 2\$ sera bientôt en vente au bureau de la Coalition.

Le double but avoué de ce groupement: la protection des commerçants qui ne sont jamais consultés par le gouvernement lorsque ce dernier modifie les lois sur les heures d'ouverture, et la protection des travailleurs contre les abus des propriétaires qui ne donnent pas le choix à leurs employés de travailler le dimanche. La Coalition est présentement en consultation avec ses conseillers juridiques pour connaître quel genre de protection elle peut offrir aux employés qui se sentiront brimés dans leurs droits de refuser de travailler le dimanche.

## Au Saguenay

### Les consommateurs restent chez eux

CHICOUTIMI (JH) — Les consommateurs de Chicoutimi et de La Baie n'ont pas attendu le mot d'ordre de la Coalition pour, règle générale, boudier les commerces ouverts en ce jour J de la Loi 59.

Une brève enquête téléphonique auprès des responsables des magasins à grande surface a permis de constater que l'achalandage était de bas à moyen.

Chez Sears, à Chicoutimi, le responsable du magasin Charles Audet constatait qu'il n'y avait pas eu de grosses lignes d'attente comme par les années antérieures. Les échanges également étaient moins nombreux que par les années passées. A cet endroit, le service était assuré par le personnel régulier et des employés occasionnels.

Au magasin La Baie, à Chicoutimi, la responsable Renée Girard comparait l'achalandage à «une journée ordinaire». Les gens se promenaient plus qu'ils achetaient et les échanges de cadeaux étaient peu nombreux.

Chez Woolco de Place du Royaume, le gérant, Claude Gauthier, constatait qu'il y avait passablement de monde, mais peu d'acheteurs. Crise économique aidant, les échanges étaient moins nombreux que par les années antérieures, les gens étant plus sélec-

tifs dans leurs achats.

Chez Zellers de Place Saguenay, Pierre Dupont, responsable du magasin, comparait l'achalandage à celui de l'année dernière. «Un effet direct de notre politique de prix», a tenu à souligner le responsable.

Chez le fleuriste Fleurs Design de Place du Royaume, le propriétaire Laval Munger constatait que ça ne valait pas la peine d'ouvrir. «Les gens se promènent dans le centre commercial, mais n'achètent pas. Mes ventes ont été réalisées auprès de gens de l'extérieur qui apportent un bouquet de fleurs parce qu'il sont invités à souper. Si c'était un dimanche en dehors de la période des Fêtes, ça ne vaudrait pas la peine d'ouvrir», de constater le propriétaire.

Aux Galeries de La Baie, Eric Gélinas, assistant-gérant chez Canadian Tires, souligne que le faible achalandage ne justifiait pas l'ouverture le dimanche.

Ce survol rapide des commerces a permis de constater que seul le magasin Woolco des Galeries Jonquière avait la cote d'amour des consommateurs. Le responsable du magasin, André Gaudreault, soulignait que les ventes étaient plus nombreuses que le mercredi soir. Selon lui, elles se comparaient avantageusement à un vendredi soir.

## «Boxing Day»

### Les magasins envahis

TORONTO (PC) — Les Canadiens ont envahi les magasins du pays, ce week-end, impatients de célébrer les seules vacances de l'année entièrement consacrées au magasinage.

Le «Boxing Day», selon le dictionnaire Oxford, doit son nom à «la coutume de donner des cadeaux ou de l'argent aux commerçants».

Les consommateurs ont en effet troqué l'argent de leur porte-monnaie contre toutes sortes d'articles vendus à rabais durant les journées de samedi et dimanche.

«J'ai eu peur d'être écrasé lorsque les gens sont accourus au rayon des gâteaux aux fruits vendus à moitié prix», a lancé James Misata, qui s'est retrouvé au milieu d'une foule de 160 personnes se pressant aux portes de La Baie, au centre-ville de Montréal.

Les magasiniers ont rempli sans distinction les commerces d'appareils électroniques, de disques, d'appareils électriques, les bijouteries et les magasins à rayons, à la chasse des meilleurs aubaines. Certains prenaient même la chasse un peu trop au sérieux...

«Les gens se disputaient

les produits», a expliqué Grace Daponte, gérante d'un magasin Body Shop de Toronto.

«Il y a tellement de gens: on ne sent pas tellement la récession», a ajouté Michelle Gomes, une étudiante qui se reposait tranquillement sur un banc au centre Eaton de Toronto.

Les détaillants espéraient bien une telle affluence: ils comptaient sur les ventes du week-end pour renflouer leurs caisses et mousser des ventes stagnantes depuis près de deux ans.

Le coude-à-coude inévitable durant le Boxing Day a découragé plusieurs consommateurs et en a même chiqué plus d'un. «Je me suis rendu au centre Chinook (de Calgary) mais j'en suis parti après vingt minutes. Je ne pouvais pas supporter les hordes de magasiniers», a expliqué Neil Deringer.

Les automobiles ont tourné en rond plusieurs minutes, en quête d'une place de stationnement, les consommateurs ont perdu des heures à attendre en ligne aux caisses, bravant des températures qui ont descendu jusqu'à moins 20 degrés à Winnipeg.

«C'est un jour fou, les gens sont fous. Je dois bien être folle comme tout le monde», a lancé Lori Dyck, qui attendait en ligne pour acheter des disques compacts dans une boutique du centre-ville de Winnipeg.

Plusieurs Canadiens ont fait pour la première fois l'expérience du magasinage le dimanche.

Dans certaines provinces, toutefois, le samedi est le jour de congé officiel: certains magasins ont tout de même ouvert leurs portes, illégalement, le lendemain de Noël.

Mike Kerdjian, gérant d'une boutique de vêtements du centre-ville de Toronto, a défié la loi provinciale, courant le risque de se voir imposer une amende de 50000\$.

«Les consommateurs ne considèrent pas le samedi comme un jour de vacances. Pourquoi devrais-je être pénalisé par la loi?»

Au Québec, c'était le premier dimanche où les consommateurs avaient accès aux commerces. L'Ontario et le Manitoba ont eux aussi autorisé le magasinage dominical au cours de l'année qui se termine.

# Plusieurs petits commerces restent fermés à Montréal

MONTREAL (PC) — A la suite du «Boxing Day» effréné de samedi, les commerces de la région montréalaise semblaient prendre un répit, hier. Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les heures d'ouverture des établissements commerciaux, beaucoup d'entre eux avaient choisi de demeurer fermés.

En outre, ceux qui étaient ouverts hier rapportaient un achalandage plutôt modeste, particulièrement si on le comparait avec la frénésie du jour

précédent.

Les centres commerciaux — occupés en partie par des chaînes — et les grands magasins du centre-ville montréalais ont bien ouvert leurs portes, mais nombre de petits commerces indépendants n'ont pas jugé bon de faire de même malgré la bénédiction du gouvernement.

Ainsi, sur des artères commerciales habituellement achalandées comme les rues Saint-Hubert et Saint-Denis, beaucoup de commerces indé-

pendants sont demeurés fermés. Et certains s'étant aventurés à ouvrir ont fermé boutique avant l'heure, en raison d'une faible fréquentation.

«Il n'y a pas les grosses ventes qu'on espérait. On magasin surtout pour tuer le temps», a indiqué une dame.

Il s'agissait du premier dimanche touché par la loi sanctionnée le 18 décembre malgré l'opposition péquiste.

En vertu de celle-ci, l'accès aux établissements commerciaux est désormais permis le dimanche de 8h00 à 17h00, comme c'est déjà le cas le samedi. Une disposition de la loi reconnaît le volontariat chez la majorité des travailleurs visés et accorde une protection de trois ans à cet égard.

Les commerçants restent également libres d'ouvrir ou non leur établissement, et la loi prévoit une protection de cinq ans à ce sujet.

En outre, les heures d'ouverture pourront être prolongées de deux heures les lundis et mardis, soit jusqu'à 21h00.

Les commerces devront rester fermés durant sept congés fériés par an. Quelques catégories de commerces font exception à cette règle. Les restaurants, les tabagies, les librairies et les clubs vidéo pourront notamment rester ouverts en tout temps.



**TUYAU** - Les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour couper le tuyau de caoutchouc d'une pompe à essence d'une station-service de Québec, hier vers 19h15, après qu'un jeune homme de 19 ans se fut coincé le doigt dans le déclencheur du bec verseur de cette pompe. Incapable de dégager son doigt, le jeune homme a dû demander de l'aide et commençait à trouver le temps long, par une température de moins 15 degrés Celsius. L'homme été conduit à l'hôpital où son doigt a été libéré. Il a également été traité pour hypothermie et des engelures aux mains.

(Photo PC)

## Somalie

### Troupes canadiennes héliportées aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Les troupes canadiennes et américaines seront héliportées aujourd'hui sur une piste d'atterrissage somalienne, afin d'y assurer la protection d'un nouveau point de distribution de l'aide humanitaire. Les soldats vont prendre le contrôle de la piste d'atterrissage de Belet Huen, une ville de 200000 habitants située à 350km au nord-ouest de la capitale Mogadiscio.

L'aviation américaine surveillera le débarquement, dans l'éventualité d'une résistance des bandes armées, a déclaré le capitaine Jacques Poitras, porte-parole des Forces armées canadiennes. «Nos informations indiquent qu'il pourrait y avoir des problèmes.»

Belet Huen servira de nouvelle base d'opération aux parachutistes canadiens. Les 150 soldats occupaient jusqu'à maintenant la piste d'atterrissage de Beli Dogle, à 80km au nord-ouest de Mogadiscio.

Un autre appareil transportant des parachutistes de la base ontarienne de Petawawa doit arriver aujourd'hui en Somalie. Au cours des quatre prochains jours, ces vols vont grossir le contingent canadien en Somalie à 845 militaires.

Les troupes font partie d'une force multinationale dirigée par les Etats-Unis dépêchée en Somalie pour veiller à la distribution de

nourriture et de médicaments. La famine et les combats, qui ont déjà fait 350000 victimes, menacent deux millions de Somaliens. Les Canadiens stationnés à Belet Huen devront assurer la protection des convois de vivres et des centres de distribution dans un rayon de 250km autour de la piste d'atterrissage.

Les opérations doivent commencer le 6 janvier mais les Canadiens ont entretemps accompli quelques missions de moindre envergure, a indiqué le capitaine Poitras.

# LE GRAND SOLDE ANNUEL

RÉDUCTIONS SUR  
**Tout Tout Tout Tout Tout**  
**Tout Tout Tout Tout Tout**  
**Tout Tout Tout Tout Tout**  
**Tout Tout Tout** EN MAGASIN!

Rabais importants sur des sùplus d'inventaires acquis des manufacturiers ou des échantillons de plancher allant jusqu'à **70%**

**dixVersions**  
 LES *spécialistes* DU MEUBLE  
 1685, boul. Talbot Chicoutimi  
 Edifice Potvin Tremblay  
 Face au raquetball  
 545-4010  
**PRÊT À EMPORTER**

Si vous êtes membre du  
**CLUB Multipoints**

Codes valides  
 pour aujourd'hui

**74628034**  
**12585336**  
**56446247**  
**24179058**

Sinon  
 composez sans  
 frais le  
**1-800-563-8688**

# 1992: l'année du Non au référendum

OTTAWA (PC)— Les Canadiens n'ont pas parlé d'une seule voix le 26 octobre: ils ont grogné en chœur.

Les rédacteurs en chef et les directeurs de l'information au pays ont ainsi choisi la campagne référendaire comme l'événement de l'année 1992.

Parmi les 137 personnes qui ont participé au sondage annuel de la Presse Canadienne, 110 ont voté en faveur du référendum, le premier tenu à l'échelle nationale depuis 50 ans qui, par un Non retentissant, a mis fin à huit semaines d'une épuisante campagne.

Les Blue Jays de Toronto, qui sont parvenus temporairement à unir le pays, ainsi que le général Lewis Mackenzie, l'officier canadien qui a commandé les Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie, ont reçu chacun neuf votes.

La vedette de l'aviron Silken Laumann et les autres membres de l'équipe olympique canadienne se sont partagés le reste des voix avec le prisonnier libéré David Milgaard et les frères Reichmann, de Olympia and York.

Le référendum a rapproché les chefs des gouvernements de toutes les provinces et des territoires, ainsi que les groupes autochtones et le premier ministre. L'entente de Charlottetown devait unir le pays.

L'objectif a été atteint,

mais pas de la façon dont les politiciens l'avaient envisagée.

Le Non l'a emporté majoritairement au pays, sauf dans les provinces atlantiques, où Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont appuyé l'accord. L'Ontario a aussi accepté l'entente mais de justesse.

Les Canadiens devaient se prononcer sur un document constitutionnel qui était l'aboutissement de deux ans de négociations et de compromis. L'accord qui devait changer fondamentalement le gouvernement du pays a été finalisé à Charlottetown au mois d'août.

Le nouveau Canada aurait eu un Sénat réformé, avec de nouveaux pouvoirs et une représentation égale et élue pour chaque province. L'entente prévoyait aussi des négociations devant conduire à la création d'un gouvernement autochtones avant cinq ans.

Le Québec aurait été reconnu comme société distincte. En acceptant une représentation égale au Sénat, la province obtenait la garantie de toujours détenir 25 pour cent des sièges aux Communes.

Mais l'entente historique s'est effondrée le 26 octobre.

Le premier ministre Brian Mulroney réfléchissait depuis plusieurs mois à la tenue d'un référendum national. La Colombie-Britannique, l'Al-

berta et le Québec étaient tenus pour leur part de consulter leur électorat sur tout changement constitutionnel.

L'idée n'enchantait pas les autres participants mais la vague d'euphorie qui a succédé à la signature de l'accord de Charlottetown a balayé leurs hésitations. Tous sont entendus pour reconnaître que les Canadiens devraient pouvoir se prononcer sur l'avenir du pays.

De plus, les sondages démontraient que l'entente constitutionnelle jouissait d'un solide appui au pays. Mais comme les feuilles d'automne, cet appui est tombé rapidement.

L'enregistrement d'une conversation téléphonique entre deux hauts fonctionnaires de Robert Bourassa a contribué à démolir l'entente au Québec. Diane Wilhelmy et André Tremblay disaient ne pas comprendre comment leur patron avait pu signer l'accord de Charlottetown.

Ailleurs au pays, les Canadiens avaient de la difficulté à accepter de garantir à perpétuité le quart des sièges des Communes au Québec.

Le premier ministre Mulroney, qui devait limiter son engagement dans la bataille référendaire, n'a eu d'autre choix que de faire campagne sans relâche, particulièrement au Québec, où la crédibilité de Robert Bourassa ne cessait de s'effriter.



CONSTITUTION - Brian Mulroney et Robert Bourassa n'ont pas été en mesure de faire adopter les principes d'une nouvelle constitution pour le Canada lors du référendum du 26 octobre dernier.

(Photothèque Le Quotidien)

Après avoir discuté de constitution pendant des années, les Canadiens aussi bien que leurs leaders avaient hâte de passer à autre chose. Les signes d'une catastro-

phe économique ont disparu en même temps que les pancartes de la campagne référendaire. Le dollar s'est stabilisé et les taux d'intérêts ont baissé.

## La rupture prédit par Clark n'a pas eu lieu

OTTAWA (PC)— «Jamais je n'ai vu notre pays aussi près de la rupture», déclarait en janvier 1992 le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark. Un an plus tard, cette phrase-choc apparaît surréaliste.

Les 10 mois de saga constitutionnelle qui ont marqué



Joe Clark

1992 semblent déjà relever d'une autre époque. L'effet de cocotte-minute s'est évanoui avec le Non référendaire du 26 octobre dernier. Personne ne croit plus à la catastrophe.

Pourtant, il y a moins d'un an, le comité Beaudoin-Dobbie reprenait ses travaux et les conférences constitutionnelles régionales démarraient à Halifax.

Au début de 1992, le ton modéré de ces cinq conférences a même fait croire à plusieurs politiciens qu'une solution était possible. La réalité aura eu raison de bien des illusions.

### Dure réalité

D'abord, au comité. Après des audiences sérieuses, la partisanerie aura finalement pris le dessus et donné à la séance de signature une atmosphère de vaudeville.

Le 29 février, la confusion est en effet totale et, avant de publier le rapport, les greffiers doivent prendre deux jours pour se retrouver dans les notes manuscrites de leurs patrons.

Une autre douche froide attend les parlementaires: la réplique cinglante des provinces. «Fédéralisme dominateur», de dire Robert Bourassa en parlant du chapitre sur le partage des pouvoirs. Pas question de droit de veto particulier pour le Québec, d'ajouter l'Albertain Don Getty. Trop de relents de l'Accord du lac Meech, soutient le

premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells.

Le premier ministre Brian Mulroney, lui, trouve que le rapport contient les dispositions «les plus généreuses en faveur des provinces depuis 125 ans».

C'est sur cette toile de fond que démarre en mars le processus de négociations multilatérales. Le fédéral, neuf provinces, les territoires et les autochtones y participent mais pas le Québec qui, depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, refuse de négocier de façon multilatérale.

### D'Ottawa à Charlottetown

Tout ne baigne pas dans l'huile. Les quatre organisations nationales autochtones veulent être partie prenante aux négociations. Après une journée de pourparlers, elles ont gain de cause. Pour la première fois de l'histoire canadienne, on négociera à 16.

Démarre alors un processus long et tortueux. Son objectif: élaborer pour la fin mai une offre qui pourra être présentée au Québec.

Tout est sur la table: réforme du Sénat, droits autochtones, clause Canada, partage des pouvoirs, reconnaissance du Québec comme société distincte, droit de veto, charte sociale, union économique.

Les rencontres ministérielles se multiplient dans différentes villes du pays. Mais en juin, la Ronde Canada pié-

tine, les progrès de la caravane constitutionnelle sont encore insuffisants.

Impatient, le fédéral parle d'offres unilatérales. L'idée d'un référendum national fait son chemin. On pense forcer la main aux provinces récalcitrantes.

Fin juin, un sentiment d'urgence s'installe. Les événements s'accroissent: déjeuner au 24 Sussex, rencontre des neuf premiers ministres provinciaux à Toronto, séance de négociations à Ottawa. Le 7 juillet, un accord est conclu. A la surprise générale, le premier ministre ontarien Bob Rae a accepté l'idée d'un Sénat égal.

La réaction de M. Mulroney est mitigée. A Québec, M. Bourassa s'inquiète des dispositions concernant les autochtones, en particulier pour l'intégrité territoriale de la province, et parle à nouveau de fédéralisme dominateur.

Début août, on augmente la pression sur M. Bourassa. Son retour à la table de négociations devient, aux yeux de plusieurs premiers ministres, une condition à la reprise des pourparlers.

Finalement, M. Bourassa accepte de participer à deux déjeuners de travail organisés par M. Mulroney à sa résidence d'été du Lac Mousseau. A sa sortie, il estime que la «substance» de l'Accord du lac Meech est là et qu'il peut revenir négocier.

Le travail reprend. Après une semaine et demi de négociations intensives à Ottawa et à Charlottetown, les 17 délégations annoncent le 28 août qu'elles ont conclu un accord unanime et qu'un référendum national aura lieu, le premier en 50 ans.

### Le dernier droit

Les élites politiques canadiennes appuient unanimement cet accord qui dépasse, par son ampleur, toutes les ententes précédentes. Mais dans toutes les régions du pays, sauf les Maritimes, une opposition s'organise. Dans l'Ouest, on critique en particulier le fait que le Québec se voit garantir 25 pour cent des sièges à la Chambre des Communes. On est déçu aussi de la réforme du Sénat. Au Québec, on est insatisfait, entre autres, du partage des pouvoirs.

Le front hétéroclite des tenants du Non, composé en particulier du Reform Party et du Conseil canadien d'action sur le statut de la femme, ne cesse de marquer des points.

Malgré sa force financière, le camp du Oui au Canada anglais ne réussit pas à faire décoller sa campagne. Sa publicité est jugée incompréhensible. Les leaders politiques sont peu visibles. Quant au premier ministre Mulroney, il concentre ses efforts au Québec tant il est impopulaire au Canada anglais.

Message de fin d'année

# La FTQ réclame un sommet économique

MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec a réclamé, hier dans son message de fin d'année, la tenue d'un sommet économique pour relancer l'emploi.

«Qu'Ottawa et Québec se préoccupent enfin de remettre les gens au travail. Etant donné le marasme épouvantable de l'économie, alors que le nombre des sans-emploi et des assistés sociaux atteint des sommets jamais vus, les gouvernements se doivent d'intervenir pour redresser la situation», a déclaré le président de la FTQ, Fernand Daoust.

Il a par la suite indiqué que les Brian Mulroney et Robert Bourassa pourraient suivre l'exemple de Bill Clinton aux Etats-Unis, qui, à peine élu et avant même d'assumer la présidence du pays, a convoqué un large sommet sur les problèmes de l'économie.

«Au cours d'une réunion publique de deux jours, employeurs, syndicalistes, économistes et spécialistes sur diverses questions ont pu offrir leurs avis à M. Clinton sur les moyens de surmonter les difficultés de l'heure», a noté M. Daoust.

Selon la FTQ, réunir ainsi les grands agents de l'économie serait tout indiqué, ici. «Il reviendrait à Ottawa, normalement, de convoquer un tel sommet, mais rien n'empêche le Québec, ou une autre pro-

vince, d'en susciter la tenue. D'ailleurs, on se souviendra qu'au début des années 80, lors de la crise précédente, un sommet au Québec avait donné lieu à des initiatives heureuses, dont Corvée-Habitation», a rappelé M. Daoust.

Une telle réunion pourrait permettre d'arriver à un consensus sur une série de mesures propres à assurer la relance, croit-il. Car, pour la FTQ, il est clair que cette relance devra passer par un renforcement de la demande des consommateurs. C'est pourquoi la centrale préconise des mesures telles que la baisse des taux d'intérêt, l'allègement de la TPS et le lancement de grands programmes de travaux publics.

Selon la FTQ, ce ne sont pas les idées et les solutions qui manquent pour amorcer une sortie de crise, mais bien plutôt la volonté et le courage d'agir. «Plusieurs suggestions valables ont été faites depuis quelques mois pour relancer l'économie. Que les gouvernements, à Ottawa et à Québec, indiquent leurs choix et mettent de l'avant des projets mobilisateurs», a dit M. Daoust.

Il a poursuivi en indiquant que «ce n'est pas en s'attaquant à nos acquis sociaux que les gouvernements, comme ceux d'Ottawa et de Québec ont eu trop tendance à le faire ces dernières années, parviendront à

résoudre nos difficultés économiques et à nous remettre sur la voie du progrès».

Pour la FTQ, l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire a été donné par le gouvernement fédéral, il y a quelques semaines, avec son projet de modification de la loi de l'assurance-chômage. «Au lieu de faire la guerre aux chômeurs et aux chômeuses, c'est le chômage qu'Ottawa devrait tenter de combattre», a répété M. Daoust.

Il a par ailleurs indiqué que le gouvernement du Québec devrait s'inspirer de ce qui se fait en Ontario pour rendre justice aux travailleuses: «Cette province s'est donnée une loi très efficace pour forcer les employeurs, du secteur privé comme du secteur public, à respecter l'équité salariale et elle est maintenant en train d'instaurer l'équité en matière d'emplois.»

Au sujet du travail au noir, qui a des conséquences désastreuses pour les travailleurs de la construction, en même temps qu'il prive le fisc québécois

de rentrées annuelles considérables, le président de la FTQ s'est fait cinglant: «Au lieu de lancer ses bouboumacoutes aux troussees des plus démunis pour empocher quelques dizaines de millions de dollars, Québec devrait s'occuper du travail au noir et de ces centaines de millions de dollars d'impôts non payés qui filent entre ses doigts.»

Enfin, au sujet du débat sur la langue que le gouvernement Bourassa a décidé de relancer, Fernand Daoust, tout en reconnaissant «qu'il puisse créer un effet de diversion par rapport à la crise économique», y voit une occasion à saisir.

«Nous allons tout mettre en oeuvre pour que le débat linguistique, non seulement ne conduise pas à un affaiblissement de la loi 101, mais au contraire contribue à la renforcer, aux chapitres de la francisation des milieux de travail, de l'éducation et de l'affichage», a conclu le président de la FTQ.



**PRESIDENT - Fernand Daoust est président de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec.**

TÉMOIGNAGE

## CLINIQUE DE JEÛNE

... pour retrouver votre Santé !

"Le jeûne a nettoyé mon organisme et amélioré ma vitalité."



Jean-Eudes Bergeron  
Directeur-général  
Fédération des Caisses  
Populaires Desjardins  
Saguenay-Lac-St-Jean,  
Métabetchouan

2075, Place Belvédère  
Chicoutimi, Qc, G7H 5B3  
Tél.: (418) 543-6292



## OPÉRATION NEZ ROUGE

JONQUIÈRE  
695-1011

CHICOUTIMI  
696-1011

LA BAIE  
544-1011

Du 10 au 23  
décembre  
et du 25 au 30  
décembre

UNE COLLABORATION:



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE  
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

LE PARTENAIRE NATIONAL.



ROGERS

CENTRES DE SERVICE CANTEL



Tirage du  
92-12-26

11 13 16 17 19 20

Numéro complémentaire: 37

## RÉSULTATS

Photo-Québec

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	4	581 113,00 \$
5/6+	8	87 166 90 \$
5/6	416	1 341,00 \$
4/6	19 262	55,50 \$
3/6	315 127	10,00 \$

Ventes totales: 17 333 721,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$  
Prochain tirage: 92-12-30



Tirage du  
92-12-26

NUMÉROS	LOTS	Montant
292327	1 000 000 \$	
92327	1 000 \$	
2327	250 \$	
327	50 \$	
27	10 \$	
7	2 \$	



Tirage du  
92-12-26

GAGNANTS	LOTS	Montant
03 05 10 19 20		
22 23 24 26 29		
30 32 34 37 40		
46 47 57 60 63		

Prochain tirage: 92-12-28



Tirage du  
92-12-26

3 5 14 27 28 36

Numéro complémentaire: 25

MISE-TÔT 15 18 39 42

GAGNANTS LOTS

113 442,40 \$

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	1	1 000 000,00 \$
5/6+	4	6 564,70 \$
5/6	47	372,40 \$
4/6	2 306	35,40 \$
3/6	34 572	5,00 \$

Ventes totales: 1 072 137,00 \$

Gros lot à chaque tirage:

1 000 000,00 \$

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# 1/2

# PRIX

Excluant mise de côté et nouveaux arrivages

**MANTEAU AGNEAU RENVERSÉ à 25% de rabais**

Accès facile de stationnement rue du Havre et Promenade centre-ville

## Lessard sur la cote

405 est Racine Chicoutimi

LE QUOTIDIEN, lundi 28 décembre 1992 — 7

# Commentaire

## Pâtes et papiers: des alliances sont nécessaires

Mal en point, évoluant depuis plus de deux ans dans un marché en mutation profonde, l'industrie canadienne des pâtes et papiers termine tout de même l'année sur



Carol Néron

une note positive puisque, durant le dernier trimestre, sa production a augmenté de 4 pour cent. Autre nouvelle réjouissante, les exportations de papier journal en direction de Etats-Unis ont connu, durant la même période, une hausse de 12 pour

cent. La baisse du huard n'est pas étrangère à ce bond significatif, qui permet aux producteurs d'envisager l'année 1993 avec un certain optimisme. Cependant, la crise affectant cette industrie n'est pas réglée pour autant, loin de là. Les défis sont toujours nombreux et les producteurs, particulièrement ceux du Québec, devront s'adapter rapidement à la nouvelle donne, sinon plusieurs d'entre eux risquent fort de ne pas survivre à l'arrivée du XXI<sup>e</sup> siècle.

Au Québec seulement, le créneau des pâtes et papiers regroupe environ 60 usines, qui donnent du travail à 30 000 personnes; en 1989, la valeur des expéditions a atteint 8,5 milliards \$. Ces chiffres sont éloquentes, ils démontrent que la bonne santé de l'économie québécoise dépend, pour une bonne part, des activités reliées à l'exploitation de la forêt. Des régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean verraient leur avenir sérieusement compromis dans l'éventualité où ce marché ne pourrait reprendre, d'ici 1995, un rythme de croisière acceptable... Le problème principal des papiers québécois réside dans leur manque de compétitivité. Fabriquée au Québec, la tonne de papier journal coûte 121 \$ de plus qu'aux États-Unis. La vétusté des usines, une productivité laissant à désirer et les nombreuses lacunes constatées dans les plans stratégiques des entreprises, représentent les principaux défis que l'industrie doit relever à court terme. Ce sera seulement lorsque ces objectifs seront atteints que les producteurs pourront s'attaquer à la concurrence américaine avec quelque chance de succès.

L'industrie québécoise des pâtes et papiers devraient être bientôt le théâtre d'alliances et de fusions. A ce chapitre, Donohue et Domtar donnent d'ailleurs le ton. Ces regroupements ne sont pas seulement souhaitables, ils sont nécessaires. Les nouvelles entreprises nées de ces mariages de raison seront mieux placées pour innover et commercialiser leurs produits. Ces unions permettront aussi de trouver plus facilement des sources de financement afin de moderniser les usines. Enfin — et c'est probablement le plus important — ces initiatives se traduiront par la mise en place de stratégies communes destinées à concurrencer efficacement les géants mondiaux qui tentent présentement de s'assurer le contrôle du marché mondial.

Les alliances futures entre entreprises québécoises aujourd'hui concurrentes ne sont toutefois pas sans comporter des risques. Ces transactions obligées donneront naissance à des opérations de rationalisation susceptibles, au mieux, d'entraîner d'autres mises à pied massives et, au pire, de causer des fermetures d'usines tellement vétustes qu'il deviendra impossible de les rénover sans y laisser une véritable fortune.

Le fait est que l'industrie québécoise des pâtes et papiers a besoin d'un remède de cheval pour sortir de son marasme. Le prix à payer pour retrouver le chemin de la rentabilité sera, probablement, très élevé.

## Clin d'oeil

### Le Parc, fidèle à sa réputation

Fermée à plusieurs reprises à la circulation au cours des derniers jours, notamment la veille du 25 décembre, la route 175, plus que jamais, demeure fidèle à sa triste réputation.

L'offensive du Général Hiver a pris tout le monde par surprise; ainsi, les gens qui s'y sont pris trop tard pour emprunter cette route, quelques heures seulement avant la célébration de Noël, en ont été quittes pour réveiller chez eux ou à l'Étape.

Le Père Noël, lui, éternel complice de la froidure et de la bourrasque, ne s'est pas laissé impressionner, il était heureusement au rendez-vous. Morale de cette histoire: si vous voulez traverser le Parc en toute quiétude, l'hiver, utilisez donc un traîneau!

C. Néron

## STRESS, FATIGUE, DÉPRESSION??



## Votre opinion

## Encore sur la voie d'évitement!

Les adversaires de l'enseignement privé « lancent une campagne éclair », nous informe les médias. Cette offensive a pour but de contrer la décision prise avant son départ par le Ministre de l'Éducation, Michel Pagé, d'accroître de 25 millions de dollars la subvention au secteur de l'enseignement privé.

Nous nous devons de rappeler ici que le Ministre n'a pas oublié le secteur de l'enseignement public en lui octroyant des montants de 42 à 126 millions de dollars!

Les motifs « usés » déjà servis à maintes reprises refont surface et cachent le véritable raison qui inspire les tenants d'un état totalitaire et du monopole en éducation, et cela à n'importe quel prix.

La raison économique ne tient pas longtemps devant la situation réelle. Il faut savoir qu'en 1989-90 la contribution de l'État pour chaque élève du secondaire dans le système privé était de 2701\$, alors qu'elle était de 5600\$ dans le système public. Une récente étude a révélé que l'État a alors économisé plus de 228 millions de dollars grâce aux seules écoles primaires et secondaires

privées, si on y ajoute le secteur collégial privé on atteint facilement le chiffre des 300 millions de dollars d'économie pour les contribuables du Québec.

### Une bouée de sauvetage

« Si les 40 écoles privées, qui sont en graves difficultés financières et qui servent actuellement 15,000 élèves, fermaient demain matin, l'État devrait verser environ 45 millions de dollars puisque c'est l'écart entre le coût de ces élèves au public et au privé. » (Auguste Servant, FAEP, août 1992), ce qui est bien plus que le 25 million que le gouvernement entend attribuer au secteur privé.

Cette menace de fermeture est sérieuse au moment où s'effectue la relève institutionnelle. Les laïcs ne pourront pas assumer bien longtemps les déficits annuels qu'assumaient les communautés religieuses.

De toute façon, plusieurs écoles privées (10 depuis 15 ans) ont déjà fermé leurs portes pour des raisons financières. De plus l'augmentation inévitable des frais de scolarité

rend l'école privée de moins en moins accessible aux parents.

Les parents du secteur privé sont des payeurs de taxes au même titre que les autres et ils auraient droit aux mêmes subventions que les parents du secteur public.

Il est faux de prétendre que « c'est un non sens de prendre ainsi l'argent du secteur public pour engraisser un réseau d'écoles parallèles déjà suffisamment subventionné ». (Diane Drouin, présidente (FCSQ).

### Le droit des parents

Au Québec et dans tous les pays démocratiques, le droit des parents au choix de l'école est reconnu, et ce choix ne peut être véritablement exercé si l'école privée n'est pas subventionnée d'une façon équitable.

Avec 10% de la clientèle étudiante au Québec le secteur de l'enseignement privé ne reçoit que 4% du budget de 5.7 milliards de dollars du Ministère de l'Éducation du Québec.

Jocelyne St-Cyr,  
Association des parents  
catholiques du Québec

le QUOTIDIEN  
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Édité et imprimé par:  
Imprimerie Le Progrès du Saguenay  
Division de Groupe UNIMEDIA inc.  
1051, boul. Talbot, Chicoutimi  
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474  
Adm.: 418-690-8806  
Réd.: 418-690-8805  
Pub.: 418-690-8824



Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de  
deuxième classe (no 32131)  
Audition 2e semestre  
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron  
Contrôleur: Jacques Larouche  
Rédacteur en chef: Bertrand Genest  
Editorialiste en chef: Carol Néron  
Adjointe au rédacteur en chef: Andrée Rainville  
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon  
Chef de pupitre: Gilles Lalancette  
Directeur du marketing: Jean Tremblay  
Directeur de la publicité: Yvon Girard  
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavole  
Responsable de la distribution: Jean Béland  
Directeur des opérations: Jean Simard  
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée  
Montréal 514-285-7306  
Toronto 416-967-1814

A E R O S T A R      S P O R T      1 9 9 3

# L'étoile de Noël

**16 895\$\***

**ou**

**299\$\*\***  
/mois  
pour 24 mois



## Groupe décor sport sans frais

- Groupe décor sport incluant bandes décoratives, becquet avant, marchepieds et jantes en aluminium
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Moteur V6, 3 litres / injection électronique

- Freins ABS arrière
- Version 5 passagers avec deux fauteuils Capitaine
- Coussin de sécurité côté conducteur
- Dégivreur de lunette arrière
- Radio électronique
- AM/FM stéréo avec montre

- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Essuie-glace, lave-glace de lunette arrière
- Servodirection
- Servofreins
- Groupe commodité

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS:  
Certificat de 750\$ additionnel aux offres de remise en argent, valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

### LES CONCESSIONNAIRES



**36 GARANTIE**  
pare-chocs à pare-chocs  
**60 SANS FRANCHISE\***

DU QUÉBEC

*Encore plus pour vous!*

PROGRAMME D'UNE DURÉE LIMITÉE APPLICABLE AU MODÈLE 1993. \*LES OFFRES DE CRÉDIT ET DE FINANCEMENT NE PEUVENT ÊTRE COMBINÉES. VENTE AU DÉTAIL, À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. PRIX ÉTABLI SELON LE POSF DE L'AEROSTAR XL 4 X 2 MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A. MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE DÉCOR SPORT 552. MOINS LA REMISE DU CONSTRUCTEUR. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. TPS, TVQ, TAXE D'ACCISE, FRAIS DE TRANSPORT, D'IMMATRICULATION ET AUTRES TAXES APPLICABLES EN SUS. \*\*APPROBATION DE CRÉDIT REQUISE. LE VERSEMENT MENSUEL DE 299\$ S'APPLIQUE À LA LOCATION TAPIS ROUGE DE CRÉDIT FORD DE 24 MOIS D'UN AEROSTAR XL 4 X 2 AVEC GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A. MISE DE FONDOS INITIALE DE 1 000\$ ET FRAIS DE TRANSPORT DE 700\$. LES FRAIS D'IMMATRICULATION, D'ASSURANCES ET LES TAXES APPLICABLES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉS SUR LIVRAISON DU VÉHICULE OU PAR UNE AUGMENTATION DU VERSEMENT MENSUEL. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE. CERTAINES CONDITIONS DE KILOMÈTRE S'APPLIQUENT. \*CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC. VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

O F F R E D ' U N E D U R É E L I M I T É E

# Les Américains anxieux de signer un traité

GENEVE (AP)—Le gouvernement de George Bush, pressé d'obtenir la signature d'un traité de désarmement avec la Russie avant la prise de fonction de Bill Clinton, le 20 janvier, est disposé à faire des concessions, a révélé dimanche le secrétaire d'Etat américain Lawrence Eagleburger dans l'avion qui l'emmenait à Genève, où il doit discuter des détails d'un traité START-2 de réduction des armements stratégiques avec son homologue russe Andreï Kozyrev.

Ces concessions devraient permettre aux présidents George Bush et Boris Eltsine de parapher ce traité après la Nouvelle Année. «Il y a 50 pour cent de chance d'arriver à un accord», a estimé M.

Eagleburger, qui doit s'entretenir deux fois lundi avec M. Kozyrev et le ministre russe de la Défense, Pavel Gratchev. C'est la première fois qu'un ministre de la Défense participe à des négociations de désarmement, ce qui souligne la volonté de Moscou de parvenir à un accord.

M. Eagleburger a estimé que si tout allait bien, il pourrait être de retour mardi aux Etats-Unis. Cependant, il n'exclue pas de devoir rester plus longtemps à Genève.

Si ses discussions avec MM. Kozyrev et Gratchev ne permettent pas d'aboutir à un consensus, alors «il sera très difficile de parvenir à un accord avant la fin de l'administration Bush», a-t-il

reconnu. «C'est un traité très court, et je pense que nous le concluons mais cela va être juste», a déclaré dimanche sur NBC Brent Scowcroft, le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité nationale.

Selon M. Eagleburger, la première concession faite par les Etats-Unis concerne les silos de lancement des missiles russes SS-18. Le traité prévoyait à l'origine leur destruction mais les Russes souhaitent pouvoir les utiliser pour leur SS-25 mobiles afin de réduire leurs dépenses. Les Américains sont maintenant prêts à discuter du nombre de silos que Moscou pourrait conserver.

Par ailleurs, Washington

est disposé à permettre à la Russie de transformer ces 170 missiles SS-19 équipés de six ogives nucléaires en missiles équipés d'une seule ogive. Là encore, les discussions porteront sur le nombre de missiles concernés. Initialement, la Russie était supposée éliminer ses 170 missiles.

La troisième concession concerne la manière de compter les missiles à bord des bombardiers et le nombre de missiles qui sont répartis sur certains appareils.

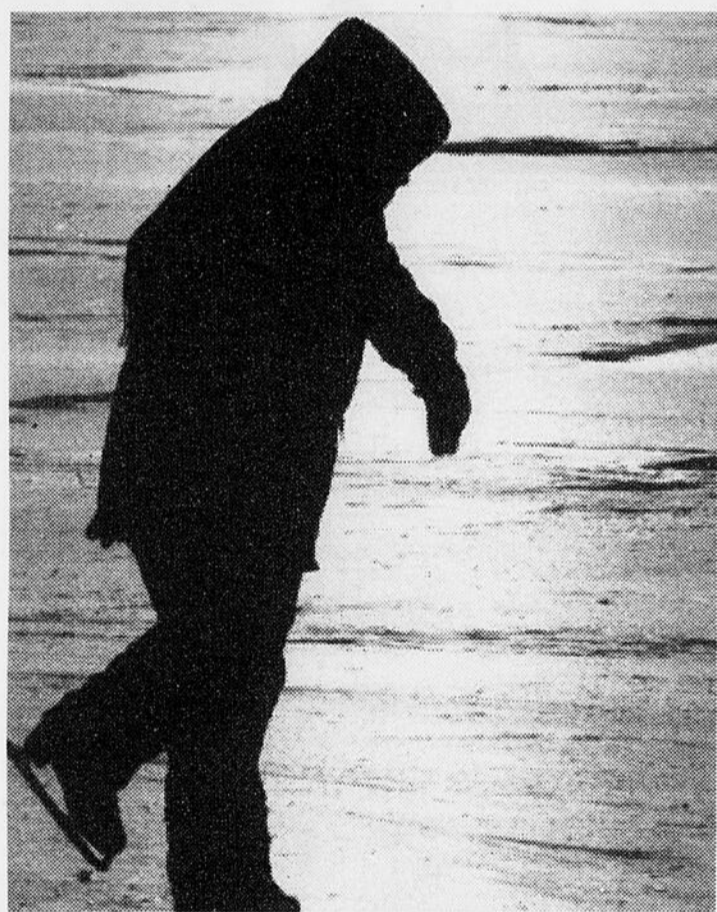
La question porte notamment sur les bombardiers B1 américains, qui transportent à présent des ogives nucléaires. Une fois celles-ci retirées, ces appareils ne figureront plus sur la liste des armes

nucléaires du traité.

Cependant, les Etats-Unis souhaitent conserver la possibilité de réarmer les B1 avec des ogives nucléaires afin de remplacer les vieux B52. Dans ce cas, les Russes estiment que les B1 devraient apparaître sur la liste des armes stratégiques américaines.

Le premier traité START, signé en juillet 1991, permettait aux Etats-Unis et à l'ex-URSS de ne conserver respectivement que 8500 et 6500 têtes nucléaires stratégiques.

START-2 prévoit de réduire ces chiffres à 3000 ou 3500 pour chacun des deux pays d'ici l'an 2003. Le total des têtes nucléaires stratégiques américaines et russes s'élève actuellement à 20 000.



**FROID** - Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une période de Noël particulièrement froide, le même scénario s'est déroulé dans l'Ouest du pays. A Edmonton hier, cet homme non-identifié a bravé un froid de moins 30 degrés Celsius pour aller patiner au parc Hawrelak. L'hiver est arrivé pour de bon. (Photo PC)

## 20 suspects

# Le Canada traque certains criminels de guerre nazis

TORONTO (PC)—Le gouvernement fédéral s'appête à débusquer une vingtaine de criminels de guerre nazis vivant au Canada, selon le bureau fédéral des criminels de guerre.

Peter Kremer, chef du bureau, a indiqué qu'il n'y avait pas de garanties de succès, étant donné l'âge avancé des témoins et des suspects. Il a remarqué que par le passé, certains étaient décédés durant l'enquête.

«Nous ne sélectionnons pas plus de 20 suspects pour enquêter prioritairement mais cela v'aprendre beaucoup de travail et beaucoup de chance pour que la moitié d'entre eux comparassent devant les tribunaux.»

C'est la première fois que le bureau fédéral d'enquête réagit publiquement aux critiques qui l'accusent d'être intentionnellement lent à pourchasser les présumés nazis vivant au Canada.

Depuis que le Code criminel a été amendé en 1987, afin de permettre des procédures judiciaires contre les présumés criminels de guerre, le bureau a recommandé quatre poursuites. Elles ont toutes échoué.

Le bureau soutient que sa décision d'améliorer sa stratégie, à la suite des échecs précédents, est la raison de ce retard.

Cette nouvelle stratégie nécessitait un accès direct aux milliers de documents classés

dans les archives de l'Europe de l'Est et de l'ancien Bloc soviétique, ainsi qu'aux anciens dossiers confidentiels du KGB sur les enquêtes et les procès des criminels de guerre.

L'objectif est de porter dès que possible des accusations de crimes contre l'humanité à l'endroit du plus grand nombre de suspects. Le gouvernement prévoit aussi retirer leur citoyenneté aux autres afin qu'ils puissent être déportés.

Le bureau, avec l'accord de la ministre de la Justice, Kim Campbell, a fixé au 31 mars 1994 la date limite pour passer à l'action. Le plan prévoit aussi qu'une seconde tranche des «meilleurs dossiers» doit être prête pour le 31 mars 1995, afin d'entamer des procédures.

## En bref

### Secousse provoquée

PEKIN (AP)—Le plus violent «tremblement de terre» provoqué par l'homme en Asie secouera lundi le sud de la Chine, Hong Kong et Macao lorsque des équipes de techniciens dynamiteront une petite montagne à Zhuhai (province de Guangdong) dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'aéroport de la ville.

Selon l'agence Chine Nouvelle, 11 120 tonnes de dynamite seront utilisées pour faire sauter la montagne Potai et dégager 11 millions de mètres cube de pierre et de terre. «La plus importante explosion en Asie» prévue à 18 h 50 locales devrait être ressentie jusqu'à Hong Kong et Macao.

Grâce à cette explosion, l'aéroport de Zhuhai qui n'est actuellement utilisé que par des hélicoptères pourra accueillir des Boeing

737. Sa superficie passera de un kilomètre carré à trois kilomètres carrés.

### De Gennes dénonce

PARIS (Reuter)—Le prix Nobel de physique 1991, Pierre-Gilles de Gennes, a dénoncé dimanche la «religion de l'écologie» fondée sur une «exploitation de la peur».

«Il y a une espèce de religion de l'écologie qui se construit, qui est menaçante et qui est sectaire dans beaucoup de cas, qui est même fondée sur une exploitation de la peur», a-t-il déclaré à l'émission «L'heure de vérité» sur la chaîne de télévision France 2.

Pour le directeur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle de Paris, professeur au Collège de France, la parade réside dans une éducation scientifique de base.

«Il y a véritablement, à no-

tre époque, le besoin d'une éducation scientifique de base pour tous les enfants (...) parce qu'ils vont être appelés à prendre des décisions de société tellement graves que s'ils les prennent sur les critères actuels de l'opinion, on va au désastre», a-t-il déclaré. «Il faut qu'ils aient un petit sens du réel, du coût, aussi, parce que l'écologie, c'est un peu comme les retraites: tout le monde est pour, mais qui va payer?»

Pierre-Gilles de Gennes a jugé «très grave» l'accent mis dans le système éducatif français sur les mathématiques dans la sélection des élèves «parce qu'il occulte d'autres qualités qui sont tout aussi importantes pour former les gens de l'avenir».

«Ces qualités, c'est l'observation, c'est l'habileté manuelle et c'est le sens pratique. Toutes ces qualités-là ne sont absolument pas mises en vedette par une sélection mathématique», a-t-il ajouté.

# Cuba condamne l'officier «traître»

LA HAVANE (Reuter)—Juventud Rebelde, organe des jeunes communistes cubains, a qualifié dimanche de «traître» l'ancien officier de l'armée de l'air revenu en avion le 19 décembre à Cuba pour récupérer sa famille.

Le journal a estimé que son acte était «un jeu irresponsable et criminel».

Orestes Lorenzo Peres, un ancien commandant de l'armée de l'air cubaine qui avait fui aux Etats-Unis à bord d'un Mig-23 en 1991, avait atterri dans une rue de Matanzas, à une centaine de km de la Havane, et embarqué son épouse et ses deux enfants avant de

regagner la Floride.

«Cet individu est un traître de la pire espèce», écrit Juventud Rebelde dans la première réaction officielle à cette spectaculaire opération.

Le journal rejette par ailleurs l'idée avancée par la presse internationale selon laquelle ce sauvetage révélait des failles dans la défense aérienne de Cuba.

Sans préciser si le petit appareil d'Orestes Lorenzo Peres avait été repéré, Juventud Rebelde explique que la chasse cubaine a toujours agi avec beaucoup de circonspection de façon à ne pas abattre d'avions civils par erreur.

# Les agriculteurs se sentent oubliés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral consulte davantage les consommateurs, les entreprises et les gouvernements provinciaux que les agriculteurs sur les questions agricoles de l'heure, déplorent deux vétérans de l'agriculture canadienne.

M. Bill Hamilton a interrompu sa retraite pour diriger temporairement le bureau d'Ottawa du Prairie Pools Inc., qui représente les trois grandes régions productrices de blé de l'ouest du pays.

Il explique que cette tendance du gouvernement fédéral est particulièrement évidente dans deux dossiers d'actualité: le transport du grain de l'Ouest et les offices de mise en marché des produits agricoles.

M. George Price, reporter spécialiste des questions agricoles à CBC, ajoute que le gouvernement consulte beaucoup moins les groupes d'agriculteurs sur des questions qui les touchent pourtant de très près. «Et les fermiers ne semblent pas non plus très au courant de ce qui est en train de se passer», poursuit-il.

M. Price, qui a pris sa retraite il y a deux ans après avoir passé des dizaines d'années à couvrir l'actualité agricole, explique que l'influence des agriculteurs s'est réduite lorsque leur conférence annuelle sur l'avenir de l'agriculture a cessé d'avoir lieu.

La conférence réunissait chaque année les chefs d'entreprises, les fermiers et les deux paliers de gouvernement

pour deux jours de discussions sur des questions d'actualité agricole.

Plusieurs propositions controversées - un système d'enregistrement des pesticides, par exemple - sont au point mort: un autre signe, selon M. Price, du déclin de l'influence des fermiers.

Bill Hamilton, pour sa part, a pris sa retraite en 1987, après 20 ans à la Fédération canadienne de l'agriculture, la plus importante organisation agricole au Canada. Il a accepté de prendre temporairement la tête du Prairie Pools en septembre dernier.

Il explique que le gouvernement fédéral a consulté les agriculteurs, l'été dernier, leur proposant de changer le mode de paiement des 720 millions\$

qu'il verse annuellement aux sociétés de chemin de fer pour le transport du grain. Une majorité de fermiers avaient alors signifié leur désaccord à la proposition gouvernementale. Mais Ottawa s'est tourné vers d'autres groupes ainsi que vers les gouvernements provinciaux, afin de récolter des appuis à sa proposition.

M. Hamilton ajoute que le gouvernement veut également obtenir des changements aux offices de commercialisation pour les produits laitiers, la volaille et les oeufs. Ottawa pourrait ainsi baisser les prix

et compétitionner avec les produits de l'étranger.

Le fédéral, poursuit M. Hamilton, n'a pas non plus donné suite au projet d'une politique de développement rural au Canada et n'a même pas commencé à analyser l'impact de la réduction des subventions sur les petites communautés agricoles.

Les groupes d'agriculteurs réclament cette politique de développement rural, qui préviendrait l'isolement des petites communautés de campagne et les changements dans les politiques de prêts agricoles.

## La reine Elisabeth II veut remarier Charles

LONDRES (Reuter) — John Major, premier ministre britannique, est prêt à demander au Parlement de modifier la législation de telle sorte que le prince Charles puisse se remarier au sein de l'Eglise anglicane au cas où la princesse Diana et lui divorceraient, rapporte lundi le Daily Express.

Selon le quotidien, John Major partage le souhait de la reine Elisabeth de voir abroger une loi ancienne qui empêche l'archevêque de Cantorbéry, chef spirituel de l'Eglise d'Angleterre, d'autoriser le

mariage de membres de la famille royale en pareilles circonstances. Cette modification permettrait d'éviter un conflit au moment où l'héritier du trône succéderait à sa mère pour devenir non seulement roi, mais aussi chef suprême de l'Eglise. Elle permettrait en outre à son jeune frère, le prince Andrew, de se marier au sein de l'Eglise d'Angleterre si la duchesse de York et lui — séparés, comme Charles et Diana — en venaient à divorcer.

D'après le Daily Express, John Major et la reine se sont

entretenus de la question lors d'une série de rencontres à caractère privé intervenues ces derniers mois. Elle n'a encore fait l'objet d'aucune déclaration officielle.

La loi incriminée a empêché récemment la princesse Anne d'épouser le commandant Time Laurence au sein de l'Eglise anglicane, en raison de son divorce avec le capitaine Mark Phillips. La fille unique de la reine s'est remariée sous les auspices de l'Eglise d'Ecosse quelques jours avant Noël.



Confrérie  
des Vignerons  
de Saint Vincent

### Invitation Spéciale

La Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent invite tous ses membres et leurs invités à un souper dansant-gastronomique, accompagné comme il se doit du bon vin de Bourgogne

**Samedi le 23 janvier 1993 à l'Auberge des 21 à Ville de La Baie avec le chef Marcel Bouchard.**

**Amateurs de bon vin et de la bonne bouffe on vous attend.**

L'invitation est lancée à tous les membres de la confrérie ainsi qu'aux amis de la bonne chère et du bon vin.

Bonne et  
Heureuse  
Année à tous

Confrérie  
des Vignerons  
de Saint Vincent  
Mâcon



Pour informations: Roger Thiffault (vice-consul) 549-7678

## SPÉCIAL DES FÊTES

# 40% À 70%

## DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE FIN DE SAISON

### Encore un très beau choix (AUTOMNE et NOËL)

BOUTIQUE  
**le Verchères**

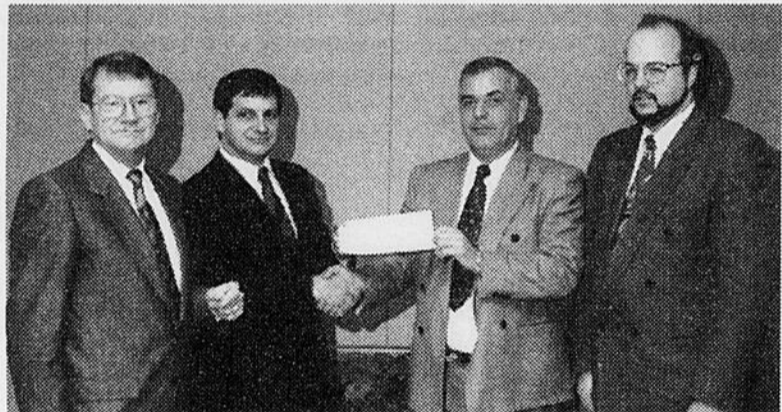
Place du Saguenay 549-1522

# Fourre-tout

Groupe commercial Saint-Paul



Le groupe commercial Saint-Paul a élu récemment son nouveau conseil d'administration. A l'avant: Jean-Luc Larouche, président sortant, André Gauthier, président, Yvan Brassard, vice-président, Johanne Bouchard, coordonnatrice. A l'arrière: Carol Lamontagne, Jean-Paul Gravel et Pierre Girard. Sont absents sur la photo: Bernard Simard, trésorier et Richard Daoust. On leur souhaite bonne chance pendant leur mandat.



**CENTRAIDE A L'UQAC** - La campagne 1992 de Centraide à l'UQAC a été un véritable succès. M. Elie Marie Gaudreault, directeur de la campagne, a remis en compagnie du vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Normand Côté un chèque de 17 250 \$ au président de la campagne M. Paul-Albert Potvin accompagné sur la photo du directeur général de Centraide, M. Jean M. Martin St-Pierre.



**CORDE A LINGE** - Pour mettre un peu de chaleur dans la froidure hivernale, nous vous proposons cette photo estivale qui nous est parvenue récemment. Il s'agit des quatre sœurs Ouellet qui habitent aux quatre coins du pays et qui se sont retrouvées à Alma. Ce sont Suzanne, Michelle, Denise et Lina qui ont probablement voulu nous faire comprendre qu'ils ont passé la nuit sur la corde à linge, à l'occasion de ces retrouvailles.



## Coup d'oeil

Le numéro hivernal du magazine touristique Coup d'oeil vient de sortir des presses.

L'édition de janvier, février et mars 1993 compte des pages couleurs à l'intérieur en plus de nouveaux collaborateurs à la rédaction.

L'éditrice, Chantale Tremblay, améliore la facture du magazine à chaque publication.

## En bavardant

### Couple disparu...

Gilles Lortie, de la rue Champlain à Chicoutimi, fait des efforts à chaque année, pendant la période des Fêtes, pour réaliser de belles décorations de Noël. Cette année, il avait installé sur la galerie de sa résidence des mannequins personnifiant le Père Noël et la Mère Noël confortablement assis sur des chaises berçantes. Imaginez-vous donc que le couple s'est fait enlever la veille du 25 décembre. Plus de mannequins sur les chaises. Ça prend du drôle de monde pour voler un Père Noël et sa compagne sur une galerie. Un avis de recherche a été lancé.

### Salle de quilles

Les préposés au comptoir dans les salles de quilles, vivent l'enfer pendant la période des Fêtes. En effet, les différentes ligues ayant fait relâche, c'est un peu tout le monde qui se pointe à toute heure sans réservation. Les membres du personnel n'ont pas assez de bras pour fournir à la demande. Ils ont hâte que les ligues reprennent leurs activités pour prendre un peu de repos. Joyeuses Fêtes quand même.

### Aladdin

Je suis allé voir Aladdin, la nouvelle réalisation de Walt Disney Production. Evidemment c'était pour faire plaisir aux enfants. A mon grand étonnement, je crois que j'ai plus de plaisir qu'eux à revoir ce héros de mon enfance dans cette nouvelle version en bandes dessinées. Le génie de la lampe magique vole définitivement la vedette, il est simplement génial et ne ressemble à aucun autre génie du genre. Le film est présenté au Cinéma Impérial de Chicoutimi. C'est à voir. Je dois vous dire, cependant, que je suis toujours surpris de constater à quel point la liqueur douce et le maïs soufflé coûtent chers au cinéma. Pour trois boissons gazeuses et trois sacs de popcorn, la facture était de 17,50\$. Incroyable.

### Mot d'enfant

Maxime, quatre ans, échappe ses bonbons sur le plancher et dit à son père: mes bonbons sont tous mélangés, voudrais-tu les «démélanger» s'il te plaît?...

### Un cadeau pour Rocket

Rocket Lavoie, un des trois photographes de la Maison de la presse a reçu un joli sac pour transporter ses appareils photos, comme cadeau de Noël. Depuis le temps que son équipement est en désordre, il pourra enfin trouver facilement ses objectifs pour faire de bonnes photos. En parlant de Rocket, il aura une raison de plus de détester Eric Lindros, le joueur de hockey. En pariant à la loterie Mise-O-Jeu, notre photographe avait cinq équipes gagnantes et il avait choisi Washington contre Philadelphie. A 19 secondes de la fin, le numéro 88 a marqué sur un lancé de pénalité pour porter la marque à égalité. Rocket aurait pu gagner 280 \$. Lindros fait vraiment tout pour se faire détester des Québécois...

### Survol de La Baie

Ville de La Baie vient de publier l'édition hivernale de la publication «Survol municipal». Ce journal dresse la liste complète des activités d'hiver que peuvent pratiquer la population locale et fait le bilan des nouvelles municipales baieriveraines. L'information est claire et tous les secteurs d'activités y trouvent leur place. Chaque conseiller a rédigé un mot à l'intention des citoyens de leur quartier. Le journal est très bien conçu et représente un document de référence indispensable pour les Baieriverains. Les citoyens l'ont reçu dans leur boîte aux lettres récemment, et peuvent le consulter pour planifier leurs activités pendant les vacances des Fêtes.



### Kiwanis

Le club Kiwanis d'Alma procédait récemment à la passation des pouvoirs. En effet, le président sortant, Raymond Savard (droite) a transmis le marteau officiel au nouveau dirigeant Robin Maltais. On souhaite bonne chance au président et à toute son équipe.

## Vous avez dit froid?

Il faisait froid, en fin de semaine, ce n'était pas ordinaire. Les voitures y ont goûté. Les conducteurs aussi. Généralement, dans le temps des Fêtes, nous sommes habillés de petits pan-



Roger Blackburn

talons chics avec des souliers et des couvre-chaussures. Evidemment on ne porte pas de tuques ni de grosses mitaines. Et c'est là que ça arrive; la voiture ne veut pas démarrer. C'est gelé.

Le vent souffle à décorner les boeufs, la poudre nous gèle le visage et nous sommes là, dehors, en petits souliers vernis, la tête nue, la goutte au nez, la picotte aux doigts et la chair de poule sur les cuisses en train de survoler la batterie pour faire démarrer la voiture qu'on aurait dû changer l'automne dernier.

Pendant que le moteur et l'habitacle de la voiture se réchauffent, on retourne à l'intérieur de la maison pour se réchauffer nous aussi. C'est là qu'on constate que nous avons taché notre manteau en le frottant sur le par-chocs de l'auto.

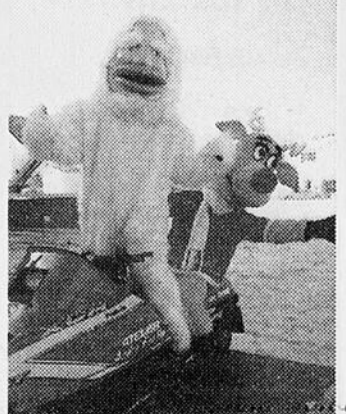
D'autres, encore moins chanceux, doivent faire appel à la dépanneuse car les conduits d'essence sont gelés.

Moi, pendant ce temps je vante les mérites de ma vieille Honda Civic 1987 qui démarre au premier tour de clé, sans la brancher, même avec ses 152 000 kilomètres. Je la regarde, tout fier, par la fenêtre, quand soudain, la boucane se met à jaillir du capot. Je vais voir, l'indicateur de la température est à «hot». Le thermostat est gelé.

J'haïs l'hiver et ses moins 30 degrés.

### Circuit des neiges

Yéti, la mascotte du Circuit des neiges a dû se porter volontaire pour reconduire Nez rouge à la maison en motoneige, dernièrement dans le cadre de la parade du Père Noël qui s'est déroulé à Alma. Ils se sont donnés rendez-vous du 4 au 7 février lors de la présentation du Circuit des neiges.



# Dodd souhaite mourir par pendaison

SPOKANE, Washington (AP) — S'il obtient satisfaction, Westley Allan Dodd, reconnu coupable du meurtre de trois enfants, sera le 5 janvier le premier condamné à mort exécuté par pendaison aux Etats-Unis depuis 1965.

Dodd s'est élevé contre les tentatives visant à faire appel de son exécution, ou à la retarder.

## En bref

### Jean-Paul II

CASTELGANDOLFO, Italie (AP) — Le pape Jean Paul II a quitté le Vatican dimanche pour sa résidence de Castelgandolfo où il compte se reposer quelques jours.

Le souverain pontife s'est embarqué dans un hélicoptère après son homélie dominicale et envisage de rentrer pour assurer ses audiences du mercredi et faire sa dernière apparition de l'année lors d'une messe d'action de grâce en l'église de Jésus à Rome, pré-cise l'agence ANSA.

### Mauvaise jambe

NICOSIE (Reuter) — Un médecin originaire du Bangladesh qui avait par mégarde opéré de la mauvaise jambe un patient souffrant d'une fracture s'est vu signifier par les autorités iraniennes un mois pour quitter le pays, rapporte dimanche l'agence officielle IRNA.

der. Il dit vouloir mourir par pendaison parce qu'il a étranglé la plus jeune de ses victimes, un garçonnet de quatre ans, avant de le pendre dans un placard. En cas de clémence, a prévenu cet homme de 31 ans, «je tuerais et violerais de nouveau des enfants, et en tirerai une joie de chaque instant».

La Cour suprême de l'Etat du Washington a approuvé la demande faite par Dodd de rejeter tout nouvel appel. Mais,

jugeant ce mode d'exécution «répugnant», l'Union américaine des libertés civiques a annoncé son intention de faire appel. Le gouverneur Booth Gardner a dit qu'il n'interviendrait pas.

Dodd avait été condamné à mort en 1990 après avoir reconnu avoir étranglé Lee Iseli, quatre ans, en octobre 1989 et poignardé William Neer, 10 ans, et son frère Cole, 11 ans, un mois plus tôt. Selon son avocat, il veut être exécuté car

il est malade rien qu'à penser à l'horreur de ses crimes et ne veut pas passer le restant de ses jours en prison.

Sa pendaison est prévue au pénitencier d'Etat de Walla Walla, à 500 km au sud-est de Seattle, dans une salle à deux niveaux pourvue de grandes fenêtres devant lesquelles un écran gris sera descendu au moment de l'exécution, afin de n'apercevoir qu'une silhouette. La dernière exécution par pendaison aux Etats-Unis

a eu lieu en 1965 au Texas, avec la mort de quatre meurtriers. Aujourd'hui, ce moyen reste légal dans quatre Etats américains: Washington, Montana, New Hampshire et Delaware. Dans l'Etat de Washington, il s'agit de la méthode officielle d'exécution mais les condamnés peuvent choisir l'injection mortelle. La dernière pendaison a eu lieu en 1963 dans cet Etat et la mère de Dodd, Carol Collins, aurait préféré que son fils choisisse l'injection.

## Saints Innocents

# Maier conteste le bilan du massacre

SAN FRANCISCO (AP) — Le Massacre des Innocents, relaté par Saint Matthieu et que l'Eglise commémore trois jours après Noël, le 28 décembre, n'a vraisemblablement pas eu l'ampleur que lui a donnée généralement l'imagination populaire, estime Paul Maier, un professeur de l'Université du Michigan-Ouest.

Les Ecritures relatent que le massacre fut ordonné par le roi Hérode qui, ayant appris par les Mages la naissance de Jésus et craignant la venue au monde d'un rival, ordonna que soient extermi-

nés tous les enfants de Bethléem âgés de moins de deux ans. Saint Joseph, averti en songe, conduisit la Sainte Famille à l'abri en Egypte, d'où elle ne revint qu'à la mort d'Hérode.

La liturgie byzantine parle de 14 000 victimes, la syriaque de 40 000.

Selon le professeur américain, Bethléem, petite ville de 1000 ou 2000 habitants, ne pouvait pas compter à l'époque plus d'une trentaine d'enfants, des deux sexes, de moins de deux ans, ce qui ramènerait probablement à 15, le nombre des garçons tués

par les soldats de Hérode. M. Maier est d'avis que l'exagération a porté atteinte à la crédibilité de l'événement.

Pour autant, dit-il, le fait que l'historien juif du premier siècle Flavius Josèphe n'en ait pas parlé, ne signifie pas que le massacre n'a pas eu lieu. Il n'en a probablement pas eu connaissance et, s'il l'a su, il s'intéressait davantage aux autres atrocités commises par Hérode à la fin de son règne. Des faits donnent en effet à penser qu'Hérode était alors prêt à faire presque n'importe quoi pour se débarrasser de quiconque

était susceptible de lui porter ombrage.

D'après Flavius Josèphe, Hérode, inquiet pour son trône, fit tuer trois de ses fils, ce qui donne à penser, pour M. Maier, qu'il était tout à fait capable d'avoir perpétré le massacre relaté par l'évangéliste. «C'est le genre de personnes qui a pu ordonner l'élimination d'une dizaine de bébés à Bethléem. Incontestablement».

«Statistiquement parlant, il a fait mettre à mort un plus grand nombre de personnes qui appartenaient à la famille royale et à la cour».

## LES OCCASIONS D'AFFAIRES

Les Occasions d'affaires suivantes sont tirées du réseau d'annonces classées informatique créé par l'Association des centres mondiaux de commerce, dont le Centre mondial de commerce Québec-Beauport Inc. est l'une des 248 franchises.



L'ASSOCIATION DU CENTRE MONDIAL DU COMMERCE QUÉBEC-BEAUPORT INC.

### OFFRE D'ACHAT (AUTRICHE)

Nous sommes à la recherche de différents produits pour exporter en Europe de l'Est. Ces produits sont: une importante quantité de margarine, de l'huile végétale et des tablettes de chocolat. offre no 12446

### OFFRE D'ACHAT (ÉTATS-UNIS)

Nous sommes à la recherche d'une importante quantité d'acier inoxydable. Contrat à long terme de cinq (5) ans. N'hésitez pas à communiquer immédiatement avec nous si vous avez une bonne offre. Prix FOB Singapour. offre no 12445

### OFFRE D'ACHAT (CANADA)

Nous sommes à la recherche de fournisseurs de feuilles de zinc avec les spécifications suivantes: dimension 1m x 2.5 m, épaisseur 0,516 mm, quantité 1,000 feuilles. Envoyez-nous prix et spécifications. offre no 12410

### OFFRE D'ACHAT (ÉTATS-UNIS)

Nous sommes à la recherche d'une importante quantité de bois dur en billof. S'il vous plaît, indiquez prix FOB ou

CIF. Nous désirons savoir les quantités disponibles et si les commandes peuvent être envoyées de façon régulière. offre no 12455

### OFFRE DE VENTE (ISRAËL)

Un manufacturier israélien d'accessoires de cuisine possède un brevet international pour le produit suivant: nouveau type d'évier en «silacron silagranite» avec plastique et thermoplastique. Les matériaux permettent de percer l'évier sur mesure pour s'adapter à n'importe quel type de tuyauterie. Le trou peut être percé à l'aide d'un instrument avec tête de diamant, d'un moule ou d'un instrument électrique. La compagnie est intéressée à vendre ses licences et son brevet. offre no 12401

### OFFRE DE VENTE (TAIWAN)

Nous sommes un manufacturier et fournisseur de toutes sortes de conteneurs très résistants incluant les conteneurs de transport, les conteneurs sur roue et conteneurs sur fil. Nous pouvons également fabriquer un conteneur selon vos propres spécifications. offre no 12427

### OFFRE DE VENTE (ÉTATS-UNIS)

Nous sommes un fournisseur majeur de plats en plastique pour la cuisine, des plats en verre, de coutellerie, de gadgets et autres produits domestiques pour la cuisine. Tous nos produits sont abordables et de haute qualité. Nos clients sont des firmes de marketing directes, des compagnies de vente directes, de magasins à escomptes et des distributeurs de produits de cuisine. Nous sommes à la recherche d'importateurs, d'agents et d'acheteurs. offre no 12458

### OFFRE DE VENTE (AUTRICHE)

Nous pouvons vous fournir les biens de consommation en caoutchouc suivants: gants en caoutchouc pour utilisation domestique ou industrielle, gants techniques, gants chirurgicaux, condoms, biberons, ballons en latex et sacs de caoutchouc. offre no 12407

### OFFRE DE VENTE (AUTRICHE)

Nous avons disponibles une importante quantité de brosses à dents emballées séparément, de différentes couleurs, 0,40\$ US l'unité. offre no 12433

### OFFRE DE VENTE (ÉTATS-UNIS)

Nous avons de disponible deux collections de designers de mode bien connus que nous offrons au prix de gros. L'inventaire inclut la collection printemps-été 92 d'un designer italien bien connu pour sa collection: jeune, colorée et présente dans plusieurs magazines de mode, ainsi que celle d'un designer américain bien connu dans les vêtements pour hommes et femmes, de sports en cuir, en suède. Provient aussi de la collection 1992. offre no 12396

### OFFRE DE VENTE (BULGARIE)

Notre compagnie offre des taies d'oreiller, draps et couvre-lits de couleur blanche. Composition: 18% de lin, 72% coton et 10% polyester provenant de Russie. Prix très abordables. offre no 12447

### OFFRE DE VENTE (TAIWAN)

Nous sommes un manufacturier exportateur d'un siège spécial pour toilette breveté avec combinaison toilette et bidet. Nous sommes à la recherche d'agents pour représenter ce nouveau produit partout à travers le monde. offre no 12457

### AUTRES (ÉTATS-UNIS)

Nous sommes à la recherche de distributeurs pour notre appareil compteur d'argent pour différentes devises. L'appareil est petit, portatif, peut être utilisé sur n'importe quel comptoir, peut opérer sur 50 Hz ou 60 Hz et nous sommes à la recherche de distributeurs qui peuvent le distribuer sur leurs territoires. Les prix sont disponibles FOB port asiatique. offre no 12415

### AUTRES (MAROC)

Un investisseur marocain est à la recherche d'opportunité d'investissement au Québec pour un montant de 300 000,00\$. Il est intéressé par tout projet attrayant. offre no W1249

Les entreprises intéressées à devenir membre et à obtenir davantage d'information sur ces occasions d'affaires doivent s'adresser au Centre mondial du commerce Québec-Beauport inc., au numéro de téléphone 666-6136 ou composez sans frais: (1-800) 561-8793

# La guerre civile dans l'ex-Yougoslavie est l'événement de 1992

NEW YORK (AP) — La guerre civile dans l'ex-Yougoslavie est l'événement le plus important de l'année 1992, d'après un sondage réalisé par l'Associated Press (AP) auprès de 105 rédacteurs en chef, dans 37 pays.

Pour les 160 rédacteurs en chef et directeurs de l'information questionnés aux États-Unis, c'est l'élection de Bill Clinton à la présidence américaine qui arrive en tête.

Le classement s'effectuait en accordant 10 points à l'événement le plus important, neuf au suivant, etc.

## Classement international:

1. La guerre civile fait rage dans l'ex-Yougoslavie. 938 points.

2. Bill Clinton élu président des États-Unis au terme d'une campagne marquée par la forte présence d'un troisième homme, Ross Perot. 842.

3. Transition des républiques de l'ex-URSS vers l'indépendance, troubles ethniques et réformes du président russe Boris Eltsine. 598.

4. Frictions au sein de la CEE sur la voie d'une plus grande intégration. 455.

5. La famine affecte la Somalie et d'autres pays africains. 440.

6. L'Allemagne frappée par des attaques néo-nazies contre des réfugiés. 382.

7. Le Sommet de la Terre focalise l'attention sur la défense de l'environnement. 265.

8. Le chemin difficile de l'Afrique du Sud sur la voie de l'élimination de l'apartheid. 233.

9. Emeutes raciales à Los Angeles et dans d'autres villes américaines après l'acquittement de quatre policiers qui avaient passé à tabac un automobiliste noir. 232.

10. Efforts de paix au Moyen-Orient. 179.

## Classement américain:

1. Bill Clinton élu président. 1517.

2. Emeutes à Los Angeles et dans d'autres villes américaines. 1.238.

3. Le sud de la Floride dévasté par l'ouragan Andrew. 1005.

4. Intervention des troupes américaines en Somalie. 799.

5. Guerre civile dans l'ex-Yougoslavie. 683.

6. Les États-Unis n'arrivent pas à sortir de la récession. 579.

7. L'évolution dans l'ex-URSS. 378.

8. Décision de la Cour suprême américaine affirmant que les États ne peuvent pas interdire la plupart des avortements, ce qui confirme les grandes lignes de l'arrêt Roe contre Wade. 278.

9. Libération de deux Allemands, les derniers otages occidentaux retenus au Liban. 244.

10. Le meurtrier en série Jeffrey Dahmer reconnaît 16 meurtres. 206.

# Un pays déchiré par la crise bosniaque

PARIS (AP) — Entamée avec la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie par la CEE, 1992 aura été l'année de la crise bosniaque pour l'ex-Yougoslavie: après la proclamation de son indépendance, la Bosnie-Herzégovine a connu une guerre civile déchirante. Malgré des pressions internationales accrues sur la Serbie, aucune solution n'est en vue et l'ONU examine comment empêcher les survols de la république par l'aviation serbe.

Dès le 9 janvier, les Serbes bosniaques avaient proclamé leur propre État, montrant bien qu'ils ne se laisseraient pas plus faire que leurs cousins de Croatie. Dans cette dernière république, l'ONU décidait le 21 février le déploiement de 14 000 soldats d'une nouvelle force, la FORPRONU.

Le 28 février, un référendum confirme l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, mettant ainsi vraiment le feu aux poudres dans cette république, tandis que la situation se calme en Croatie et Slovénie. D'ici avril, presque toute la république sera affectée.

Le 26 avril, la Serbie et le Monténégro proclament une

nouvelle Yougoslavie, réduite, et, deux semaines plus tard, les Serbes bosniaques décident la formation de leurs propres forces armées. Le 15 mai, le Conseil de sécurité de l'ONU exige la cessation de «toutes les formes d'ingérence extérieure en Bosnie-Herzégovine». Quinze jours après, il condamne la nouvelle Yougoslavie et lui impose un embargo pétrolier, commercial et sur le transport aérien. Le même jour sont organisées des élections visant à légitimer le pouvoir du président serbe Slobodan Milosevic.

Entre-temps, le 22 mai, la Croatie, la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine étaient entrées à l'ONU. Mi-juin, les Macédoniens tentent de relancer le processus d'indépendance de leur république dont la Grèce continue d'empêcher la reconnaissance par les Douze, pour des raisons d'appellation. L'ONU a décidé le 11 décembre le déploiement de 800 casques bleus en Macédoine.

Depuis la mise en place de la FORPRONU en mars, neuf des quelque 4800 casques bleus français ont été tués et une cinquantaine blessés.



AVIATION - Dans le secteur de l'aviation commerciale, la société Air Canada a signé deux alliances stratégiques en 1992 avec le géant américain United Airlines et Air France. (Photothèque Le Quotidien)

## Pas de fusion avec Air Canada

# Canadien International ne peut plus éviter la faillite

MONTREAL (PC) — «Canadien International ne peut plus échapper à la faillite. Il s'agit de formaliser les modalités de la faillite», tranche Jacques Kavafian, analyste à la firme Lévesque Beaubien Geoffrion.

«En renégociant les termes de ses emprunts, l'entreprise prend ses responsabilités. Tout va être repayé», soutient de son côté Béatrice Pepper, porte-parole de Canadien International.

Ces propos divergents sur l'avenir du transporteur de Calgary illustrent bien les nombreux rebondissements et les contradictions qui ont marqué la tumultueuse année 1992 de l'industrie aérienne au pays.

Le projet de fusion avorté entre Air Canada et Canadien International, qui a aussitôt laissé place à une poursuite de 1,5 milliard \$ devant les tribunaux par le transporteur de l'Ouest contre son rival canadien, et la volte-face du gouvernement fédéral qui a finalement accepté d'aider financièrement Canadien sont quelques exemples des retournements de situation auxquels on a pu assister au cours des derniers mois.

Faute de fusion avec son compétiteur canadien, la planche de salut de Canadien International est maintenant symbolisée par American Airlines.

Les discussions ont repris intensivement ces dernières semaines entre les deux sociétés, mais aucune entente n'a encore été annoncée. Pour relancer Canadien, American Airlines investirait 250 millions \$ dans le transporteur de Calgary pour l'achat de 25 pour cent du capital-actions de la société aérienne.

«Les négociations sont presque complétées. On espère que ça sera fini très bientôt. On est très satisfait du processus de négociations», avance Mme Pepper.

«Nous avons toujours un

grand intérêt pour Canadien International», confirme Al Becker, porte-parole d'American Airlines, joint par La Presse Canadienne, au bureau chef de l'entreprise, à Dallas.

## Mauvaise entente

Mais ces déclarations officielles n'impressionnent guère l'analyste Jacques Kavafian.

«N'importe quelle entente entre les deux transporteurs serait mauvaise pour Canadien, ainsi que pour les actionnaires de la société aérienne», soutient-il.

«American et Canadien peuvent s'entendre, avance M. Kavafian. Mais s'ils s'entendent, ça va être aux conditions du transporteur américain, pas à l'avantage de Canadien.»

Un tel accord, poursuit l'analyste à la firme Lévesque Beaubien Geoffrion, ne pourrait assurer que la «survie» de Canadien.

«Les actionnaires de Canadien ne veulent pas une entreprise qui survit, mais une compagnie en croissance pour aller chercher de la plus-value sur leurs actions», explique Jacques Kavafian.

Béatrice Pepper défend quant à elle le bien-fondé d'une éventuelle entente entre Canadien et American.

«American n'est pas intéressée à prendre le contrôle de Canadien International», maintient-elle.

A preuve, soumet Mme Pepper, American ne détendrait que deux des huit sièges au conseil d'administration de Canadien.

«Ce qu'American veut faire, c'est faire des affaires avec nous. Nous pourrions jouer un rôle de transporteur d'appoint pour le transporteur américain, un peu comme le fait notre propre transporteur régional Inter-Canadien pour nous-mêmes», argue la porte-parole de Canadien.

En cas d'accord, Canadien

International s'affilierait au système de réservation d'American Airlines, se dissociant du même coup du réseau canadien de réservation, Gemini.

Mais quoique dise Canadien International, l'analyste Jacques Kavafian estime que la seule issue raisonnable à la crise du transport aérien au pays est l'achat par Air Canada des actifs de Canadien International, une fois le transporteur de l'Ouest acculé à la faillite.

«C'est le seul scénario qui a du bon sens, pour au moins les actionnaires d'Air Canada», opine-t-il.

Parmi l'éventail des arrangements possibles, Canadien pourrait redevenir un transporteur régional, comme avant 1986, alors que ses routes internationales seraient confiées à Air Canada.

«Il y a un seul acheteur possible pour les liaisons internationales de Canadien, et c'est Air Canada», précise M. Kavafian.

Chez Air Canada, le porte-parole de la société, Denis Couture, réitère l'intérêt de son entreprise à un projet de fusion avec Canadien International, mais selon des modalités différentes de celles prévues dans l'entente avortée de l'automne passé.

«La fusion est certainement encore réalisable, prétend-t-il. On considère encore toutes les options», ce qui pourrait aussi inclure l'achat par Air Canada des routes internationales de Canadien. Malgré ses démêlés avec Canadien International, Air Canada n'a pas pour autant négligé de renforcer sa position sur la scène internationale, au moment où la compétition y devient de plus en plus difficile.

Air Canada a en effet signé deux alliances stratégiques, avec d'une part la compagnie américaine United Airlines, et d'autre part, avec Air France.

## Un côlon irritable

**Question:** A 62 ans je souffre d'un côlon irritable. Je suis un homme découragé car ce problème m'empoisonne la vie et ça m'empêche d'être heureux que puis-je faire?

**Réponse:** L'intestin, au même titre que le caractère, peut être irritable. Ça veut dire que certains aliments, boissons et événements de la vie peuvent influencer le côlon. Douleur, constipation, diarrhée en alternance peuvent donc se manifester. Le SCI est très fréquent et affecte beaucoup de gens à tout âge. Heureusement on peut aider son côlon et le rendre moins irritable. Selon le docteur Christian Dallaire gastro-entérologue à Saint-François d'Assise, il y a un lien étroit entre le stress et le SCI. Voici, cependant, quelques conseils qui pourront vous aider à atténuer ce problème

Dès que vous sentez venir la douleur, prenez des grandes respirations car vous savez très bien que la douleur va finir par passer. Prenez des cours de détente, yoga, relaxation, respiration et apprenez à vous détendre et à vous connaître. Conservez un journal des choses de la vie qui vous irritent tant au point de vue psychologue qu'alimentaire. Qu'est-ce qui vous énerve. Prenez note des choses que votre estomac digère mal tant liquide que solide. Soyez sûr que votre diète contienne suffisamment de fibres car souvent on évite les fibres lorsqu'il y a présence d'un côlon irritable et c'est une erreur. Il serait intéressant de vérifier votre réaction lorsque vous consommez du lait car certaines personnes peuvent faire de l'intolérance aux produits laitiers. Évitez les graisses et les produits gras qui ont pour fonction de stimuler l'intestin. Évitez les aliments qui produisent de la flatulence comme le chou, les choux de Bruxelles, les oignons, le chou-fleur, etc. Certaines personnes doivent surveiller les agrumes comme les oranges, les pamplemousses, les tomates qui sont très acides et peuvent irriter davantage l'intestin. La bière, le tanin contenu dans le vin rouge peuvent irriter l'intestin. Une bonne marche, plusieurs petits repas réguliers, un bon bain chaud sont d'autres conseils à suivre. Laissez vous vivre un peu. Bonne chance monsieur!

## Une forte transpiration

**Question:** Je m'entraîne depuis des années et j'ai toujours transpiré normalement. Mais voilà que depuis deux ou trois mois, 2 heures après une séance, je transpire fortement surtout au niveau des aisselles. J'aimerais savoir pourquoi et comment remédier à ce problème désagréable.

**Réponse:** Il est normal que les glandes sudoripores réagissent lors d'une séance d'entraînement. Puisque la température du corps augmente lors de l'exercice les glandes agissent pour refroidir la peau et même après une période d'exercice le corps brûle encore des calories. Donc, les glandes fonctionnent 30, 45, 60 minutes après la séance. Sauf, qu'après une heure, les glandes devraient être au repos. Je ne crois pas que ce soit la période d'exercice qui occasionne cette transpiration profuse. J'aurais tendance à chercher plus loin pour connaître votre degré de stress ou de tension qui se manifeste depuis peut-être les trois ou quatre derniers mois. La fatigue demeure un facteur très important et une alimentation riche en graisse ou en sucre pourrait en être aussi responsable. Je vous suggère de faire un bilan personnel et établir peut-être la relation entre le problème et votre rythme de vie. Je doute fort que ce soit relié à l'entraînement. Pour une solution, vous pouvez demander à votre pharmacien de vous suggérer un antisudorifique à base de chlorure d'aluminium qui contrecarre l'activité des glandes. Si le problème persiste malgré un examen personnel et les conseils, je vous suggère de consulter votre médecin de famille ou encore un dermatologue.

## Les mites et l'asthme

**Question:** Vous avez souvent parlé des mites et leur association avec l'asthme. Existe-il des moyens pour limiter le dégât des mites.

**Réponse:** Les mites dont vous parlez, ce sont les acariens de la poussière de maison. Ces acariens se trouvent dans la poussière et sont les agents ou allergènes responsables de l'asthme à composante allergique. Ces mites sont des mangeurs de peau. On les retrouve dans les tapis, dans la literie, dans les draps etc. Ce parasite se nourrit de débris de la peau morte de l'humain et, naturellement, il adore la chaleur et l'humidité. Les acariens possèdent des substances pouvant provoquer des limites allergiques et de l'asthme. Les allergènes des acariens peuvent être présents durant toute l'année avec certaines périodes où leur concentration peut varier. La concentration des allergènes variera selon la température de la maison et le degré d'humidité et particulièrement en ce qui concerne la chambre à coucher. Voilà pourquoi on recommande aux gens vulnérables d'éviter les tapis et de surveiller de près le matériel utilisé par exemple pour les oreillers, les draps, le matelas, les couvertures etc. Il est important de garder sa maison, sa chambre et les tapis propres et d'éviter une trop haute concentration d'humidité et le surchauffage de la maison et des appartements.

Docteur Gilles Lapointe, MD



**COLERE** - La décision du gouvernement indien de se porter acquéreur du site de la mosquée d'Ayodhya, détruite il y a trois semaines par des fanatiques hindous, pour y construire une nouvelle mosquée et un temple hindou, a provoqué la colère des fondamentalistes qui ont brûlé une photographie du premier ministre Rao. Le gouvernement, qui a pris cette décision en conseil des ministres, publiera cette semaine une ordonnance. «L'objectif du gouvernement est de s'assurer que l'équilibre entre les deux communautés sera maintenu», a déclaré le porte-parole. La destruction de la mosquée le 6 décembre a provoqué des émeutes à travers le pays qui ont fait au moins 1200 morts. (Photo PC)



**EFFONDREMENT** - Cinq personnes sont toujours portées manquantes dimanche au lendemain de l'effondrement à Bangkok d'une jetée sur laquelle des centaines de personnes étaient le Nouvel An. La police a précisé que des hommes-grenouilles recherchaient encore une femme, une fillette et trois hommes dans les eaux froides et rapides du fleuve Chao Phya. Plus de 400 convives, pour la plupart des employés de la compagnie japonaise YHS International, étaient réunis samedi soir sur la jetée appartenant à l'hôtel Menem. Selon des témoins, la jetée a vascillé sous le poids de la foule avant de se briser en deux. Un porte-parole d'YHS a déclaré à Reuter que la fête était prévue pour 300 invités mais qu'une centaine de personnes y étaient venues sans invitation. (Photo PC)



**VICTIMES DE LA FAMINE** - Malgré la présence de militaires américains et français dans la ville de Baidoa en Somalie, des gens continuent de mourir de la famine. Deux Somaliennes s'apprentent à transporter les corps des victimes à la morgue la plus proche où ils seront incinérés. Les organisations humanitaires sur place à Baidoa soupçonnent toujours des bandes de pillards de tuer des gens afin de mettre la main sur vivres et nourriture. (Photo PC)

## Les fabricants s'attaquent au recyclage

Après la voiture pliable, qui se transforme en accordéon d'un impact pour protéger les occupants, voici que les manufacturiers nous pro-



posent petit à petit une voiture qui se veut de plus en plus recyclable. Tout comme ils l'ont fait avec la sécurité et la pollution, les fabricants doivent concilier leurs préoccupations financières avec celles reliées à l'environnement. Il va de soi que la majorité des manufacturiers en sont encore aux premiers balbutiements dans le recyclage et qu'ils doivent faire face à des nombreuses difficultés, comme en témoigne un article de la revue Popular Science dont les lignes suivantes constituent un résumé.

### Quelques chiffres

Depuis le début des années '70, le poids des voitures américaines a considérablement diminué en raison des crises successives du pétrole. Ainsi en 1972, le poids moyen d'une voiture américaine était de 4500 livres tandis qu'en 1992 la balance oscille autour de 3200 livres. Cette réduction de poids a été rendue possible non seulement par la diminution des dimensions des voitures et le passage de la propulsion arrière à la traction avant mais aussi par une plus grande utilisation du plastique. En 1972, on retrouvait donc 130 livres de plastique dans une voiture américaine alors qu'en 1992 ce matériau se présentait avec un poids de 280 livres.

D'autre part on considère qu'aujourd'hui, environ les 3/4 des matériaux utilisés pour construire une voiture américaine sont recyclables, en

théorie. En pratique toutefois, il y en a beaucoup moins qui le soient. Avant de passer aux différentes possibilités de recyclage, il est intéressant de connaître la proportion des divers matériaux entrant dans la fabrication d'une voiture américaine. L'acier compte pour 55 pour cent, le fer pour 15 pour cent, le plastique 7 pour cent, les fluides et les lubrifiants 6 pour cent, l'aluminium 5 pour cent, le caoutchouc 4 pour cent, la vitre 3 pour cent, le cuivre 2 pour cent et les autres matériaux accaparent 3 pour cent du poids d'une voiture.

### Pourquoi le recyclage?

Personne ne peut prétendre ignorer que les ressources naturelles de notre bonne vieille terre ne sont pas inépuisables et qu'il faut cesser de puiser généreusement dans les entrailles de notre planète. De plus, on s'avise justement que les entrailles ne constituent pas l'endroit idéal où enfouir les carcasses plus ou moins rouillées des voitures mûres pour la retraite.

L'industrie automobile américaine consomme environ les 2/3 du fer, la moitié du caoutchouc et 1/5 de l'aluminium produits aux États-Unis annuellement. On comprend donc qu'avec un appétit aussi vorace, les fabricants désirent se mettre un peu au régime en modifiant leurs sources d'approvisionnement. Ainsi au lieu « d'enrichir » le sol et le paysage terrestre avec de vieilles carcasses de voiture, on songe à les récupérer d'autant plus que certains matériaux qu'elles contiennent valent fort cher, comme le platine qui se vend au moins 450 \$ l'once.

### Le plastique: un problème

Parmi tous les matériaux qu'on retrouve dans une automobile, celui qui pose le plus de problèmes pour le recyclage c'est le plastique. Il



**RECYCLAGE** - Au chapitre du recyclage, le constructeur allemand Mercedes a une longueur d'avance. Par exemple, le coffre à gants de cette luxueuse 500 SL est tout simplement fabriqué en papier mâché.

(Photothèque Le Quotidien)

serait important que des solutions soient trouvées le plus tôt possible puisque l'industrie automobile en utilise environ un milliard de livres par année. Lorsqu'un véhicule est mis au rancart, la majorité du plastique qu'il contient est soit enfoui soit incinéré. On ne peut évidemment pas souscrire à cette méthode pour disposer d'une telle matière.

De même les industries fabriquant des matériaux composites s'inquiètent de leur avenir. En effet juste au moment où la technologie permet l'utilisation de fibres composites ultra-fortes au niveau de la structure des voitures, ces matériaux risquent d'être bannis s'ils ne peuvent démontrer des dispositions envers le recyclage. Ce concept de « boucler la boucle » force les ingénieurs à entreprendre des études sur le recyclage des matériaux avant d'envisager de les utiliser dans la fabrication des véhicules.

Aujourd'hui peu de fabricants automobiles songent à employer du plastique recyclé en raison du manque d'uniformité d'un tel plastique. En effet à cause de la centaine ou plus de types de plastique, il n'est pas facile d'obtenir un matériau homogène après avoir recyclé ensemble plusieurs sortes de plastique.

Comme on le voit le plastique s'avère, pour l'instant, plus difficile à recycler que plusieurs types de métaux. Toutefois la recherche et l'expérimentation nous laissent entrevoir qu'une ou des solutions devraient voir le jour dans un avenir rapproché. Ceci permettra au plastique de devenir de plus en plus présent dans les véhicules du futur.

### Recyclage de luxe

Le constructeur allemand Mercedes prouve depuis longtemps qu'il est possible de recycler adéquatement les différents matériaux d'une

automobile. Ainsi les plaques de plomb de même que le corps et l'acide sulfurique des batteries sont recyclés. De plus la compagnie appuie le recyclage de l'huile, de l'antigel et des réfrigérants. Par ailleurs depuis plus de 40 ans, Mercedes fabrique ses coffres à gants en papier mâché.

D'une part, cet ingénieur fabricant utilise les résidus des matériaux nécessaires à la fabrication de ses luxueuses voitures. Ceux provenant du panneau d'instruments servent à confectionner les supports pour les pieds dans les tapis. En mélangeant du plastique et d'autres matériaux, Mercedes confectionne les garnitures du coffre, le couvercle situé au-dessus du pneu de secours, des conduits de ventilation et la section centrale de certains panneaux intérieurs. Enfin les résidus de tissus servent à produire des matériaux d'insonorisation ou encore, une fois pressés, à fabriquer des couvre-bagages.



George Bush

### Irangate

## Walsh envisage d'interroger Bush

WASHINGTON (Reuter) — Le procureur spécial chargé de l'affaire de l'Irangate, Lawrence Walsh, envisage d'interroger le président George Bush en janvier sur son rôle dans ce scandale, rapporte dimanche le Washington Post.

Le quotidien, qui cite des sources informées, ajoute que cet interrogatoire ne pourra avoir lieu qu'après la lecture des notes de George Bush sur la vente illégale d'armes à l'Iran pour financer la « contra » nicaraguayenne. Ces documents ont été remis aux enquêteurs il y a 16 jours seu-

lement.

Lawrence Walsh a déclaré au Washington Post qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet de George Bush.

L'interrogatoire ne pourra probablement pas avoir lieu avant son départ de la présidence, ajoute le Washington Post.

Les porte-parole de la Maison Blanche et du procureur spécial n'ont pas été en mesure de commenter l'article du quotidien de la capitale américaine.

Mais une telle éventualité

est considérée comme très probable depuis que Lawrence Walsh a accusé le président américain d'avoir mal agi en refusant de confier aux enquêteurs ses notes datant de l'époque du scandale.

Les enquêteurs avaient commencé à examiner certaines notes confidentielles de George Bush avant sa décision, la veille de Noël, de gracier l'ancien secrétaire à la Défense Caspar Weinberger et cinq autres personnalités de l'administration Reagan impliquées dans le scan-

dale de l'Irangate.

Un porte-parole du procureur, Mary Belcher, a jugé samedi tardive la proposition du président américain de confier ses notes afin d'évacuer les soupçons de dissimulation.

L'administration Reagan est accusée d'avoir participé à la vente illégale d'armes à l'Iran pour obtenir la libération des otages américains du Liban. Le produit de l'opération a servi au financement, tout aussi illégal, de la Contra nicaraguayenne en lutte contre le pouvoir sandiniste.

# LA VENTE MAZDA D'APRÈS-NOËL

## DU 26 AU 31 DÉC. SEULEMENT!

OBTENEZ UNE TRANSMISSION AUTOMATIQUE\*

ou une remise de valeur équivalente jusqu'à un maximum de 800\$, pour tous nos modèles 92.

SEULEMENT  
6 JOURS!

OBTENEZ LA «PROTECTION ÉTENDUE MAZDA»  
SANS FRAIS\*\*

Notre garantie de 5 ans/140 000 km pour les composantes principales de tous nos modèles 92 et 93, sans aucuns frais!

SEULEMENT  
6 JOURS!

ET PROFITEZ DES REMISES DU FABRICANT AU CONCESSIONNAIRE!

Pour tous les modèles 92 et certains modèles 93. Le concessionnaire vous donnera tous les détails.

\* Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants, du 26 décembre au 31 décembre 1992. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de \$750 sur les camionnettes, les 323 et les Protégé, de \$800 sur les MPV et de \$850 sur les MX-5 Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata. \*\* Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 et 1993 en inventaire chez les concessionnaires participants, du 26 décembre au 31 décembre 1992. La valeur de la Protection étendue Mazda est la suivante : 545\$ pour les 323; 570\$ pour les Protégé; 580\$ pour les MX-5 Miata et les MX-3 Precidia; 655\$ pour les camionnettes B2200; 690\$ pour les camionnettes B2600 et les Cronos 626; 710\$ pour les MX-6 Mystère; 875\$ pour les RX-7; 895\$ pour les Serenia 929 et 910\$ pour les MPV.



PROTÉGÉ

323

626 CRONOS

MX-6 MYSTÈRE

MX-5 MIATA

B2200

MPV

**mazda**

Je me sens bien.

Chicoutimi Automobiles (1986) Inc. — 545, Boul. du Royaume Ouest, 545-6555  
Jonquière — Garage Bouchard Et Frères Enr. — 2253, St-Dominique, 547-6624  
Alma — Alma Mazda — 695, Du Pont Sud, 668-4581



**TRAVERSEE** - Tom McNully s'apprête à quitter Lisbonne au Portugal dans le but de battre le record pour la traversée de l'Atlantique dans le plus petit bateau au monde. McNully doit franchir 4600 milles jusqu'en Floride dans son bateau de cinq pieds et quatre pouces. Le record appartient à Hugo Vilhem qui a navigué pendant 85 jours dans un bateau de six pieds. (Photo PC)

**Peanuts**



**Philomène**



**Pour le meilleur et pour le pire**



**Aujourd'hui à la Télé**



LUNDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	SRC Bonjour (07h00)		Les anges du matin		Pacha et les chats	Babar	Comme on est	A votre service	L'édition magazine	Un souvenir ds fêtes		Vie de famille		Sporthèque: Albertville en rappel		La bande à Picou	Kim et Clip	Bêtes pas bêtes +	Watatatow	Les détec-teurs de...
CFRS								Crois seul. (11h40)	Les Pierrafeu	Cinéma: CE N'EST PAS UNE VIE, JERRY			De toutes les couleurs		Cuisine santé	Y'a rien de trop beau		Bugs Bunny	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour (06h30)		Flash Varicelle	Bugs Bunny	Batman	Aimer	Bon appétit	Mongrain de sel (11h45)		Cinéma d'après-midi: FANTOME DU PARADIS			Santa Barbara		Top modèles	Claire Lamarche				
R.Q.												Musique des Fêtes	Nouvelles à l'écran	Poirot: La mine perdue	Cinéma des Fêtes: GARFIELD ET SES NEUF VIES		Et si nous étions...		Club des 100 watts	

**Votre soirée**

LUNDI 28 décembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
R.Q.	Charlie Brown	Ciné-cadeau LE PIANO MAGIQUE DE SPARKY		Le monde merveilleux de Disney		Poirot: La disparition de M. Davenheim		Cinémotions DANS LE CIRQUE DES PUCES		Le voyage dans l'infini (23h40)				
CKRS	De village en village	Vivre à trois	Marilyn	Taquinons la planète	Quand la chanson dit bonjour au country		La loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point	La météo/ Les sports	Second regard		
CJPM	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy!	Cirque de Chine		Cinéma des Fêtes: TROP JEUNE POUR JOUER LES HEROS			Ad Lib (Reprise)		Le TVA, édition, réseau		TVA sports	Mongrain de sel (23h35)	
CFRS	La guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de foudre	Cinéma: UN NOUVEAU DEPART		Murphy Brown	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	Cinéma: LA MAISON...			
TV 5	Scully rencontre	Des chiffres et des lettres	Journal télé-visé de FR2	Vision 5 (19h35)	Téléobjectif		Bas les masques		Tell quel	Dossiers justice	Cinéma: LE RAPPORT DU GENDARME			
S.E.	HIER, AUJOURD'HUI ET POUR TOUJOURS (17h30)				PARADISE			EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (21h55)		LA FEMME DU BOUCHER (23h40)				
CBFT	Ce soir		Marilyn	Taquinons la planète	Quand la chanson dit bonjour au country		La loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point	La météo/ Les sports	Second regard		
CFER	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy	Cirque de Chine		Cinéma des Fêtes: TROP JEUNE POUR JOUER LES HEROS			Ad Lib (Reprise)		Le TVA, édition, réseau		TVA sports	Mongrain de sel (23h35)	
CBJET	Newswatch (17h30)		Road movies	The odyssey	The fresh prince of Bel-Air	Northwood	News	Man alive	Life: the program	Witness		The kids in the hall		
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	The Simpsons	Classic jazz		Elvis: The great performances			News	News	The Arsenio Hall show		
WVNY	News		Star Trek		Family works			Football. Ligue nationale De San Francisco, le Lions de Detroit vs les 49ers.			Married... with children			
WCAX	The news		News	Murphy Brown	Evening shade	Hearts afire	Murphy Brown	Love & war	Northern exposure		News	Sweating bullets		
WPTZ	News		Jeopardy!	Wheel of fortune	The fresh prince of Bel-Air	Blossom	Monday movie: AMY FISHER: MY STORY			News	The tonight show (23h35)			
WCFE	ITN world news	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour		All creatures great and small		Masterpiece theatre		Great performances		Eastenders	40 something		
TSN	WWF Wrestling (17h30)	Sportsdesk	Inside sports	Basketball. Association nationale. Les Lakers de Los Angeles contre le Heat de Miami.			Auto racing special - Richard Petty tribute		Sportsdesk		Inside sports			
F.C.	HOT SHOTS! (17h30)		LOVE HURTS			THE SILENCE OF THE LAMBS			THE LAST BOY SCOUT					
RDS	Les héros de l'hiver	Sports 30	Omnium de quilles Canadian Tire	Chasse et pêche		Rugby		Sports 30		Sports soleil	Les courses à Blue Bonnets			

\* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

# Détente

## Bridge

### LA BATAILLE DES PARTIELS NO 197

En compétition par paires, la bataille des partiels peut faire une grande différence lors de la publication des résultats à la fin de la séance. La donne d'aujourd'hui est un exemple de cette bagarre gagnée par Nord-Sud.

Donneur : Ouest  
Vulnérable : Personne.  
Nord  
♠ V 8  
♥ A 10 7 6 3  
♦ R 8 7 5 4  
♣ 9

Ouest Est  
♠ 9 6 5 ♠ 10 7 4 3  
♥ D 8 2 ♥ R V 4  
♦ A D 3 ♦ V 10 9  
♣ D 10 4 2 ♣ A R 5

Sud  
♠ A R D 2  
♥ 9 5  
♦ 6 2  
♣ V 8 7 6 3

Ouest	Nord	Est	Sud
P	P	1♣	P
1 SA	2♥	P	P
3♣	3♦	P	3♥

Fin

Nord a raté une occasion en or de mettre fin rapidement à cette guerre. En effet, si Nord passe à son troisième tour d'enchères, Sud donnera un petit bec au contrat à trois trèfles en contrant ce contrat. Nord-Sud n'auront aucune difficulté à amasser plus de points en contrant trois trèfles qu'il est possible de le faire en réalisant un partiel.

Entame: As de trèfle (As de as et roi).

L'entame avec l'as de trèfle conserve la levée. Est décide de jouer le trois de pique à la deuxième levée. Notre déclarant gagne le retour pique au mort et appelle le deux de carreau gagné par Ouest avec son as. Voulu empêcher une coupe au mort, Ouest joue un atout que le déclarant gagne avec l'as. Le roi de carreau est joué et est suivi d'un petit carreau coupé par le mort. Ouest reprend la main avec son valet de pique et rejoue un atout qui est gagné par Est avec le valet. Les cartes restantes sont:

Nord  
♠ -  
♥ 10 7 6  
♦ 8 7  
♣ -

Ouest Est  
♠ 9 ♠ 10 7  
♥ D ♥ R  
♦ - ♦ -  
♣ D 10 4 ♣ R 5

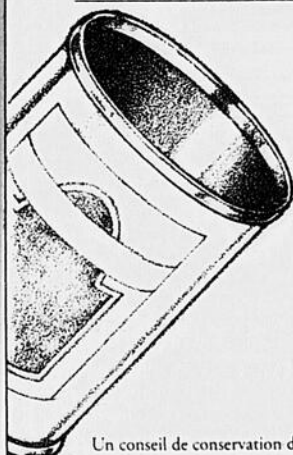
Sud  
♠ R D  
♥ -  
♦ -  
♣ V 8 7

Est rejoue un pique qui est gagné avec la dame du mort. Le retour trèfle est coupé par notre déclarant qui persiste en atout. Les deux derniers atouts sont séparés dans les jeux Est-Ouest et cela assure la réussite du contrat: 3 coeurs fait 3 pour 88 points sur 100.

Est aurait pu faire chuter notre déclarant en jouant atout à la deuxième levée ou bien en revenant avec le roi de trèfle et en débloquent plus tard dans le jeu son roi de coeur afin d'éviter d'être obligé de concéder deux piques à la fin.

Jacques LALIBERTÉ

Cette boîte de conserve pourrait soutenir un cadre...



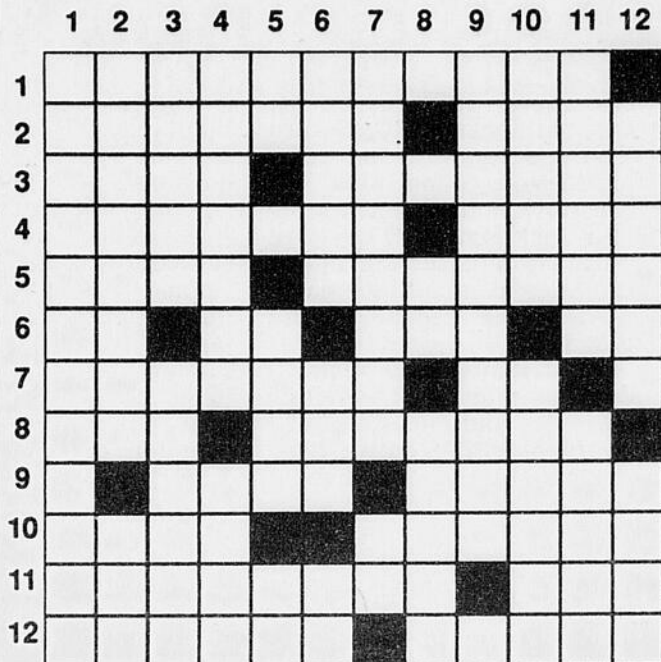
Alors, au lieu de jeter vos boîtes de conserve dans un sac vert, mettez-les dans un contenant de récupération. Elles seront transformées en clous, outils, pièces de moteur...



Un conseil de conservation de Collecte sélective Québec

## Mots croisés

NO D-2177



### HORIZONTALEMENT

- Oiseaux.
- Elle peut être causée par un sentiment vif de peur - Cap. de l'État de Perak.
- Tante - Commencera à paraître.
- Scies - Ne dit pas.
- Se poiler - Bornée.
- Pron. indéfini - Neptunium - Cité antique - De là.
- Recevais au moyen d'appareils radioélectriques - Car-te.
- Fleur - Révées.
- Ventilé - C'est une déesse.
- Tente destinée à protéger des intempéries tout ou partie d'un navire - Effleu-rera.
- Importuner - Pinard.
- Ville italienne - Exprimes.

### VERTICALEMENT

- Disparates.
- Conçus - Pote.
- Partie tournante d'une ma-chine (électr.) - Chant litur-gique.
- Retiraient - Paradis terrestre.
- Nickel - Grand vassal de la couronne - Radon.

- Proportionnée - Poisson rou-ge - Cube.
- Tumeur développée dans le canal médullaire d'un os - Note.
- Ruisseau - Pingre.
- Qui appartient au bord de la mer (f.).
- Guetta - Moutarde sauvage.
- Argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elles devienne le sujet de la sui-vante - Devient aigre.
- Se dépêchent (se) - Marque l'exclusion.

### SOLUTION DU PROBLÈME D-2176

1	A	R	T	I	S	A	N	A	L	R	I
2	L	E	U	E	M	E	R	I	T	E	S
3	T	I	E	N	N	E	N	T	A	M	I
4	E	T	N	A	R	E	E	L	L	E	S
5	R	E	T	I	F	T	R	A	C	T	S
6	C	R	A	S	T	E	L	T	B	S	
7	A	I	M	A	B	L	E	I	V	R	E
8	T	O	I	L	I	O	B	I	E	R	
9	I	N	T	R	E	P	I	D	E	S	
10	O	S	A	I	S	G	E	L	O	S	E
11	N	R	R	S	N	A	N	O	U		
12	S	I	D	E	R	E	E	S	S	U	R

## Mot mystère

805 5 lettres Le mot clé: rire aux larmes

amusé	déride	grimace	loustic	siffle
bavard	drôle	grivois	marré	singerie
batifole	égrillard	Hardy	marré	tordant
bavard	esclaffé	imiter	pitre	vêtu
blague	farce	jeu	poilé	vexé
Bobèche	fêtard	joie	ricane	voeu
bon	fête	joyeux	rigoler	
bouffon	folle		rigolo	
boutade			risée	
clown	gag	laid	robe	
crevant	gens	larme	satire	
cuite	gousse	Laurel		

Solution du problème précédent: dérobade

B	G	E	N	S	F	E	L	F	F	I	S	P	R	B
A	C	O	G	E	S	S	U	O	L	G	I	I	O	L
V	B	U	T	E	V	C	B	L	M	T	C	U	E	A
A	E	A	I	E	I	L	O	I	R	A	T	I	B	G
R	R	E	S	T	L	A	U	E	N	A	R	A	O	U
D	L	U	S	A	E	F	F	E	D	W	T	R	R	E
R	M	U	U	I	A	F	F	E	L	I	O	P	E	E
A	O	R	E	R	R	E	O	T	F	S	R	L	X	E
L	E	C	C	I	E	N	N	O	D	I	B	E	C	J
L	I	E	R	L	R	A	L	R	L	O	V	A	D	O
I	D	M	A	E	D	E	I	Y	B	V	M	O	J	Y
R	D	R	I	R	V	G	G	E	D	I	E	E	E	E
G	M	I	O	T	O	A	C	N	R	R	U	T	I	U
E	A	T	A	L	E	H	N	G	I	G	A	O	E	X
R	I	G	O	L	E	R	I	T	A	S	J	H	E	F

## Horoscope

Lundi, le 28 décembre 1992

Durs à la tâche, pour eux comme pour les autres, voilà comment seront les enfants qui naissent aujourd'hui. Excellent sens de l'organisation, esprit pratique et pragmatique, ils aspireront à parvenir à la tête du groupe, plus tard, d'une entreprise. Ils en auront les capacités. Distants mais justes. Gloire des parents.

**Bélier: du 21 mars au 20 avril:** Les astres vous favorisent aujourd'hui. Certaines personnes vous mettront en relation avec leurs amis haut placés. N'oubliez pas qu'il est parfois plus facile d'atteindre ses buts lorsqu'on accepte l'aide d'autrui. Alors, soyez combatif et vous contournez facilement tous les obstacles de la journée. L'amour et la compréhension régnant au foyer vous feront passer une excellente soirée.

**Taureau: du 21 avril au 20 mai:** Tout ce que vous faites semble tourner à votre avantage. Profitez-en pour consolider votre situation à votre travail, car l'on appréciera surtout vos qualités d'initiative et de rigueur. C'est aussi une bonne journée pour vous adonner à votre hobby où tout vous paraîtra aisé. Vous vous ferez des amis facilement. Votre sourire et votre sens de l'humour feront des conquêtes.

**Gémeaux: du 21 mai au 21 juin:** Votre travail sera source de satisfaction et vous récolterez le fruit de vos labeurs. L'encouragement de vos supérieurs se continuera. Évitez de prendre un repas trop copieux, car l'embonpoint vous guette. Écoutez les bons conseils d'une personne âgée et l'harmonie reviendra dans votre vie affective. Une soirée reposante vous est nécessaire.

**Cancer: du 22 juin au 22 juillet:** Vous avez eu tendance à un peu trop vous renfermer sur vous-même ces derniers temps. Des échanges d'opinions avec vos amis vous seraient très enrichissants. Envisagez aussi la possibilité de prendre des vacances, de voyager, ne serait-ce qu'une journée ou deux. Sachez comprendre les petites insinuations que laisse échapper votre conjoint.

**Lion: du 23 juillet au 23 août:** L'argent ne fait pas le bonheur! Cette formule éculée serait juste dans votre cas aujourd'hui. Oubliez les tracasseries financières qui vous minent le moral depuis un certain temps et jouissez de la vie. Une personne chère n'attend que votre présence pour vous apprécier et passer de bons moments.

**Vierge: du 24 août au 22 septembre:** Journée difficile au travail. Vos patrons remontront en cause ce que vous avez accompli dernièrement. Si vous réussissez à vous exprimer clairement vous aurez gain de cause dans ce conflit. Une rencontre avec un ami vous remontera le moral. En se confiant à vous, il vous témoignera beaucoup de confiance. Il serait bon de réviser vos polices d'assurances.

**Balance: du 23 septembre au 23 octobre:** Il vaut toujours mieux s'occuper de ses propres affaires. Ainsi, évitez de confier vos tâches à autrui sinon vous aurez à vous plaindre d'injustice. N'oubliez pas d'oxygéner vos poumons, ne serait-ce que par une marche. Les célibataires connaîtront les délices de l'amour durant la soirée.

**Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre:** Des tâches supplémentaires devront être accomplies, soit au travail ou dans votre demeure. Il ne sert à rien de négliger, mieux vaut les attaquer de front. Un bonus ou des arranges auxquels vous avez droit tardent quelque peu à entrer. Méfiez-vous des relations amicales qui pourraient nuire à l'entente familiale.

**Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre:** Finalement, votre travail devient une source de grande satisfaction, car des liens d'amitié s'y établissent. Vous effectuerez une démarche de dernière minute afin de satisfaire quelqu'un de votre entourage. Au plan sentimental, vous penserez devoir affronter une rupture, mais la personne aimée n'écoute pas les médisances dites sur vous.

**Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier:** Ne comptez pas trop sur votre intuition ni sur des idées intéressantes pour l'instant. Si vous avez d'importantes décisions à prendre, mieux vaut les remettre à plus tard. Il faudra cependant vous adapter à divers événements, faites-le de bon coeur en pensant à l'amour de la personne chère. Vous n'avez pas à prendre part à toutes les réunions, on se passera de votre présence.

**Verseau: du 21 janvier au 19 février:** Vous traversez en ce moment une période dynamique. Excellente journée donc pour prendre des décisions et traiter des affaires qui demandent de l'énergie. La personne qui vous aime sera très impulsive avec un sens de l'humour très poussé. Vous serez capable d'imposer l'idéal que votre coeur vous inspirera et qui guidera vos actes.

**Poissons: du 20 février au 20 mars:** Vous ne devriez pas autant douter de vous-même, car vous avez de nombreuses qualités, soyez-en sûr. Ainsi, de nombreuses personnes apprécient votre conduite et il est possible qu'on vous félicite pour l'acharnement dont vous avez fait preuve au travail. Des sorties se dessinent en soirée. Si c'est entre amis, on parlera de tout et de rien, mais cela vous détendra l'esprit. Par contre, vous brillerez dans les réunions de famille.

## Ciné-télé

LUNDI 28 DÉCEMBRE

12h30

**CFRS — CE N'EST PAS UNE VIE, JERRY 567683 (5)** (Living It Up), É.-U. 1954. Comédie de N. Taurag avec Jerry Lewis, Dean Martin et Janet Leigh. — Un jeune chef de gare qu'on croit condamné à une mort prochaine est reçu à New York comme un héros national. (1h30)

13h30

**CJPM - CFER — FANTÔME DU PARADIS 816935 (3)** (Phantom of the Paradise), É.-U. 1974. Drame musical de B. De Palma avec William Finley, Paul Williams et Jessica Harper. — Le compositeur d'un opéra rock se fait voler son oeuvre par un impresario machiavélique. (2h30)

15h30

**R.-Q. - CIVV — GARFIELD ET SES NEUF VIES 120935 (1h30)** Voir dimanche, 18h30.

18h30

**R.-Q. - CIVV — LE PIANO MAGIQUE DE SPARKY 61139** É.-U. 1987. Dessins animés. — Un phénomène étrange se produit pendant la pratique de piano d'un petit garçon. ET: **GARFIELD AU PARADIS / CE QUE TOUT BON CHIEN DEVRAIT SAVOIR (1h30)** En reprise mercredi, 15h30.

20h00

**CFRS — UN NOUVEAU DÉPART 22577 (4)** (A New Life), É.-U. 1988. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Alan Alda avec Ann-Margret et Veronica Hamel. — Une belle entente s'établit entre une femme-médecin et un divorcé qui a du mal à se faire à sa vie d'homme seul. (2h)

**CJPM - CFER — TROP JEUNE POUR JOUER LES HÉROS 48935 (5)** (Too Young The Hero), É.-U. 1988. Drame biographique de B. Kulik avec Ricky Schroder, Jon De Vries et Debra Mooney. — En 1942, un garçon de douze ans réussit à se faire passer pour plus âgé et est engagé dans la marine américaine. Film tourné pour la télévision. (2h)



Jerry Lewis

22h00

**R.-Q. - CIVV — DANS LE CIRQUE DE PUCES 7425119 (5)** É.-U. 1991. Comédie dramatique de A. Dossor avec Anthony Hill, Nigel Hawthorne et Dalton Walters. — Un mulâtre de douze ans fait la connaissance d'un vieux Juif avec qui il tente de monter un spectacle de cirque avec des puces. Film tourné pour la télévision. (1h40)

23h00

**TV5 — LE RAPPORT DU GENDARME 225935** Fr. 1986. Drame psychologique de C. Goretta avec Marie Collins, Fred Ulysse et Anouk Grinberg. — La vie d'une famille de fermiers est perturbée lorsqu'elle découvre un homme blessé près de chez eux. Film tourné pour la télévision. (1h)

00h00

**CFRS — LA MAISON DE MADAME ADLER 486875 (6)** (A House Is Not a Home), É.-U. 1964. Drame psychologique de R. Rouse avec Shelley Winters, Robert Taylor et Ralph Taeger. — Dans les années 20 à New York, une immigrante devient la directrice d'une maison de prostitution. (2h)

# Arts et spectacles

Profits et service interactif

## Les hauts et les bas de nos télévisions

MONTREAL (PC) — Les deux chaînes conventionnelles privées de télévision ont fait quelques profits, en 1992, après des pertes importantes l'année précédente.

Ainsi Télévision Quatre Saisons a affiché, fin août, un bénéfice d'exploitation de 1,9 million \$ et le premier trimestre de 1992-93 se déroule «dans les budgets prévus», affirme le vice-président Charles Bélanger.

A Télé-Métropole, l'exercice s'est soldé le 31 août par un bénéfice net de 1,5 million \$. Par contre TM a fait la manchette avec l'affaire des sociétés en commandite, qui fait depuis le printemps l'objet d'enquêtes du ministère du Revenu, de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de la Sûreté du Québec.

Au rayon des nouveautés, avec près de 200 000 terminaux installés au Québec, le service interactif de Vidéotron (propriétaire de TM) innovait à l'été avec un choix entre différentes disciplines aux Jeux olympiques. Au hockey, le jeu consistait déjà à ajouter des angles de caméra.

En novembre, le supplément interactif est interrompu aux nouvelles de 18h (il doit reprendre d'ici la mi-janvier, prévoit la station privée).

Ces changements touchent la partie «télévision classique» de l'interactif et non l'ensemble du service Videoway, qui doit aller jusqu'aux possibilités de télé-achat et activités financières.



**MINISTRE - Lawrence Cannon est ministre des Communications dans le Cabinet de Robert Bourassa.**

### Eparpillement

En novembre, Videoway équipe TM de deux grilles horaires de plus, faites de reprises d'émissions de la chaîne originale.

En fait TM et le réseau TVA misent sur l'éparpillement. Suivant leur stratégie, l'inévitable fractionnement du marché de la télévision apportera de l'eau à ce nouveau moulin.

En face, Radio-Canada observe avec prudence. A sa deuxième année, son feuilleton jeunesse «Watatatow» a renoncé au volet interactif de 1991-92. Or ce volet coûtait de 15 à 20 pour cent en sus du devis régulier, une dépense qu'absorbait Vidéotron justement.

Nul doute qu'un tel supplément aux nouvelles de 18h, à TM, coûte au moins aussi cher. Mais la station pourra toujours réduire les dépenses de l'interactif, qu'elle a déjà envoyé à la chasse aux revenus; les annonceurs paieront en conséquence, pour la diffusion totale de leurs 30-secondes sur les trois grilles horaires de TM.

### Document controversé

En télévision généraliste, à Radio-Canada, les nouvelles sont revenues à 18h en juin, après deux années d'ouverture à 17h30. Mais la télévision d'Etat persiste à étirer son horaire en avançant «SRC Bonjour» à 7h.

TQS, elle, après 1991 entamée sous la menace de fermeture, a pu à nouveau s'offrir une grille horaire débutant à midi, durant l'été à 16h30.

Côté contenu, la liberté rédactionnelle de Radio-Canada face au Parlement a été remise en doute avec l'affaire du documentaire «La bravoure

et le mépris» diffusé en janvier. Le président de RC, Gérard Veilleux, a désavoué cette production, cédant ainsi aux pressions, notamment du sénateur Jack Marshall, qui s'est porté à la défense de la réputation des combattants canadiens de la Seconde Guerre mondiale.

Le tribunal administratif des ondes, le CRTC, tenait en mars des audiences où Télé-Métropole et TQS, entre autres, demandaient que leur licence soit reconduite pour le maximum de sept ans.

À la mi-août, le CRTC accordait à TM une rallonge de cinq ans. L'affiliée de TVA à Québec obtenait trois ans seulement, pendant lesquels le CRTC incite la station (propriété de TM) à porter de 10 à 21 heures par semaine sa production locale.

À TQS aussi, le tribunal n'accorde que trois ans, à sa station de Montréal et au réseau, mais cinq ans à CFAP-TV de Québec. Le jugement du CRTC note que «la titulaire n'a pris aucun engagement précis».

Un an après les hauts cris du secteur privé contre Radio-Canada, financée à la fois par les contribuables et la publicité, la société d'Etat risque-t-elle toujours que son temps commercial soit ramené de 12 à huit minutes l'heure?

En octobre, son vice-président Guy Gougeon trouvait au contraire «pertinent pour nous

d'augmenter nos revenus publicitaires». RC fait face à un manque à gagner global de 53 millions \$ pour 1993-94.

### Malvus

D'autres diffuseurs à double source de revenus sont malvus, comme RDS et Musique Plus qui vendent chacun huit minutes l'heure. Si la seconde ne touche des compagnies de câble qu'un prix de gros de 10 cents par abonné par mois, la première en commande un de 1,15\$.

Or, ces chaînes câblées n'ont pas de frais de diffusion hertzienne ni ceux d'une grille généraliste.

Canal Famille est la seule à avoir eu le renouvellement de sept ans, jusqu'à fin août 1999, recevant en plus les louanges

des commissaires des ondes.

### Moins cher s.v.p.

Le ministre des Communications du Québec, Lawrence Cannon, en soulignait de son côté une bien bonne, en février. À Ottawa, la Commission du droit d'auteur, en application de l'accord de libre-échange, a décidé de répartir au simple pro rata de la population la facture des diffuseurs américains, relayés au Canada.

De sorte qu'au Québec, les compagnies de câble doivent payer 11 millions \$ par an. Mais la véritable écoute des Québécois d'émissions en anglais, vérifiée par les mesures d'auditoire depuis 30 ans, ne devrait donner lieu qu'à une facture de 4,4 millions \$, calcule-t-on au ministère.

## En bref

### Miron honoré

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil de la langue française Pierre-Etienne Laporte a remis, récemment, les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique au poète Gaston Miron.

Institué en 1978, l'Ordre des francophones d'Amérique est une distinction décernée annuellement par le Conseil de la langue française. Elle a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement de la langue française, ont accordé leur soutien à l'essor de la vie française en Amérique ou l'on fait connaître ailleurs dans le monde.

Poète, Gaston Miron est président-fondateur des Editions de l'Hexagone (groupe Sogidès). Il a publié dans la plupart des revues littéraires du Québec et a contribué à la fondation de nombre d'entre elles. Ses textes poétiques, dont certains ont été traduits dans plusieurs langues, lui ont valu de nombreux prix littéraires, notamment le prix Appolinaire.

GUIDE	mardi et	3 \$
HORAIRE	mercredi	
<b>CINÉMA JONQUIÈRE</b>		
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261		
UNE SECONDE CHANCE (G)		
25 déc.:	5:15 - 7:15 - 9:15	
26 au 30 déc.:	1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15	
31 déc.:	1:15 - 3:15 - 5:15	
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G)		
25 déc.:	5:00 - 7:15 - 9:30	
26 au 30 déc.:	12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:30	
31 déc.:	12:00 - 2:30 - 5:00	
<b>CINÉMA IMPÉRIAL</b>		
1120 BOUL. TALBOT 549-9022		
UN MONSIEUR DISTINGUÉ (G)		
25 déc.:	4:40 - 9:20	
26 au 30 déc.:	12:00 - 2:10 - 4:40 - 9:20	
31 déc.:	12:00 - 2:10 - 4:40	
ALADDIN (G)		
25 déc.:	4:00 - 6:00 - 7:40	
26 au 30 déc.:	12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 7:40	
31 déc.:	12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00	
LES PILLEURS (18+)		
25 au 30 déc.:	7:00 - 9:30	
L'AMANT (16+)		
25 déc.:	5:10 - 7:10 - 9:10	
26 au 30 déc.:	1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10	
31 déc.:	1:10 - 3:10 - 5:10	
LE GARDE DU CORPS (13+)		
25 déc.:	4:40 - 7:00 - 9:35	
26 au 30 déc.:	12:00 - 2:10 - 4:40 - 7:00 - 9:35	
31 déc.:	12:00 - 2:10 - 4:40	
<b>CINÉMA PLACE DU ROYAUME</b>		
1451 BOUL. TALBOT 545-4260		
DES HOMMES D'HONNEUR (G)		
25 déc.:	3:45 - 7:00 - 9:40	
26 au 31 déc.:	1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:40	
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G)		
25 déc.:	4:00 - 7:05 - 9:25	
26 au 31 déc.:	1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:25	
UNE SECONDE CHANCE (G)		
25 déc.:	3:20 - 7:10 - 9:15	
26 au 31 déc.:	1:15 - 3:20 - 7:10 - 9:15	
INFO-HORAIRE		
ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002		

# Concours

## CES ENFANTS D'AILLEURS

et **QUOTIDIEN**

Libre Expression

ARLETTE COUSTURE

remettent  
10 livres du  
nouveau roman  
d'Arlette Cousture

CES ENFANTS D'AILLEURS  
Même les oiseaux se sont tus

## CES ENFANTS D'AILLEURS

C'est l'histoire de Jersey, Elisabeth et Jan enfants de Zofia musicienne et Tomasz professeur d'histoire, nés à Cravocie en Pologne, vivant les heures sombres de la Deuxième Guerre mondiale dans une Europe si triste que même les oiseaux se sont tus. Mais bien vite ils trouvent tour à tour où semer leurs rêves de bonheur et d'amour de l'autre côté de l'Atlantique en ce Canada où le violon de Zofia pourra résonner de nouveau. Arlette Cousture nous offre ici, encore une fois, des personnages vrais et attachants, avec cette grande authenticité qui fait sa marque

**POUR PARTICIPER:**

- Remplir le coupon ci-joint et le faire parvenir à l'adresse mentionnée.
- Les tirages au sort se feront le mardi 12 janvier 1993, 15h00 parmi tout le courrier reçu au journal.
- Les noms des gagnants(es) seront publiés dans le Quotidien et les personnes pourront réclamer leur livre en se présentant au journal.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Faites parvenir à:  
**Le Quotidien**  
**"Concours Ces enfants d'ailleurs"**  
1051, Boul Talbot  
Chicoutimi  
G7H 5C1

# Les petites annonces



• 545-4014 • 668-4506 • 679-3832  
 SAGUENAY ALMA et les environs ST-FÉLICIEN et les environs  
 1051 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI - G7H 5C1

*ça rapporte gros*

## INDEX

- HABITATIONS/IMMEUBLES  
TERRAINS / 1 à 21
- VÉHICULES  
30 à 43
- EMPLOI/ENSEIGNEMENT  
50 à 53
- DIVERS  
59 à 78
- MESSAGES PERSONNELS  
AVIS / 80 à 82
- SPORTS / LOISIRS  
100 à 109

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**QUOTIDIEN**  
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de parution. Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8h30 et 13h30.

**PROGRÈS-DIMANCHE**  
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30, le jeudi précédant la parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

**VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?**  
 Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

## TARIFS

En vigueur le 1er janvier 1992

	10 mots ou moins	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	5,93\$	7,75\$
2 jours	7,15\$	
3 jours	8,40\$	
4 jours	9,45\$	
5 jours	10,60\$	
6 jours	12,30\$	

**PLUS 7% T.P.S**  
**et 4,28% T.V.Q.**

Mots additionnels: 0,35\$  
 Lettrage majuscule: 2,90\$  
 Encadrement: 2,90\$

No. de département: 55,00\$

PRIÈRES:.....35,00\$ / + taxe 11,28%  
 AVIS DE DÉCÈS:.....55,00\$ / + taxe 11,28%

Aucune facturation.  
 Acceptons les chèques, cartes de crédit.



## HEURES D'AFFAIRES

8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h25  
 du lundi au vendredi

Nous prenons les annonces classées au comptoir sur l'heure du midi.

Les annonces classées du Progrès-Dimanche, jusqu'au vendredi 16h00 précédant la publication.

progrès-dimanche

le QUOTIDIEN

### 03 Bâtisses commerciales

BATISSE commerciale à louer 30x70, chauffée, éclairée. Tél. 543-6318.

### 06 Chalets à louer

MONT-VALLIN, à louer pour l'hiver. Tél. 548-3249.

### 07 Chambres à louer

ALMA: grande chambre, lit double, cuisine complète, salon, T.V., câble, laveuse, sècheuse, à partager avec 2 étudiants, libre immédiatement, face au Campus B, \$45/semaine, tél. 668-8858.

CHICOUTIMI: dans un appartement, accès salon et cuisine, quartier Côte Réserve, \$180/mois, tél. 543-7966, heures d'affaires.

CHICOUTIMI: grandes chambres, très propre, cuisine communautaire, laveuse, sècheuse, stationnement. Tél. 693-0810.

CHICOUTIMI: cuisine commune, buanderie gratuite, très propre, premier étage. A partir de \$150/mois. Tél. 545-9847.

CHICOUTIMI: près Place Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sècheuse, \$45/0/semaine, tél. 543-4956, 696-1633.

CHICOUTIMI: meublé, cuisine communautaire, stationnement, près Université, Cégep. Libre immédiatement. Tél. 545-5095, 549-6705.

MONTREAL: chambre meublée à sous-louer centre-ville, idéal étudiant(e), \$217/mois. Tél. 544-2129.

### 12 Fermes à vendre

Recherche ferme secteur Lac-à-la-Croix, environ 150 acres, sans quota, tél. 342-6607.

### 15 Locaux à louer

AUBAINE! Promotion spéciale, 2 mois gratuits ou rachat de bail existant. Bureau à louer, 555 Bégin, Chicoutimi, près centre-ville et Boulevard Université, chauffé, éclairé, climatisé, conciergerie, stationnement privé. Jusqu'à 1.800 pieds carrés. Aménagé et disponible avec service de réceptionniste, photocopieur, fax, meubles (si nécessaire). Téléphoné en tout temps, 690-0266.

CHICOUTIMI, ARRIÈRE PLACE-ROYAUME, 500 A 1.000 PIEDS CARRÉS, \$5,00 DU PIED CARRÉ. TEL. 693-3383

LOCAL Commercial, 339 Racine Est, chauffé, 500 pieds carrés, \$600/mois. 343 Racine Est, chauffé, 450 pieds carrés, \$575/mois. 342 du Havre, 3.000 pieds carrés, chauffé. Pouvant servir pour entrepôt, bureaux ou autres. Grande porte pour véhicule. Libre immédiatement. Tél. 543-6017 C. Hudon.

PLACE Champs Elysées, local commercial, 2.275 pieds. Tél. 696-3133, soir. 545-7245, 678-9765 Gilles Gagné.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises, aussi entrepôts. Tél. 549-3065.

### 16 Logements à louer

A BIEN SE LOGER pour \$320/mois, 3/4, meublé, eau chaude, laveuse, sècheuse, Rivière-du-Moulin, tél. 543-0418.

ALMA, grand 4/4, 5/5, situés rue des Mélèzes, service de conciergerie, grand stationnement, 1 mois gratuit. Roland, 668-6714, 543-7966.

A LOUER au mois, 4/4, 5/5, semi-meublés ou meublés si désiré. Tél. 549-5537, paget.690-8605.

ARVIDA: 1/4, meublé, chauffé, éclairé, situé Carré Davis, \$250/mois. Tél. 548-7111.

ARVIDA: 2/4, chauffé, meublé, éclairé, tapis mur-à-mur, libre. Tél. 548-9618.

ARVIDA: 5/4, chauffé, éclairé, tapis neuf, peinture fraîche, \$450. Tél. 548-9643.

ATTENTION - 1 MOIS GRATUIT A VENDRE OU A LOUER PRES DE L'UNIVERSITE ET DE PLACE DU ROYAUME AVEC PISCINE EXTERIEURE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2. INF. 693-3383.

ATTENTION: Quartier Université, près Polyclinique, 3/4, 4/4, meublé, semi-meublé ou non meublé, avec ou sans foyer, peinture à neuf, tapis lavés, déneigement, conciergerie et entrée avec accès contrôlée, piscine l'été. Tél. 545-7620, 549-1200.

ATTENTION: La-Baie, 4/4 haut de bungalow, 3ième Rue, 5/4 jumelé rue St-François. Tél. 544-9236, 545-7620.

AVIS VOTRE 3/4 EST DEVENU TROP PETIT? LA FAMILLE S'AGRANDIT? BESOIN D'UN COIN DE TRAVAIL OU TOUT SIMPLEMENT PLUS D'ESPACE? NOUS AVONS POUR VOUS DE BEAUX 4/4 POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS PAR MOIS. LAISSEZ-VOUS TENTER PAR NOTRE OFFRE ALLECHANTE. CONTACTEZ NOTRE AGENTE DE LOCATION OU APPELEZ A NOS BUREAUX 690-3612, 547-5286.

CHARLESBOURG, boulevard du Jardin, grand 4/4, moderne, avec tous les services. Tél. 663-4406.

CHICOUTIMI: rue des Crécerelles, Joseph-Dandurand, Lorenzo-Genest, 3/4, 4/4, 5/5, grands logements, beaucoup de commodités, très propre. Tél. 549-2376, 549-2122.

CHICOUTIMI-NORD, côté de jumelé, libre immédiatement, 4/4, 166 Julie, \$560 non chauffé, non éclairé. Tél. 543-1268 J.A. Bellefleur.

CHICOUTIMI-NORD: 3/4, 4/4, 5/5, chauffés, eau chaude. Un mois gratuit. Tél. 549-2380 en tout temps 543-7966, 690-0266.

CHICOUTIMI: 3/4, chauffé, éclairé, près centre-achat, Steeve, 678-1900, 690-0266, 543-7966.

CHICOUTIMI maison en rangée, rue Léonidas-Bélanger, secteur Rivière-du-Moulin, 5/4 sur 3 étages avec sous-sol, insonorisation 100% (Coopérative d'habitation), occupation 1er janvier 1993, \$540 00. Tél. 543-7966, 690-0266, 542-8784 en tout temps.

CHICOUTIMI: libre immédiatement, 4/4, \$510/mois, chauffé, éclairé, 1255 Angoulême, appartement 66. Tél. 543-1268.

CHICOUTIMI: 4/4, près centre-ville, très propre, libre immédiatement, semi-meublé, meublé ou non. Tél. 545-1843, 549-1271.

CHICOUTIMI, PRES DE DOMINIQUE RACINE, beau 4/4, 495\$/mois, non chauffé, non éclairé, situé au 68 Joffret. LIBRE IMMEDIATEMENT. Claude Verreault. Tél. 696-1324.

CHICOUTIMI: 3/4, meublé ou non, Côte-Reserve, libre immédiatement. Tél. 543-1122, 549-3521.

CHICOUTIMI: 3/4, chauffés, éclairés, près des centres d'achats, Roland, 690-2396, en tout temps 543-7966.

CHICOUTIMI: 287, Jacques-Cartier, 4/4, meublé, près cégep, libre immédiatement, \$325 non chauffé. Tél. 690-3385, 549-5149.

CHICOUTIMI: 2/4, 3/4, 4/4 (pour 4/4, un mois gratuit), immeuble récent et très propre, chauffés, meublés ou non, couvre-planchers et armoires mélamine neufs. Possibilité de location au mois. Tél. 543-9365, 543-4037, 543-9654.

CHICOUTIMI: 449, Marcel-Portail, jumelé 5/4 pièces, \$535/mois non chauffé, non éclairé. Tél. 543-1268 J.A. Bellefleur.

CHICOUTIMI: 533 Racine, 3/4, chauffé, éclairé, meublé, près cégep. Tél. 545-8661, 549-5149.

CHICOUTIMI, rue Des Crécerelles, 3/4, chauffé, éclairé, meublé ou semi-meublé. Tél. 690-2396, Roland 543-7966, 690-0266.

CHICOUTIMI-NORD: 4/4, eau chaude fournie, \$450. Tél. radio-chasseur. 693-9784, 543-7966.

CHICOUTIMI: 4/4, rue Bégin, chauffé, \$465, très propre, libre immédiatement, 1 mois gratuit. Tél. 549-6288.

CHICOUTIMI: 1220, Adélaïde Proude, 5/4 demi-sous-sol, \$525/mois chauffé, éclairé. Tél. 545-9847.

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, 1/4 demi-sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, \$265/mois. Tél. 545-9847.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5/4, porte-patio, stationnement, remise intérieure, très propre, libre 1er janvier, \$435. Tél. 545-6187, 549-9343 après 18h00.

CHICOUTIMI-NORD: 2/4, premier plancher, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er février, \$275. Tél. 545-6187, 549-9343 après 18h00.

CHICOUTIMI: 4/4, 1692 des Cormiers, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, Libre immédiatement, Trust Général, Josée Allaire, 549-6490.

CHICOUTIMI: 1631 des Grands Ducs, 581 Des Pigeons, près centres d'achats, 4/4, style condo, remise extérieure, insonorisation supérieure. Inf. 696-1158, 545-1930.

CHICOUTIMI: 1/4, meublé, chauffé, éclairé, près cégep et université. Tél. 545-0698.

CHICOUTIMI-NORD: 3/4, entrées laveuse sècheuse, près Chariés-Gravel, libre immédiatement. Tél. 543-7255.

CHICOUTIMI: 4/4, porte-patio, près de la Pulperie. Tél. 548-5601.

CHICOUTIMI: 641 Audet, 5 minutes du centre-ville, 5/4, non chauffé, non éclairé, libre 1er janvier, pas d'animaux. Avec stationnement, \$450 négociable. Tél. 549-1515, 545-6677.

CHICOUTIMI: 725 Joliette: 3/4, chauffé, éclairé, meublé, \$390/mois. Libre immédiatement. Tél. 545-9549, 543-0297, 549-8564.

CHICOUTIMI des Oblats 2/4 et 4/4, Joffret 3/4. Tél. 543-2689.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5/4, porte-patio, stationnement, remise intérieure, très propre, libre 1er janvier, \$435. Tél. 545-6187, 549-9343 après 18h00.

CHICOUTIMI: rue Bégin, 4/4, semi-meublé, \$300/mois. Libre immédiatement. Tél. 545-2247.

CHICOUTIMI: centre-ville, 5/4, rénové, \$395. Tél. 693-0276, 693-9100.

CHICOUTIMI: 3/4, éclairé, chauffé, semi-meublé, libre immédiatement. Tél. 549-7497.

CHICOUTIMI: 4/4, rénové, non chauffé, non éclairé. Tél. 549-5693, 543-5088.

CHICOUTIMI: boulevard Saguenay, près centre-ville, grand 5/4, refait à neuf, chauffé, eau chaude fournie, 400\$/mois. Un mois gratuit. Tél. 545-2247.

CHICOUTIMI-NORD, grand 4/4, non chauffé, non éclairé, peinture neuve, libre immédiatement. Tél. 693-0103, 698-1171.

CHICOUTIMI: 3/4, chauffé, éclairé, meublé ou semi, face au cégep et UOAC. Tél. 693-8818.

CHICOUTIMI: 3/4, 4/4, meublés, laveuse sècheuse comprises, 2ième étage. Libre immédiatement. Tél. 545-5095, 549-6705.

CHICOUTIMI: 4/4, rue Bégin, chauffé, \$465, très propre, libre immédiatement, 1 mois gratuit. Tél. 549-6288.

JONQUIERE: 4/4, 5/4, boulevard des Etudiants, libre immédiatement. Tél. 548-4517, 543-9670.

JONQUIERE rue Boulé 3/4, chauffé, éclairé, très beau, service de conciergerie, libre immédiatement. Un mois gratuit. Tél. 690-0266, 543-7966.

JONQUIERE: maison en rangée, rue St-Eugène, 5/4, neuf, sur 3 étages, avec sous-sol, insonorisation 100%, \$540 non chauffé. Tél. 543-7966, 690-0266, 542-8784 en tout temps.

JONQUIERE: 4/4, services inclus, service de conciergerie, près des Galeries Clara, 542-9459, en tout temps 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE: 4/4, non chauffé, non éclairé, bas de maison, centre-ville. Libre immédiatement. 2202 Jodoin, \$340. Tél. M. Bergeron ou M. Hudon 547-6611, 542-3919.

JONQUIERE: 3/4, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, conciergerie, buanderie, stationnement, \$350/mois, libre 1er janvier, tél. 548-6951, 695-1501.

JONQUIERE: jumelé neuf, prêt pour janvier, 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol fini, remise \$560 non chauffé, non éclairé. Tél. 547-2700.

KENOGAMI: 3679, Boullé, 4/4, premier plancher avec sous-sol, \$400/mois, non chauffé, non éclairé, tél. 547-0938.

LA-BAIE: Avenue du Port, un mois gratuit, 3/4, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tél. Steeve, 678-1900, en tout temps 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE: 3/4, chauffé, éclairé, rue du Perron, des Saules, libre immédiatement. Un mois gratuit. Patrice, 544-4361, 543-9670.

LA-BAIE: 4/4, chemin du Plateau, 1 mois gratuit, service de conciergerie. Libre immédiatement. Steeve, Tél. 678-1900, 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE: 4/4, 5/4, 1 mois gratuit, très propre, libre immédiatement, avec service de conciergerie. Rita, tél. 544-5683, 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE: 4/4, 3/4, boulevard Grande Baie, libres immédiatement. Un mois gratuit. Tél. 544-6163, 543-7966.

LATERRIERE: 4/4, chauffé, éclairé. Service de conciergerie. Un mois gratuit. Tél. Steeve, 678-1900, en tout temps 543-7966.

LATERRIERE: IMMEUBLES G.E.L.D.M. Enr.: Logement 4/4, rue Lapointe Laterrière. Disponible immédiatement. Tél. 678-2846, 678-2400, 678-9912.

PLACE-PERIBONKA: Chicoutimi, 130-120-112-100-82-70, Place des Ecorceurs, grands 4/4, 5/4, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastrée, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visite, 130 Place des Ecorceurs numéro 202. Tirage le 1er septembre 1993, un an de loyer gratuit parmi tous ceux qui loueront ou renouvelleront leurs baux pour un an. M. Roland Gilbert, 549-7923, radio-chasseur 696-8355.

RIVIERE-DU-MOULIN: 1295 Père-Honorat, 5/4, non chauffé, non éclairé, 2e étage. Inf. Josée Allaire, heures bureau, 549-6490.

RIVIERE-DU-MOULIN: (Des Cormiers, St-Martin, du Parc), 4/4, 3/4, meublé ou non meublé. Tél. 690-6308.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3/4, meublé, chauffé, éclairé, déneigement compris. Inf. Josée Allaire, heures bureau, 549-6490.

ST-JEAN-EUDES: 2/4, refait à neuf, armoires mélamine. Idéal pour personne seule. \$250. Tél. 548-2755.

UN MOIS GRATUIT: CHICOUTIMI: rue Angoulême, 4/4, chauffé, éclairé, aussi: 5/4 eau chaude et prise d'auto fournie. Se présenter en tout temps au 1160 Angoulême appartement 4. Tél. 549-5537, paget.690-8605.

### 17 Maisons à vendre

DEVENIR propriétaire au prix d'un loyer: Jumelés neufs, 4 chambres, 2 salles de bains, salon, cuisine, sous-sol fini, remise, patio, terrain aménagé, disponible à Jonquière et Chicoutimi. Tél. 547-2700.

### 18 Maisons à louer

CHICOUTIMI, arrière Place-Saguenay, 3 ans, 4/4 ou 5/4, avec verrière. Tél. 696-4768.

CHICOUTIMI: bungalow 4 chambres, 2 salles de bains, poêle, frigidaire, lave-vaisselle si désiré, terrain clôturé, arrière Place Royaume, \$600/mois, libre immédiatement. Pourrait même être vendu. Tél. 545-1831, 677-3302.

CHICOUTIMI: 676 Des Perdrix, jumelé 5/4, 2 étages, \$550/mois non chauffé, non éclairé. Tél. 545-9847.

VALIN, maison 2 étages, \$530/mois. Tél. 549-9332.

### 21 Terrains à vendre

LOT à bois, secteur Ville de la Baie, avec chalet bois rond 14x16. Possibilité d'une érablière. Tél. 544-3760.

### 30 Autos à vendre

ACHAT ET VENTE VOITURES USAGÉES. TRANSFERT DE PARTICULIER À PARTICULIER. SAUVEZ LA TAXE, PAS DE TPS. GEORGES GIRARD AUTO INC. 1401 BOUL. DU ROYAUME. TEL. 543-1718, 543-1224.

HONDA ACCORD LX 1991, automatique, toit ouvrant, excellente condition, 50.000 kilomètres, pneus été et hiver, acheteur sérieux seulement. négociable. Tél. 548-3867, 696-1821.

HONDA CIVIC 1986, semi-automatique, 4 pneus d'hiver neufs, 4 pneus 4 saison, avec roues comprises. \$2.995. Tél. 693-8830.

TOYOTA TERCEL 1985, 4x4, 5 vitesses, 96.000 kilomètres, \$3.200 négociable, tél. 693-8830.

DODGE 600 SE 1986 automatique 4 portes, 95.000 kilomètres, \$3.200,00, 2 taxes incluses. Tél. 693-8830.

CHEVROLET CAVALIER 1988, 2 portes, \$4.995, 2 taxes incluses. Tél. 693-8830.

MERCURY LYNX 1985, 5 vitesses, \$1.395, 2 taxes incluses. Tél. 693-8830.

BUICK CENTURY LIMITED 1985, familiale, 3.8, V-6, automatique, \$3.250. Tél. 693-8830.

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE. AUTOMOBILES J.M. ENR, 2660, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.

### 33 Camions à vendre

AUTOMOBILES J.M. ENR. CAMION CHEVROLET 1977, 305 automatique. Tél. 693-8830.

SUBURBAN 1980, 4x4, avec grappe et contrat de déneigement, prix à discuter, cause: maladie. Tél. 543-9272.

### 36 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER TNT 340, pour les pièces, \$150. Tél. 542-5136, Patrick.

Deux ALPINE 1987 503-E, chenille de montagne. Tél. 672-4820.

SNOW Mobile Bombardier, 12 passagers, essieu comme un gros camion. Tél. 275-1692.

YAMAHA 1984, ENTICER (300, pouce et poignée chauffante, très bon état, prix à discuter, tél. 549-5265.

### 37 Pièces et accessoires

ACHAT D'AUTOS ET CAMIONS USAGÉS. PAYONS COMPTANT, ASSUMONS LE REMORQUAGE. VENDONS PIECES USAGÉES DE TOUTE MARQUE. G. BOUCHARD AUTOS ENR., 545-9537

ARVIDA CLINIQUE MASSOTHERAPIE.  
TEL. 548-5163.  
SPECIALITE: STRESS — NERVOISITE —  
FATIGUE — DOULEURS — MASSAGES  
NON EROTIQUES.

DONNES-TOI du temps pour un massage profes-  
sionnel tonifiant et relaxant. Chicoutimi, 698-0847.  
NOUVEAU A CHICOUTIMI. Massage suédois à  
mon domicile. Tél. 698-1190.  
SPECIAL MOIS DECEMBRE! plus nouvelle  
masseuse studio massage ouvert 7 jours, 08h00  
à minuit. Tél. 695-3421.

RECONDITIONNEMENT de minuteriers,  
laveuse, sècheuse, poêle. Appareil-O-Sag,  
1662 boul. St-Paul, Chicoutimi.  
Tél. 545-1459, 549-9607.

### 53 Personnel demandé

ALLO TOI! Vends du SUPER BON CHOCOLAT  
et fais-toi beaucoup de FRICSSS. Attention qualité  
de luxe souvent imitée mais jamais égale,  
service professionnel, livraison rapide, campagne  
de fonds disponible. Tél. 1-800-561-2395.

BARMAN(BARMAID) demandé(e), belle apparen-  
ce, à St-Ambroise, tél. 672-2044, après 13h00.

COMPAGNIE DEMANDE pour sa succur-  
sale du Saguenay, 10 personnes à temps  
plein pour travail à l'année, \$10/heure et  
plus. Les personnes sélectionnées devront  
être disponibles à partir du 5 janvier. Pour  
entrevue, 690-3912.

### 61 A vendre ou à échanger

MAISON Mobile en Floride, près de Tampa,  
contre campeur ou roulotte. Tél. 549-7087, soir.

### 62 Ameublement

ACHAT ET VENTE NEUF ET USAGE  
REFRIGERATEUR, POELE, LAVEUSE,  
SECHEUSE, MINI-LAVEUSE, MINI-  
SECHEUSE, LAVEUSE-ESSOREUSE,  
LAVE-VAISSELLE, REPARES A NEUF,  
GARANTIE VARIANT DE 3 MOIS PIECES  
ET MAIN-D'OEUVRE, 6 MOIS ET MEME 2  
ANS SUR CERTAINES PIECES, REPRESENTONS  
VOS VIEUX SUR ACHAT DE  
NEUF, LIVRAISON GRATUITE, CHEZ:  
J.C. MARCOTTE MEUBLES ET SERVI-  
CES, 764, JACQUES-CARTIER EST,  
CHICOUTIMI, 543-3010.

ACHAT et vente d'appareils électroménagers,  
garantie 6 mois pièces et main d'oeuvre. Télé  
Réfrigération, 696-3537.

A VENDRE RAPIDEMENT. Mobilier de chambre,  
divan et fauteuil de cuir, télévision, ensemble  
stéréo, 3 chaises en cuir noir, table noire, bureau  
et chaise, aspirateur central, purificateur d'eau,  
meuble console blanc, 2 tables miroir, 2 lampes  
chrome, lit thérapeutique, gros humidificateur,  
divan-lit 3 places, tableaux, etc... Le tout à l'état  
neuf. Cause: transfert. Tél. 545-2767.

VENTE REPARATION: APPAREIL-O-  
SAG-INC. 1662 Boul. St-Paul Chicoutimi.  
Réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse.  
Pièces neuves et usagées. Service à domi-  
cile, \$14.95 par appel. Tél. 545-1459,  
549-9607.

### 63 Animaux à vendre

CHIENS: TONTE ET TOILETTAGE.  
SERVICE QUALIFIE. TEL. 545-3472.

CHIOTS Doberman, pure race, queues et ergots  
coupés, brun, 8 semaines. \$125. Tél. 693-0923.

### 64 Bois de chauffage

A BAS PRIX. Bouleau sec, tremble sec, \$55/corde,  
livrée. Tél. 542-9569.

BOULEAU, merisier, érable, vert, semi-sec.  
Tél. 693-8788 après 17h00.

MERISIER VERT, livraison rapide, prix compétitif.  
Tél. 542-4194.

Merisier, érable, bouleau vert, \$41/corde fendu,  
\$38 rond, livraison gratuite, tél. 547-0383.

### 67 Demandé

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes  
sortes de métaux, etc., 3357 Boulevard St-  
François, Jonquière, 542-6938.

### 68 Divers

A BAS PRIX: Electrolux, Filter-Queen, Rainbow et  
autres, achat, vente, pièces, réparation. Garantie  
totale. Estimée, livraison, 1409, Boul. du Royau-  
me, Chicoutimi, face Tracto. Tél. 690-3959.

ASPIRATEUR Electrolux usagé à partir de \$99.00  
modèles récents usagés \$299.00 aussi Rainbow  
Filter Queen, Kenmore ect. Moteurs neufs posés  
presque toutes marques \$99.00 garantie 1 an. 10  
modèles aspirateurs centraux en magasin à partir  
de \$399.00. Aspiratex 2000, 3691 Boulevard  
Harvey, face au Mc Donald's Jonquière 542-9451,  
sans frais: 1-800-463-9814.

Demande personne pour voyager de la Baie à  
Jonquière, entre 8h00 et 8h30 a.m. Tél. 544-4828.  
Deux manteaux de fourrure, un de loup femelle, un  
de castor homme, très bonne condition, très  
propre, orgue Hammond 124XL, tél. 662-2091.

Drill amantée industrielle Walter, valeur: \$2,800,  
prix de vente: \$2,000. Tél. 695-0623.

Offre de service pour peinture et remagnissage,  
estimation Marc. Tél. 696-1041, après 17h30 ou  
690-1297, Pierre.

## Zyzy Escortes

POUR TOUTES OCCASIONS

- 7 jours / 24 hrs/24
- 18 ans et plus
- Services personnalisés
- Danseuse
- Masseuse

Engageons jolie demoiselle. Discretion assurée.

Pour réservations: 543-6381 - 690-9407

## Sécurité à Mogadiscio

# Les deux chefs s'engagent

MOGADISCIO (Reu-  
ter) — Les Etats-Unis ont  
obtenu des deux chefs de  
guerre contrôlant Moga-  
discio un engagement  
formel visant à sécuriser  
la capitale somalienne,  
où le dernier incident en  
date a fait au moins deux  
morts.

Sous l'égide de l'am-  
bassadeur américain  
Robert Oakley, Ali Mah-  
di Mohamed et Mohamed  
Farah Aidid ont signé  
samedi un accord met-  
tant fin aux combats à  
Mogadiscio et suppri-  
mant la «ligne verte» qui  
divise la ville depuis le  
début de la guerre civile,  
a-t-on appris dimanche  
de source américaine  
autorisée.

La «ligne verte», bap-  
tisée en référence à celle  
qui divisa Beyrouth, est  
apparue au début des  
combats qui ont suivi le  
renversement du prési-  
dent Mohamed Siad Bar-  
ré en janvier 1991.

La radio de la capitale  
somalienne contrôlée  
par Ali Mahdi a rapporté

que ce dernier et le gé-  
néral Aidid apparaîtraient  
en public lundi pour  
montrer leur volonté  
d'abolir «toutes les fron-  
tières artificielles dans  
la ville de Mogadiscio».

Malgré le déploiement  
de la force internationale  
dans le cadre de l'opé-  
ration «Rendre espoir»,  
entamée le 9 décembre,  
des incidents continuent  
d'être signalés dans  
Mogadiscio.

Deux Somaliens ont  
été tués et plusieurs au-  
tres blessés lors d'une  
fusillade samedi devant  
un bâtiment des Nations  
unies dans le nord de la  
capitale, a déclaré un  
porte-parole de l'ONU.

Les assaillants, équi-  
pés d'armes automati-  
ques et de lance-roquet-  
tes, ont attaqué en début  
d'après-midi l'édifice.

Les gardes somaliens  
qui protégeaient le bâti-  
ment ont riposté. Des  
avions de combat F-18 de  
l'armée de l'air améri-  
caine sont intervenus à  
titre dissuasif.

### Retrait des armes lourdes

Le 11 décembre, les  
deux chefs de guerre  
avaient conclu un accord  
en sept points. Mais un  
seul point — le retrait des  
«techniques», les véhicu-  
les des milices — a été  
appliqué.

Aux termes du nouvel  
accord, les troupes inter-  
nationales pourront pa-  
trouiller ces prochains  
jours dans l'ensemble de  
la capitale afin de locali-  
ser et retirer les arme-  
ments lourds.

«Les armes lourdes  
seront retirées de plein  
gré, ou par la force si  
nécessaire, et avec l'ac-  
cord des Somaliens», a-  
t-on précisé de source  
américaine.

De même source, on se  
dit optimiste sur les chan-  
ces que ce nouvel enga-  
gement tienne car les  
leaders de trois sous-  
clans qui s'affrontent  
sporadiquement depuis  
le déploiement de la  
force internationale  
étaient présents à la  
rencontre organisée à  
l'ambassade des Etats-  
Unis.

L'opération «Rendre  
espoir» se poursuit tou-  
jours à un rythme rapide.  
Un détachement de 180  
soldats italiens accompa-  
gnés de policiers militai-  
res américains est entré  
dimanche après-midi à  
Djalalaksi, à 200 km au  
nord de Mogadiscio.

Lundi à l'aube, ce sera  
au tour de 260 soldats  
canadiens et américains  
de se déployer à Belet-  
Huen, au nord de Djala-  
laksi et à proximité de la  
frontière éthiopienne.



ATTENTE — Une jeune mère de famille somalienne  
tient bien fort contre elle son enfant âgé d'à peine deux  
ans en attendant que les forces armées françaises et  
américaines aient réussi à assurer l'envoi de vivre dans  
la ville de Baidoa.

(Photo PA)

## Un F-16 abat un appareil irakien

WASHINGTON (Reu-  
ter) — Un appareil ira-  
kien a été abattu diman-  
che par un chasseur F-16  
américain dans la zone  
d'exclusion aérienne  
instaurée par l'ONU pour  
protéger les populations  
chiïtes du sud de l'Irak, a  
annoncé le Pentagone.

Bagdad a aussitôt  
déclaré qu'il se «réservait  
le droit de répondre  
à cette agression de  
manière adéquate et  
aument opportune».

Pour sa part, le prési-  
dent George Bush a mis  
en garde le gouverne-  
ment irakien, le sommant  
de se plier aux sanctions  
décrétées par l'ONU.  
Il a ajouté que l'incur-  
sion des appareils ira-  
kiens dans la zone d'ex-  
clusion était une «grave  
erreur» du président  
Saddam Hussein.

«J'ai appris qu'on al-  
lait peut-être tenter de  
tester notre détermina-  
tion vers la fin de mon  
mandat présidentiel.

Je pense que ces F-16  
ont envoyé un message  
parfaitement clair», a-t-  
il dit à des journalistes à  
Houston.

Le Pentagone n'a pas  
précisé quelle était le  
type de l'appareil abattu,  
ni comment il avait été  
détruit.

Selon la chaîne de  
télévision CNN, il s'agit  
d'un MiG qui a été abattu  
par un missile air-air.

Le Pentagone a dit  
ignorer le sort du pilote.  
Un hélicoptère irakien a  
été autorisé à mener des  
recherches dans la ré-  
gion.

Le département à la  
Défense a précisé que  
l'appareil avait été abat-  
tu à 32 km à l'intérieur de  
la zone d'exclusion mise  
en place en aout au sud  
du 32e parallèle par les  
Etats-Unis, la France et  
la Grande-Bretagne.

### Avertissement

Il s'agissait de la  
deuxième incursion de

l'aviation irakienne dans  
la zone de la journée,  
précise le département  
de la Défense.

Quatre appareils —  
deux F-16 américains et  
deux avions irakiens —  
ont été impliqués dans  
l'incident, qui s'est pro-  
duit à 11h00.

### Ordre

Les avions américains  
avaient reçu l'ordre d'in-  
tercepter les appareils  
irakiens.

«Les avions hostiles  
ont reçu un premier aver-  
tissement verbal.

Ils ont alors mis le cap  
sur les avions améri-  
cains. Un avion irakien a  
été détruit», précise le  
Pentagone dans un com-  
munique.

Le directeur de la CIA,  
Robert Gates, a dit igno-  
rer la raison de la pré-  
sence de l'appareil ira-  
kien dans la zone, ajou-  
tant toutefois qu'elle  
«semblait correspondre  
à une attitude d'hostilité  
accrue des Irakiens ces  
derniers mois» vis-à-vis  
des restrictions imposées  
à Bagdad après la guerre  
du Golfe.

## Fausse rumeur

ATHENS, Alabama  
(AP) — Poursuivi par une  
rumeur selon laquelle il  
souffrait du sida, un mé-  
decin d'Athens, une pe-  
tite ville de l'Etat d'Ala-  
bama, a démenti être  
atteint de la maladie en  
«une» du journal local,  
«News Courier»: «Un  
docteur d'Athens: je n'ai  
pas le sida». Il a ajouté  
être «en bonne santé» et  
n'être atteint «d'aucune  
maladie infectieuse».

Depuis plus de 18 ans,  
le docteur James Smith,  
53 ans, était un pédiatre  
connu et respecté.

Mais fin novembre, la  
«méchante rumeur» s'est

## /// Décès ///



MALTAIS (M. Léopold) — Le 27  
décembre 1992, est décédé à l'Hô-  
tel-Dieu d'Alma, à l'âge de 65 ans et  
2 mois, M. Léopold Maltais époux  
de dame Georgette Morel, demeu-  
rant au 135, Principale, Notre-Dame  
du Rosaire. La dépouille mortelle  
est exposée en la Résidence Funé-  
raire Lac-St-Jean, 611, Chemin du  
Pont Taché Nord, Alma. Les funé-  
railles auront lieu le mardi 29 dé-  
cembre 1992 à 16h15 en l'Eglise de  
Notre-Dame du Rosaire et l'inhumation  
se fera au cimetière paroissial. Outre  
son épouse, M. Maltais laisse dans  
le deuil ses enfants: Irène (René Bou-  
chard), Luc (Irène Mancheron), Mar-  
tial (Lucille Marois), Marcel et Mario  
(Manon Boily), son frère Jean-Marie  
(feu Lucie Morel) ses beaux-frères,  
belles-soeurs, ses petits-enfants: Janick,  
Karina, Clément, Johny, Lévis,  
Jasmin, Fabien, Marie-Claude,  
Mathieu, Jean-Philippe, Lindsay,  
Michaël et Jean-Pierre ainsi que de  
nombreux parents et amis. La di-  
rection des funérailles a été confiée  
à la Coopérative funéraire Lac  
St-Jean.

### Remerciements



FARRELL (M. Alain) — Des mem-  
bres de la famille de M. Alain Farrell  
soit, son père M. Gilles Farrell et  
dame Jacqueline Arsenault, sa soeur  
Christine, ses grands-parents maternels:  
M. Avila Arsenault (Marie-Jeanne Lafrance),  
sa grand-mère paternelle Mme Claire  
Farrell remercient sincèrement  
toutes les personnes qui leur ont  
témoigné des marques de sympa-  
thie lors du décès de M. Alain Farrell  
du 1802 rue Powell, appartement 3  
à Jonquière, soit par offrandes de  
messes, visites au salon funéraire,  
assistance aux funérailles, tributs  
floraux, bouquets spirituels ou de  
toute autre manière que ce soit. Di-  
rection funéraire: Nault & Caron Inc.

mise à galoper.

«Les gens ont entendu  
dire que j'avais passé un  
test de dépistage du sida  
et que j'étais séropositif.  
J'étais censé arrêter de  
pratiquer et quitter la  
ville».

Le médecin ne sait pas  
qui a répandu la rumeur,  
mais pense cependant  
que sa minceur naturelle  
a pu contribuer à ce que  
la rumeur se répande vite  
dans Athens, une ville de  
17000 habitants.

James Smith a offert  
une récompense de 2000\$  
pour toute information  
sur l'origine de la ru-  
meur.



**BAILLARGEON (M. Léopold)** — Est décédé à la suite d'une longue maladie, le 27 décembre 1992, à Chicoutimi (Nord), à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. Léopold Baillargeon, époux de feu dame Evelyn Tremblay et compagnon de dame Elise Martin, demeurant au 760 Boul. Tadoussac, St-Fulgence. La famille recevra les sympathies à compter de midi, mardi le 29 décembre 1992, au salon funéraire Emery Gravel Inc. du 2075, Boul. Tadoussac, Chicoutimi (Nord). Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 14h00 en l'église St-Fulgence. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres inhumées au cimetière paroissial. Outre sa compagne, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise Baillargeon (Paul Blackburn), France Baillargeon, Dominique Baillargeon (Robert Briand), Steeve Baillargeon; ses frères et sœurs: feu Roland Baillargeon (Laurette Girard), feu Fernand Baillargeon (Claire), Noël Baillargeon (Wilfrid Goyette), feu Gérard Baillargeon (feu Jans), Yvette Baillargeon (feu Jean-Louis Blais), Lauréat Baillargeon (feu Monique, Fleurette), Jeanne-D'Arc Baillargeon (Lester Harnish), Jeannine Baillargeon (Claude Lessard), Gaétane Baillargeon (Clayton Davis), feu Rolande Baillargeon (Guy Gagné), Pierrette Baillargeon, Pierre Baillargeon (Céline). Il laisse également ses beaux-frères et belles-sœurs; ses petits-enfants: Caroline, Dany, Isabelle, Nicolas, Michel et Louis; ainsi que plusieurs parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, il sera possible de le faire au salon funéraire en faveur de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi (Nord).



**BERGERON (Mme Anna-Marie)** — Est décédée, au Centre Hospitalier de Jonquière, le 27 décembre 1992, à l'âge de 80 ans et 3 mois, Mme Anna-Marie Bergeron, épouse de feu Patrick Tremblay, demeurant au 3348 Boul. St-François, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Nault & Caron du 3970 de la Fabrique, Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 11h00 en l'église Ste-Marie de Jonquière. L'inhumation se fera au cimetière de Jonquière. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Huguette Létourneau), Lucille (Carol Girard); ses petits-enfants: Lyne (François Dion), Dany (Sylvie St-Pierre), Pierre, Annie; ses arrière-petits-enfants: Marie-Christine et Andrée-Anne; ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Elle était membre des Filles d'Isabelle de St-Dominique, Jonquière. Ceux et celles qui le désirent peuvent verser leurs dons à la Fondation Canadienne des maladies du cœur. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.



**GAUTHIER (Mme Maria Gagnon)** — Est décédée, à l'hôpital de La Baie, le 26 décembre 1992, à l'âge de 80 ans et 1 mois, dame Maria Gagnon, épouse de feu M. Denis Gauthier, demeurant au 1171 Alexis-Simard à Ville de La Baie, autrefois du 34 Principale à St-Félix-d'Otis. La dépouille mortelle est en la résidence funéraire Gravel & Fils, 651 Boulevard de La Grande-Baie-Sud à Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 10h30 en l'église de St-Félix-d'Otis, l'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de La Baie. Elle était la fille de feu dame Délia Gagnon et de feu M. François Gagnon. Elle était membre des Filles d'Isabelle, membre de l'Age d'Or et Dame Tertiaire. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Yves Gauthier, Lionel Gauthier (Thérèse Girard), Denise Gauthier (feu Clermont Gagnon), Normande Gauthier (Yvan Tremblay), Marthe Gauthier (Yves Pageau), Mona Gauthier (Jean-Yves Girard), Charlotte Gauthier (René Bourgeois), Jacques Gauthier (Lise Bélanger), Normand Gauthier (Marjolaine Bouchard), Roland Gauthier (Marianne Van Den Heuvel), Claude Gauthier (Lise Routhier), Gilles Gauthier (Francine Gagnon), Arthur Gauthier (Pauline Paquette), Diane Gauthier (Rémi Simard), Yvon Gauthier (Nicole Emond); ses 37 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Arthur Gagnon (Yvette Bouchard), feu Philippe Gagnon (Marthe Bergeron), Roland Gagnon (Rita Minier), feu Georges Gagnon (Thérèse Dufour), feu Hélène Gagnon (feu Louis-Joseph Gauthier), feu Clémence Gagnon (feu François-Nil Villeneuve), feu Joseph Gagnon (Alida Bouchard), feu Alida Gagnon (feu Sylvio Bouchard), feu Eugénie Gagnon (1ère nocces feu Alexis Gagnon, 2e nocces feu François Girard), feu Honoré Gagnon (feu Hermine Bouchard), feu Marie-Blanche Gagnon (feu Georges Bouchard), feu Rose-Alma Gagnon (feu Néré-Arthur Girard), feu Pierre Gagnon (Anita Tremblay) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



**EMOND (Mme Marie-Louise)** — Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 23 décembre 1992 à l'âge de 89 ans et 5 mois, dame Marie-Louise Tremblay épouse de feu M. Cyrille Emond demeurant au Foyer Delage à Chicoutimi-Nord autrefois de Laterrière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi le 26 décembre 1992 à 19h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 825 Avenue Bégin coin des Champs Elysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi le 28 décembre 1992 à 11h00 en l'église Notre-Dame de Laterrière, l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils: Lauréat (Evelyn Fortier), feu Clément, Paul-Aurèle (Solange Lapointe), Cyrias (Fleurette Trotter), Gaston (Danièle Gagné), sa fille adoptive (Soeur Violette Gravel Emond des Soeurs Notre-Dame du Bon Conseil, ses 19 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: feu Léa Tremblay (feu Edgar Laberge), feu Adrien Tremblay (feu Germaine Lépine), feu Hénédine Tremblay (feu Thomas St-Gelais), feu Florence Tremblay (feu Charles Gravel), Lydia Tremblay (feu Adrien Gahon), feu Renaud Tremblay (Blandine Milot), Arthur Tremblay (Géraldine Gilbert), Rose-Hélène Tremblay (feu Louis-Georges Giroux), Mariette Tremblay, ses beaux-frères et belles-sœurs: Juliette Emond (feu Napoléon St-Gelais), feu Victor Emond (feu Marie-Jeanne Gremblay), feu Germaine Emond (Alvarez Boivin), feu Lucienne Emond (feu Roland Côté), feu Georges Emond (feu Fernand Bouchard), feu Cécile-Anna Emond (Théodore Bernier), Ernest Emond (Anita Tremblay), Pierre Emond (Marie-Rose Tremblay), Marie-Reine Emond (Charles Boivin), Raymond Emond (Georgette Belley), ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent faire parvenir des dons à la fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



**GUAY (M. André)** — Est décédé subitement, le 26 décembre 1992, à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 79 ans et 5 mois, M. André Guay, époux de dame Marie-Louise Tremblay, demeurant au 303 Saguenay, St-Fulgence. La dépouille mortelle sera exposée lundi le 28 décembre 1992 à compter de 14h00 au salon funéraire Emery Gravel Inc., 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi (Nord). Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 11h00 en l'église de St-Fulgence. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres inhumées au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Reynald Guay (Michèle Tremblay), Dolorès Guay (1ère nocces feu Pierre-Paul Saulnier, 2ième nocces Delphis Lévesque), André Guay (Françoise Vézina), Candide Guay (Laval Gagnon), Louise Guay (Jean-Guy Murdoch), Jacques Guay (Laurée-Anna Tremblay), Lauréat Guay (Eliette Bergeron), feu Thérèse Guay, feu Clément Guay, Rosaire Guay, Daniel Guay (Denise Corneau), Michel Guay (Suzanne

Girard), Ginette Guay (Fabien Tremblay); ses frères et sœurs: feu Rodolphe Guay, feu Marie-Ange Guay (Lionel Bilodeau), feu Adélar Guay, Germaine Guay (feu Paul-Emile Jutras), feu Aïfred Guay (Hermance Hébert), feu Irène Guay (Jean St-Jean), feu Marie-Rose Guay (Arthur Fillion), feu Ernest Guay, Rodolphe Guay (Irène Ouellet), Fernand Guay (Bernadette Sénéchal), feu Rose-Yvonne Guay (Mézano Lavoie), Lucienne Guay (feu Charles Guay), Marie-Joseph Guay (André Maltais); ses belles-sœurs: Soeur Cécile Tremblay (N.B.C.) et Soeur Adrienne Tremblay (N.B.C.). Il laisse également de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Québec des maladies du cœur sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi (Nord).

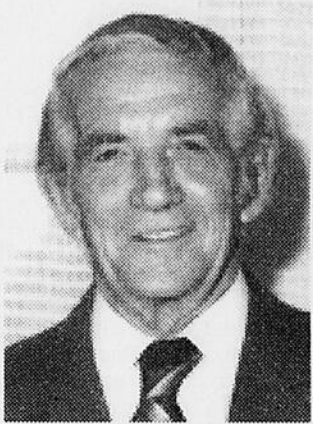


**PERRON (Soeur Gabrielle)** — Est décédée, à la Maison-mère des Antoniennes de Marie, le 27 décembre 1992, à l'âge de 82 ans, dont 60 ans de vie religieuse, Soeur Gabrielle Perron (en religion Soeur Thomas d'Aquin), fille de feu Arthur Perron et de feu Marie-Eva Guay. La dépouille mortelle est exposée à la Maison-mère, 927 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi, le 29 décembre 1992, à 14h00 en la chapelle de la Maison-mère et l'inhumation suivra au cimetière de la Communauté. Elle était la sœur de feu Achille Perron, de feu Jeannette et de feu Maria. En plus de sa famille, elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Direction des funérailles: Maison Aubin Limitée, Chicoutimi.

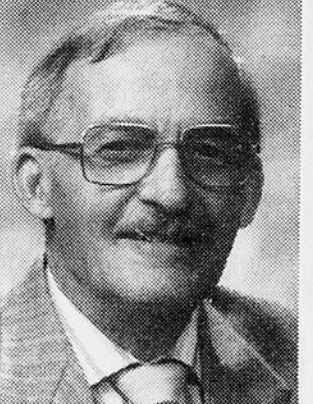


**SAVARD (Mme Laurence Savard)** — Le 26 décembre 1992, à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédée Mme Laurence Savard, épouse de M. Romuald Tremblay, demeurant au 2215 rue Burma, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Coopérative Funéraire d'Arvida, 2750 Lavoie, Arvida. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 11h00 en l'église St-Philippe d'Arvida. La dépouille mortelle sera incinérée. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse Tremblay (Laval Pearson), Reine Tremblay (Denis Barriault), Madeleine Tremblay (Gérard Côté), Sylvie Tremblay (Mario Pearson), Louise Tremblay (Dominic Bouchard), feu Denis Tremblay; ses petits-enfants: Audrey, Marc-André, Annie, Patrick, Michel, Karine, Nathalie, Jean-François, Julie et Mathieu; ses frères et sœurs: feu Jules Savard (Gertrude Tremblay), feu Philippe Auguste Savard (Marguerite Lamiro), Rose Savard (feu Alexandre Gauthier), feu Marie-Joseph Savard (Thomas-Louis Simard), feu Bernadette Savard (Floriant Boucher), feu Marie-Olivier Savard (feu René Savard), feu Juliana Savard (Vincent Bouchard), feu Marie-Alma Savard; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Joseph Tremblay (Rosalie Savard), feu Marie-Anna Tremblay (Vincent Lachance), Léo Tremblay (Marthe Néron), Marguerite Tremblay (Robert Brassard), Solange Tremblay (Yvon Tremblay), Henri Trem-

blay (Irène Lamontagne); ainsi que de nombreux parents et amis. Les gens qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à CORAMH et au Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. La direction des funérailles a été confiée à: La Coopérative Funéraire du Saguenay.



**SAVARD (M. Paul)** — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi le 23 décembre 1992 à l'âge de 80 ans et 11 mois, M. Paul Savard époux de dame Marie Dufour, demeurant au 646 rue Caron à Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi le 26 décembre 1992 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 Avenue Bégin, coin des Champs-Elysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi le 28 décembre 1992 à 11h00 en l'église St-Joachim de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière Sacré-Coeur. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Madeleine (Jacques Gilbert), ses petits-enfants: Marlène et Jean-François; ses frères et sœurs: feu Berthe Savard (1ère nocces feu Albert Girard, 2e nocces Albert Bélanger), feu Cécile Savard (feu Adjuitor Gilbert), feu Fernand Savard (feu Gustave Lagacé), feu Rose Savard, Arthur Savard (Marie-Paule Simard), feu Charles Savard (Jeanne Savard), Ludger Savard (Marie Simard); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Hélène Dufour (feu Emery Lelièvre), feu Joseph Dufour (feu Alice Tremblay), feu Léonce Dufour (Laurette Duchesne), Jeanne-D'Arc Dufour (feu Roland Gaudreault), Antoinette Dufour (Thomas-Louis Girard), Xavier Dufour (Gisèle Brisebois), Soeur Gertrude Dufour du Bon-Pasteur, Soeur Jacqueline Dufour du Bon-Pasteur, feu Jean-Paul Dufour (Patricia Emond), feu Adrien Dufour (feu Simone King), feu L'gori Dufour (Anita Corneau) ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir des dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



**SIMARD (M. Joseph-Elie)** — Est décédé à l'hôpital de La Baie, le 26 décembre 1992 à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Joseph-Elie Simard époux de dame Marthe Perron, demeurant au 4151 Boulevard Grande-Baie-Sud à La Baie. La dépouille mortelle est exposée à compter 13h00 dimanche le 27 décembre 1992 au salon Aubin, 1031 rue Gagnon, La Baie. Les funérailles auront lieu lundi le 28 décembre 1992 à 14h00 en l'église St-Alexis et l'inhumation suivra au cimetière paroissial. M. Simard était le fils de feu M. Thomas Simard et de feu dame Marie-Fournier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Camil, Réginald, Jocelyne (Georges-Aimé Boudreau), René-Claude, Mivil (Delphine Côté), Marielle (Michel Laberge) et Sylvain; ses petits-enfants: Frédéric et Alexandre Boudreau, Vicky et Maxime Simard et Patrick Corneau. M. Simard était le frère de: Laurence Simard (feu Jean-Paul Bergeron), Jean-Marie (Lina Tremblay), feu Gilberte (feu Lionel Gagnon), Simone (Pierre-Maurice Laberge), Aline (1ère nocces feu Raymond

Fortin, 2e nocces Fernand Demontigny), Léo (Thérèse Simard), Thérèse (Joseph-Eugène Tremblay). Il était le beau-frère de: Jos Perron (feu Eva Dubé), Cécile Perron (feu Paul-Emile Côté), Marie-Yvonne (feu Paul-Henri Bouchard), feu Raymond (Jacqueline Lemieux), Léon (Juliette Maltais), André (Estelle Champagne), Maurice (Lisette Hudon), Marguerite (Eddy Lalancette). Il fut à l'emploi de Ville de La Baie pendant 13 ans. Heures d'ouverture de la résidence funéraire, dimanche de 13h00 à 17h00, de 19h00 à 22h00. Lundi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11h00. Direction des funérailles: Maison Aubin Ltée.

**SASSEVILLE (M. Ludger)** — Le 27 décembre 1992, est décédé au Centre Hospitalier de Dolbeau, à l'âge de 96 ans et 4 mois, M. Ludger Sasseville, époux en première nocces de feu dame Bertha Potvin, en seconde nocces de feu dame Antoinette Pichette et en troisième nocces de dame Marie-Laure Prévost, demeurant au 2020 rue Provencher, Dolbeau. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Hébert & Fils du 1702 rue des Pins, Dolbeau. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre 1992 à 14h00 en l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation se fera au cimetière de St-Eugène. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: feu Lionel (Rose-Ange Harvey), Sylvio (Fernande Lavoie), Gilberte (Benoît Gagnon), Jean-Maurice (Marie-Luce Ouellet), Thérèse (Odilon Castonguay), Germain (Marie-Ange Lajoie), Lucette (Emilien Piquette), Joachim (Colette Marceau), Marie (Raymond Pronovost), Louise (Rénald Lalancette), Etienne (Lise Laforest), Diane (Yves Larouche), Gaby (France Mailhot); ainsi que ses 64 petits-enfants, ses 73 arrière-petits-enfants et ses 2 arrière-arrière-petits-fils; son frère Léon Sasseville, sa sœur Juliette Sasseville; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à la Fondation La Maison Colombe-Vieillesse, 1832 Boul. Walberg, Dolbeau, Qué. GBL 1H9. Direction des funérailles: La Maison Funéraire Hébert & Fils de Dolbeau-Mistassini.



**TRUDEL (Mme Alida)** — Est décédée à l'hôpital de La Baie, le 25 décembre 1992 à l'âge de 87 ans et 2 mois, dame Alida Trudel épouse de M. Alfred Bolduc, demeurant autrefois au 825 rue Bagot à Ville de La Baie. La dépouille mortelle sera exposée à compter de lundi le 28 décembre 1992 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 285 de la Fabrique Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mardi 29 décembre 1992 à 15h00 en l'église St-Alphonse de Ville de La Baie, l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle était Dame de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Joseph Bolduc (Charlotte Villeneuve), Rita Bolduc (Georges-Henri Villeneuve), Noëlla Bolduc (Majoric Villeneuve), Ernest Bolduc (Rolande Desgagné), Louis Bolduc (Yolande Tremblay), Paul-Arthur Bolduc (Marguerite Michaud), Paquerette Bolduc (feu Marcel Grenon), Cécile Bolduc (Ghislain Grenon), Jean-Claude Bolduc (Jocelyne Tremblay), Raymond Bolduc (Jacqueline Grenon), Denise Bolduc, Rémy Desbiens, Léon-Georges Bolduc (Raymonde Bergeron), Yolande Bolduc (Lauréat Grenon), Ernest Sergerie (Claudette Bergeron), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère: Ernest Trudel (Florida Gagnon); ses sœurs: feu Marie-Anne Trudel (feu Edouard Sénéchal), feu Blanche Trudel (feu Alexis Sergerie), feu Cécile Trudel ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent une dame bénévole de la fondation de l'hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

Tirs de pénalité plus souvent réussis

# Les gardiens perdent leur avantage

VANCOUVER(PC)— Samedi, à Washington, Eric Lindros est devenu le neuvième joueur à marquer lors d'un tir de pénalité. Cette saison, trois gardiens seulement ont réussi à faire l'arrêt, ce qui laisse croire que les attaquants ont désormais l'avantage.

Il n'y a pas si longtemps, on reconnaissait que les avants avaient seulement 30 pour cent de chance de marquer. Cette année, le taux de réussite a grimpé à 75 pour cent.

«Ce pourcentage me surprend», dit François Allaire, qui est responsable des gardiens dans l'organisation du Canadien. «Je ne sais pas comment expliquer ce changement. Par contre, je sais que les gardiens n'ont plus le même avantage qu'avant.»

Selon Allaire, le niveau moyen des habiletés a considérablement augmenté dans la Ligue nationale. L'arrivée massive des joueurs européens et particulièrement des ex-Soviétiques, la qualité des entraînements, l'utilisation de la vidéo, le phénomène d'émulation et les écoles de hockey sont quelques-uns des facteurs qui contribuent à améliorer la qualité du jeu dans la LNH.

«Dans l'ensemble, les

joueurs sont plus habiles, dit-il. Malgré l'expansion, le talent



François Lemenu

n'a jamais été aussi abondant. «Le répertoire des feintes est aussi plus étendu qu'auparavant. Par exemple, les Russes ont apporté des feintes qu'on ne connaissait pas. Les lancers sont également plus puissants.»

D'après Allaire, un tir de pénalité oppose aujourd'hui deux athlètes de talent.

«Pour marquer, l'attaquant doit loger la rondelle dans un espace très précis. Mais pour stopper la rondelle, le gardien doit réaliser un très bon arrêt.»

«Aujourd'hui, poursuit-il, les gars ne lancent plus sur le plastron du gardien. Il n'y a plus d'arrêt gratuit.»

#### Neuf réussites

Cette saison, Pierre Turgeon (Pat Jablonski), Brad May (Andy Moog), Mike Donnelly (Kirk McLean), Reginald Sa-

vage (Jon Casey), Paul Ysebaert (Robb Stauber), Pat LaFontaine (Peter Sidorkiewicz), Theoren Fleury (Rick Wamsley), Mikael Andersson (Stauber) et Lindros contre Don Beaupré ont fait bouger les cordages. Brian Bradley (Félix Potvin), Dave Gagner (Bill Ranford) et Phil Housley (Curtis Joseph) ont été tenus en échec.

#### 50-50

La saison dernière, 12 buts ont été marqués en 29 essais (41 pour cent).

«Je dirais que les chances sont de 50-50, dit Patrick Roy. L'attaquant a tout le temps voulu pour s'exécuter. Il n'a pas à subir la pression d'un rival. Quant au gardien, il doit éviter de faire le premier geste.»

Dans la LNH, Roy a eu à faire face à cinq tirs de pénalité. Il a été déjoué quatre fois.

«Je ne suis même pas capable de confirmer ma propre théorie», constate Roy avec un certain humour.

#### Le hasard

Vincent Damphousse croit que le taux de réussite de cette année est simplement le fait du hasard et que le gardien a toujours 70 pour cent des chances de réaliser l'arrêt.

«C'est plus facile de faire l'arrêt que de marquer, assure-t-il. Sur une longue période, le gardien aura toujours le dessus.»

«On le voit dans les entraînements, ajoute-t-il. Sur 100 lancers dirigés par des joueurs différents, le gardien va faire l'arrêt 75 fois.»

#### Comme au baseball

Stephan Lebeau est d'avis contraire.

«Comme pour le lanceur au baseball, l'avantage va à celui qui a la rondelle, dit-il. Pour un attaquant, le tir de pénalité représente la situation idéale. C'est lui qui contrôle le jeu. Le gardien, lui, doit réagir.»

Au cours de sa carrière, Lebeau a connu du succès lors des tirs de pénalité. Il a marqué cinq fois sur sept si l'on remonte à ses années dans le hockey mineur. Dans la LNH, il a déjoué Greg Stephan (Detroit). C'était durant un match hors-concours à son premier camp à Montréal.

«Si l'occasion se présente, je parierais sur moi», soutient l'habile joueur de centre du Tricolore.



## Championnat mondial de hockey junior

# Le Canada gagne son 2e match d'ouverture

GAVLE, Suède(PC)— Tyler Wright a inscrit ce qui devait s'avérer le but de la victoire à 5:05 de la troisième période pour mener le Canada à un gain de 5-4 sur la Suède, hier, au championnat mondial de hockey junior qui se déroule à Gavle, en Suède.

Martin Lapointe, du Titan de Laval, Ralph Intranuovo, Jeff Bes et Paul Kariya ont marqué les autres buts du Canada qui a remporté ses deux matches d'ouverture au tournoi.

Le gardien Manny Legace, du Thunder de Niagara Falls, a été choisi le joueur par excellence du match pour le Canada.

Samedi, Legace avait permis aux siens de blanchir les Etats-Unis 3-0.

Peter Forsberg, le choix de première ronde des Flyers de Philadelphie en 1991 et qui appartient maintenant aux Nordiques, a reçu le même honneur pour la Suède.

Wright, des Broncos de Swift Current, a déjoué le gardien suédois Petter Ronnqvist d'un tir du revers pour procurer une avance de 5-3 au Canada en début de troisième.

Le Canada a surmonté des déficits de 1-0 et 2-1 avant de s'emparer d'une avance de deux buts au dernier engagement.

Bes, du Storm de Guelph, a d'abord brisé une égalité de 2-2 à 17:12 du deuxième engagement, puis Kariya, de l'Université du Maine, a permis au Canada de prendre les devants 4-2 à 3:42 du troisième tiers.

Markus Naslund, un choix de première ronde des Pen-



**DEFENSIVE** — L'équipe suédoise n'a pas donné facilement la victoire au Canada. Martin Lapointe (à d.), du Titan de Laval, fait ici face au défenseur Kenny Jonsson, de Suède.

(PA-Photolaser)

guins de Pittsburgh en 1990, a réduit l'avance du Canada à 4-3 quarante-cinq secondes plus tard, mais Wright a fait taire la foule partisane de 4075 specta-

teurs en secouant les cordages à 5:05.

Forsberg, acquis par les Nordiques dans l'échange qui a envoyé Lindros à Philadel-

phie, a réduit l'écart à 5-4 à 8:49, mais les Suédois, handicapés par une pénalité majeure imposée à Naslund, ont été blanchis par la suite.

Niklas Sundstrom a marqué les deux autres buts de la Suède.

Cette victoire canadienne constitue en quelque sorte une revanche sur les porte-couleurs scandinaves qui avaient limité le Canada à un match nul crève-coeur de 2-2 l'an passé. La formation canadienne ne s'en était jamais remise et

s'était contentée du sixième rang au classement général du championnat.

Dans les autres rencontres, la Russie a blanchi l'Allemagne 4-0, la Tchécoslovaquie a battu les Etats-Unis 6-5 et la Finlande a disposé du Japon 7-0.

Les huit équipes participantes font relâche aujourd'hui pour reprendre le collier demain.

Le Canada fera face à la Russie.

## Expulsé du match

# Daigle s'en veut

GAVLE, Suède (PC) — Le joueur de centre Alexandre Daigle, des Tigres de Victoriaville, a déclaré qu'il ne blâmerait aucunement l'entraîneur de l'équipe junior canadienne Perry Pearn si celui-ci choisissait de le laisser de côté d'ici la fin du championnat mondial de hockey junior qui se déroule en Suède.

Daigle se sentait coupable, hier, après la victoire de 5-4 du Canada sur la Suède parce qu'il a été expulsé de la rencontre en deuxième période pour avoir servi un double échec dans le dos d'un adversaire.

Les Canadiens bénéficiaient de l'avantage d'un joueur lorsque Daigle a surpris un défenseur suédois en déséquilibre derrière le filet. Daigle en a profité pour le

projeter dans la bande en tenant son bâton à deux mains.

«Si je ne suis plus appelé à jouer, c'est que je le mérite», a déclaré le joueur de grand talent qui a déjà été suspendu deux fois par les dirigeants de la LHJMQ pour des incidents semblables.

«Je suis choqué après moi, a poursuivi Daigle. J'ai commis une grave erreur.»

La future star a rendez-vous avec Pearn, mais on ne s'attend pas à ce que l'entraîneur sévisse à l'endroit du jeune joueur de 17 ans qui risque d'être le premier choix au prochain repêchage de la LNH.

«Il y a une fine ligne entre l'indiscipline et l'émotion, a confié Pearn. Alex peut être très émotif dans le feu de l'action. Il méritait d'être puni pour son geste et il le sait.»

# Les chiffres

## Hockey

### LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles									
Section Adams									
	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Div
Montréal	21	12	4	46	152	122	13-5-2	8-7-2	9-6-0
Québec	20	12	6	46	168	145	11-7-1	9-5-5	9-3-2
Boston	21	12	2	44	144	125	12-3-2	9-9-0	9-6-0
Buffalo	15	15	6	36	154	128	12-4-2	3-11-4	10-4-3
Hartford	11	22	3	25	113	162	6-10-3	5-12-0	6-9-2
Ottawa	3	33	3	9	83	181	3-15-3	0-18-0	1-16-1
Section Patrick									
Pittsburgh	26	9	3	55	174	131	14-2-2	12-7-1	12-4-1
NY Rangers	19	14	4	42	155	143	12-7-1	7-7-3	8-8-0
Washington	19	16	3	41	151	136	8-6-2	11-10-1	6-8-1
New Jersey	18	15	1	37	116	113	9-8-0	9-7-1	9-9-0
NY Islanders	16	16	4	36	148	139	8-6-0	8-10-4	8-9-0
Philadelphie	11	18	5	27	123	144	9-6-2	2-12-3	5-10-2
Conférence Campbell									
Section Norris									
Chicago	20	13	4	44	124	100	11-4-3	9-9-1	9-5-2
Detroit	19	16	3	41	158	137	11-8-1	8-8-2	7-6-3
Minnesota	18	13	5	41	124	119	8-6-5	10-7-0	8-4-2
Toronto	14	16	5	33	113	120	9-6-3	5-10-2	6-7-3
Tampa Bay	14	22	2	30	129	141	8-10-0	6-12-2	5-7-1
St. Louis	12	19	5	29	123	143	8-8-3	4-11-2	3-9-3
Section Smythe									
Calgary	23	10	4	50	148	113	12-6-1	11-4-3	12-4-2
Los Angeles	20	12	4	44	159	136	13-4-1	7-8-3	8-7-2
Vancouver	20	10	3	43	153	102	13-2-2	7-8-1	14-5-1
Edmonton	13	19	5	31	105	147	8-7-3	5-12-2	7-12-1
Winnipeg	13	19	3	29	123	141	8-6-2	5-13-1	4-8-2
San Jose	6	29	1	13	109	181	4-16-0	2-13-1	4-13-0



**Lundi, 28 décembre**  
St-Hyacinthe à Beauport, 19h30  
Victoriaville à Laval, 19h30

**Mardi, 29 décembre**  
Hull à Shawinigan, 19h30

### LES MARQUEURS

	B	P	Pts
16.Savoie Claude, Vic.	50	38	88
25.Corbet René, Dru.	40	46	86
91.Daigle Alexandre, Vic.	29	56	85
32.Gendron Martin, StH.	44	33	77
14.Laperrière Jean, Dru.	31	45	76
14.Barnaby Matthew, Ver.	27	44	71
55.Veilleux Eric, Lav.	33	32	65
35.Imbeau Jean, Sha.	26	39	65
27.Tanguay Martin, Bea.	28	35	63
23.Allard Pierre, Sha.	31	30	61
17.Groleau Samuel, StJ.	28	32	60
19.Carignan Patrick, StJ.	26	33	59
11.St-Jacques Michel, Chi.	26	32	58
22.Plante Eric, Dru.	25	33	58
23.Grognon Jean-François, StH.	23	33	56
4.Paquet Normand, StH.	22	34	56
12.Rhéaume Dominic, Bea.	23	32	55
26.Beuregard Danny, Chi.	27	27	54
67.Paradis Daniel, Chi.	19	35	54
23.Gosselin Steve, Chi.	15	39	54

### MIDGET «AAA»

### CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	DP.	Bp.	Bc.	Pts
Ste-Foy	31	25	6	0	187	113	50
Magog	29	23	6	0	138	83	46
Régents LLL	31	17	12	2	131	124	37
Mtl-Bourassa	32	15	12	5	142	136	35
Richelieu	31	15	14	2	141	152	32
Lac-St-Louis	30	12	17	1	132	138	25
Jonquière	31	11	17	3	113	158	25
Abitibi-Témis.	31	5	23	3	116	197	13

Une équipe récolte un point pour un revers en prolongation ou en fusillade. (DP-défaites en prolongation ou en fusillade).

**Mercredi, 16 décembre**  
Lac St-Louis 5 Régents LLL 7

**Samedi, 19 décembre**  
Richelieu 4 Lac St-Louis 1  
Régents LLL 7 Jonquière 1  
Ste-Foy 6 Mtl-Bourassa 4  
Magog 9 Abitibi-Témiscamingue 3

**Dimanche, 20 décembre**  
Magog 5 Abitibi-Témiscamingue 4  
Mtl-Bourassa 2 Jonquière 0  
Régents LLL 3 Ste-Foy 5  
Lac St-Louis 8 Richelieu 1

Reprise des activités le dimanche 3 janvier

### JUNIOR REGIONAL

### CLASSEMENT

	PJ	V	D	NP	PP	PC	Pts
Alma	19	15	4	1	112	67	31
National (La Baie)	18	10	8	1	112	102	21
Metabetchouan	19	10	9	1	96	88	21
Falardeau	16	7	9	2	97	92	16
Jonquière	16	2	14	0	61	129	4

Reprise des activités le vendredi 8 janvier 1993

### LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Richard Boivin (La Baie)	31	24	55
Jean-Daniel Bédard (Falardeau)	23	24	47
Stéphane Lavoie (La Baie)	19	18	37
Joël Filiion (Marquis)	15	21	36
Patrick Girard (Jeannois)	12	24	36

### MIDGET DEVELOPPEMENT

### CLASSEMENT

	Equipes	PJ	V	D	NP	PP	PC	Pts
Castors (Dolbeau)	19	17	1	1	0	116	51	35
National (La Baie)	21	12	8	1	2	106	90	27
Express (St-Fel)	18	10	6	2	1	78	86	23
Dynamos (Chic)	19	10	9	0	0	96	83	20
Aiglons (Alma)	20	8	12	0	1	72	91	17
Ambassadeurs (Jonq)	19	7	12	0	2	75	80	15
Royal (Jonq)	19	6	11	2	1	66	90	15
Sags (Chic)	19	4	15	0	0	69	115	8

Match des étoiles le dimanche 3 janvier  
Foyer des loisirs 13h30

Reprise des activités le vendredi 8 janvier

### LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Joueurs	25	26	51
Luc Gagnon (LB)	21	24	45
Yannick Tremblay (Dynamos)	14	29	43
Patrick Lapointe (Dynamos)	11	31	42
Benoit Jolin (Dyna.)	11	31	42
Rémi Lavoie (LB)	14	27	41

### BANTAM DEVELOPPEMENT

### CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	DP	PP	PC	Pts
Aiglons (Alma)	21	17	3	1	108	61	36	
Sags (Chic)	21	15	6	0	117	62	31	
Dynamos (Chic)	20	14	4	2	100	66	30	
74 (Jonq)	18	9	7	2	86	80	21	
Marquis (Jonq)	21	10	10	1	72	79	21	
National (La Baie)	21	7	14	0	72	103	15	
Optimistes (Mississ)	22	5	17	0	73	117	10	
Elites (Rob)	20	1	17	2	55	121	6	

Reprise des activités le samedi 9 janvier

## Football

### Conférence américaine

Section Est							Section Ouest						
	G	P	N	Pp	Pc	Moy		G	P	N	Pp	Pc	Moy
x-Miami	11	5	0	.688	340	281	x-San Francisco	13	2	0	.867	407	230
y-Buffalo	11	5	0	.688	381	283	y-N-Orléans	12	4	0	.750	330	202
Indianapolis	9	7	0	.563	216	302	Atlanta	6	10	0	.375	327	414
N.Y.Jets	4	12	0	.250	220	315	LARams	6	10	0	.375	313	383
N.-Angleterre	2	14	0	.125	205	363							

x-champion de section.  
y-assuré d'une place dans les séries.

**Samedi, 26 décembre**  
N.-Orléans 20 NY Jets 0  
LA Raiders 21 Washington 20

**Dimanche, 27 décembre**  
Cleveland 13 Pittsburgh 23  
Denver 20 Kansas City 42  
Green Bay 7 Minnesota 27  
Indianapolis 21 Cincinnati 17  
Miami 16 N.-Angleterre 13 (P)  
NY Giants 10 Philadelphie 20  
Atlanta 27 LA Rams 38  
Chicago 14 Dallas 27  
San Diego 31 Seattle 14  
Tampa Bay 7 Phoenix 3  
Buffalo 3 Houston 27

**Lundi, 28 décembre**  
Detroit à San Francisco, 21h  
Fin de la saison régulière

### Conférence nationale

Section Est							Section Centrale						
	G	P	N	Pp	Pc	Moy		G	P	N	Pp	Pc	Moy
x-Dallas	13	3	0	.813	409	243	x-Minnesota	11	5	0	.688	374	249
y-Philadelphie	11	5	0	.688	354	245	Green Bay	9	7	0	.563	276	296
y-Washington	9	7	0	.563	300	255							
N.Y.Giants	6	10	0	.375	306	367							
Phoenix	4	12	0	.250	243	332							

### LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Marc Landry, (Sags)	17	34	51
Carl Anctil, (Aiglons)	26	23	49
Martin Bergeron, (Dynamos)	24	24	48
Steve Fortin (Aiglons)	19	26	45
Patrice Fortin (Sags)	25	17	42

### PEE-WEE DEVELOPPEMENT

### CLASSEMENT

	Equipes	PJ	V	D	NP	PP	PC	Pts
National (La Baie)	22	20	0	2	107	37	42	
Aiglons (Alma)	22	12	7	3	80	62	27	
Sags (Chic)	23	10	11	2	73	88	22	
Orioles (Jonq)	23	7	13	3	55	71	17	
Dynamos (Chic)	21	5	13	3	55	83	13	
Marquis (Jonq)	21	5	15	1	44	76	11	

Reprise des activités le samedi 9 janvier

### LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Eric Bélanger (LB)	33	32	81
Cédric Boivin (LB)	23	20	53
Etienne Guay (Sags)	21	17	46
Steve Vandal (Alma)	12	17	37
Pierre-Luc Gobeil (La Baie)	10	18	37

Reprise des activités le samedi 9 janvier

### ATOME DEVELOPPEMENT

### CLASSEMENT

	Equipes	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
National (La Baie)	21	11	5	5	80	70	27	
Marquis (Jonq)	22	12	7	3	72	55	27	
Aiglons (Alma)	21	10	7	4	83	60	24	
Atome 86 (Jonq)	19	10	6	3	48	62	23	
Sags (Chic)	21	4	12	5	58	81	13	
Dynamos (Chic)	20	4	14	2	50	83	10	

Reprise des activités le dimanche 3 janvier

### LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Marc-André Gobeil (La Baie)	33	18	60

Déjà 20 victoires en 38 matches

# Les années se suivent...sans se ressembler

**Par Robert LAFLAMME**  
OTTAWA (PC) — En atteignant le plateau des 20 victoires à leur 38<sup>e</sup> match seulement, les Nordiques ont égalisé leur total de gains accumulés l'an dernier.

La formation québécoise a obtenu cinq buts en huit avantages numériques pour facilement battre les Sénateurs 6-1, hier, en présence de 10500 personnes au Civic Center.

Les Sénateurs, qui disputaient un 28<sup>e</sup> match en 55 jours, ont été une proie plus facile que la veille au Colisée.

En retard 4-1, ils auraient pu rétrécir l'écart au dernier vingt quand ils ont bénéficié d'un avantage de deux patineurs pendant 99 secondes.

Stéphane Fiset, qui gagnait de l'assurance plus le match progressait, a effectué quelques brillants arrêts.

Steve Duchesne a été la vedette individuelle, prenant part à quatre buts des siens. Il a inscrit son 11<sup>e</sup> but de superbe façon.

Une fois le dossier Sakic réglé, les Nordiques devront satisfaire les exigences de Duchesne parce que le défenseur coûtera cher plus il accumulera les points.

Duchesne a obtenu 30 de ses 47 points cette saison en avantage numérique.

Mike Ricci, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> et Joe Sakic, avec ses 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup>, ont obtenu chacun un doublé. Mike Hough (3<sup>e</sup>) a marqué dans un deuxième match de suite.

Bob Kudelski, pendant une attaque massive en première période, a été le seul à tromper la vigilance de Fiset, auteur de 22 arrêts.

Son opposant, Daniel Berthiaume, a fait face à 28 tirs.



**PLONGEON** — L'ailier gauche des Sénateurs d'Ottawa, Jeff Lazaro, a plongé par-dessus le défenseur des Nordiques, Mickhail Tatarinov pendant la première période de jeu, hier, à Ottawa.

(PC-Photolaser)

## Au filet



OTTAWA (PC) — Peter Forsberg aurait pu jouer dans la LNH dès cette saison s'il avait voulu, d'après Pierre Pagé.

«Nous avons pu obtenir Forsberg dans l'échange d'Eric Lindros surtout parce que les Flyers étaient déçus qu'il reste une année additionnelle en Suède», a confié le dg des Nordiques.

Pagé a été impressionné, hier, par la performance de Forsberg (un but, trois passes) dans la défaite de la Suède 5-4 contre l'équipe canadienne junior.

«Les Flyers ne l'ont pas admis publiquement mais ils auraient été très réticents d'échanger Forsberg s'il avait joué cette saison dans la Ligue nationale.

«On pourra porter un meilleur jugement sur la transaction dans quelques années quand Forsberg et Lindros connaîtront leurs meilleurs moments», a-t-il opiné.

Les Nordiques n'ont pas tenté de convaincre Forsberg de s'amener à Québec à la suite de la transaction avec les Flyers.

«La date limite pour s'entendre avec son équipe en Suède était dépassée, a expliqué Pagé. On aurait dû entreprendre une lutte juridique ce que nous voulions éviter après l'affaire Lindros.»

Pagé n'envisage pas de problème pour venir à une entente avec Forsberg qu'il décrit comme un joueur fort talentueux, alliant vitesse et robustesse. «Le dossier se réglera à la conclusion de la saison. Forsberg veut jouer avec nous», a-t-il résumé.

Bill Lindsay a raté le match d'hier en raison d'une blessure mineure à l'épaule. Son cas sera réévalué sur une base quotidienne. Tony Twist a joué.

Ron Hextall a cédé son poste devant le but à Stéphane Fiset. Andrei Kovalenko (malade), Kerry Huffman (épaule), Craig Wolanin (côtes) et Jacques Cloutier (cheville) sont à l'écart du

jeu.

L'entraîneur Rick Bowness, a apporté un seul changement à la formation des Sénateurs par rapport au match de la veille. Brad Marsh a remplacé Chris Luongo en défensive.

On est convaincu chez les Sénateurs que les Nordiques tenteront à tout prix d'obtenir Alexandre Daigle. Un quotidien d'Ottawa avançait, hier, que les Nordiques pourraient céder Owen Nolan, Peter Forsberg et Todd Warriner, en plus d'un montant d'argent, en retour du premier choix des Sénateurs.

Le dg Pierre Pagé a ri quand il a pris connaissance de la rumeur. «On doit patienter pour savoir quelle équipe repêchera au premier rang et quel joueur sera le meilleur», a-t-il affirmé.

Les Nordiques risquent de perdre d'excellents éléments lors du prochain repêchage d'expansion. Chacune des équipes, soutient-on, ne pourra protéger que 14 joueurs plus un gardien, n'ayant qu'une année d'expérience dans la LNH. Ce qui ne plait guère à Pierre Pagé.

Les Blackhawks de Chicago voudraient obtenir le robuste Mike Peluso qu'ils n'ont pas protégé, l'été dernier, lors du repêchage d'expansion. Les Sénateurs ont fait savoir que Peluso, auteur de neuf buts et 13 points, n'était pas disponible.

Les rumeurs selon lesquelles Mike Keenan retournerait à la barre des Flyers de Philadelphie sont de plus en plus persistantes. Keenan entretient de bonnes relations avec la famille Lindros.

L'ailier droit des Bruins de Boston, Cam Neely, pourrait être en mesure de revenir au jeu en février prochain. Une rumeur circule selon laquelle les Bruins échangeaient Neely aux Oilers d'Edmonton en retour de Bernie Nicholls.

Les Sénateurs ont soumis dernièrement le vétéran attaquant Doug Smail au ballottage. Aucune équipe ne l'a réclamé. Smail, qui a évolué avec les Nordiques l'an dernier, entend demander qu'on rachète son contrat advenant qu'on le cède, dans les rangs mineurs.

Pagé approuve la tenue de son équipe

# La pause de Noël a été profitable aux Nordiques

OTTAWA (PC) — Pierre Pagé s'est déclaré satisfait de la tenue de l'équipe à la suite du congé de quatre jours qu'il avait accordé à ses joueurs pendant la pause de Noël.

«Le congé a été bénéfique, les gars étaient frais et dispos, a déclaré Pagé. Ils ont bien répondu à l'appel.»

Selon Pagé, ces deux victoires contre les Sénateurs sont des résultats d'un effort d'équipe.

«Ce soir (hier), ce sont d'autres joueurs qui ont pris les choses en main», a-t-il dit.

L'entraîneur a fait remarquer que les Nordiques remportent la plupart de leurs matchs «quand on joue bien en défensive et qu'on profite de nos occasions en avantage numérique».

«Avant le match on a discuté de la possibilité de s'approcher du premier rang de la section Adams, a-t-il dit. La dernière fois que l'on est venu aussi près de la première position on s'était fait rosser par la Canadien 8-3.»

**Duchesne touche du bois**

Steve Duchesne tenait à toucher du bois face à ses succès personnels et à ceux de l'attaque à cinq qui a poursuivi son excellent travail avec cinq buts en huit occasions.

«Les équipes qui vont être indisciplinées contre nous vont en payer le prix», a déclaré le défenseur.

«Je vais toucher du bois, a-t-il dit en joignant le geste à la parole et en s'étirant pour rejoindre la porte du vestiaire. Tout fonctionne sur des roulettes depuis quelque temps.»

Quant au gardien Stéphane Fiset, il a reconnu qu'il était

nerveux au début de la partie. «Je voulais en faire un peu trop mais la situation est rentrée dans l'ordre à mesure que j'effectuais des arrêts», a ex-

pliqué celui qui a remporté sa deuxième victoire de la saison. «Ce gain va me remonter le moral. C'est le genre de match dont j'avais besoin.»

## Au filet



VANCOUVER (PC) — Ryan Walter doit encore livrer 11 rencontres pour atteindre le plateau des 1000 matchs en carrière. Le vétéran de 34 ans devrait y arriver même s'il ne joue pas souvent.

Walter, qui a joué neuf saisons à Montréal, n'a disputé que 11 rencontres jusqu'ici. Son dernier match remonte au 25 novembre, lui qui est toujours à la recherche de son premier point.

A Vancouver, la compétition est vive au centre où les Canucks peuvent miser sur Anatoli Semenov, Petr Nedved, Cliff Ronning, Tom Fergus et Robert Kron.

Jim Sandlack a recommencé à patiner vendredi. Le vétéran ailier droit a déjà raté 14 matchs en raison de maux de dos.

Le défenseur Doug Lidster est également sur la touche à la suite d'une blessure à un genou subie contre Québec le 13 décembre dernier. Lidster devait être indisponible pour les quatre prochaines semaines mais il semble que la guérison soit plus rapide que prévu. Samedi, il s'est entraîné avec ses coéquipiers et il devrait renouer avec la compétition

sous peu.

Enfin, le défenseur Dave Babych soigne une blessure à un genou. Il devrait revenir au jeu à la mi-janvier.

Jacques Demers a retranché Donald Dufresne, Sean Hill et Mario Roberge de la formation.

Le thérapeute Gaétan Lefebvre a eu la douleur de perdre son père, qui est mort le lendemain de Noël des suites d'une longue maladie. Lefebvre est retourné à Montréal et c'est son adjoint John Shipman qui le remplace auprès de l'équipe. M. Guy Lefebvre était bien connu de la direction du club puisqu'il avait travaillé quelque temps au Forum.

Les gouverneurs de la LNH se réuniront le 27 janvier à Los Angeles. L'ordre du jour: la participation des joueurs de la LNH aux Jeux olympiques de 1994, ainsi que le réaménagement des divisions rendu nécessaire à la suite de l'attribution de concessions à Anaheim et Miami.

Selon le vice-président des Canucks, Arthur Griffiths, le projet serait reporté à 1998 alors que les Jeux seront présentés au Japon. Des matchs hors-concours ou des rencontres disputées sur un site neutre pourraient alors être présentés avant les JO.

# Sommaires



**Championnat junior Canada 5 Suède 4**

**Première période**  
1. Suède, Sundstrom (Forsberg, Naslund) 6:43 (an)  
**Penalités** — Sunblad Sue 1:24, Wernblom Sue 2:07, Tornberg Sue 3:43, Tully Can 6:26, Sunblad Sue 7:24, McAmmond Can 8:49, Frylen Sue 10:51, Wright Can 15:25.

**Deuxième période**  
2. Canada, Lapointe (Tully, Kariya) 5:04  
3. Suède, Sundstrom (Johansson, Forsberg) 8:22 (an)  
4. Canada, Intranuovo (Wright, Niedermayer) 13:19  
5. Canada, Bes (Aucion) 17:12  
**Penalités** — Intranuovo Can, Dawe Can, Johansson Sue, Tornberg Sue, 7:13, Aucoin Can 7:44, Lindgren Sue 9:01, Pronger Can 9:32, Johnson Sue 13:37, Daigle Can (maj.) 15:18, Lindgren Sue 19:44, Werenka Can (min. et inconduite) 19:56.

**Troisième période**  
6. Canada, Kariya (Lapointe, Rathje) 3:42  
7. Suède, Naslund (Forsberg, Sundstrom) 4:27  
8. Canada, Wright (Niedermayer, Intranuovo) 5:05  
9. Suède, Forsberg 8:49 (an)  
**Penalités** — Kariya Can 6:27, Rathje Can 8:18, McAmmond Can 9:57, Johansson Sue (min. et inconduite) 13:06, Naslund Sue (maj.) 13:39.

**Tirs au but par**  
Canada 10 12 17—39  
Suède 9 15 9—33

**Gardiens** — Canada: Legace; Sweden: Ronnqvist  
**Avantages numériques** — Canada: 0-12, Suède: 3-11  
**Arbitre** — Brett Parson (E.-U.). **Juges de lignes** — Milos Benek (Tchécoslovaquie), Cory Bowles (E.-U.).  
**Assistance** — 4 075.

B.	P.	Pts.	Pén.	
11. Kirk Muller	12	38	50	36
47. Stephan Lebeau	17	26	43	16
25. Vincent Damphousse	18	26	44	38
23. Brian Bellows	16	23	39	20
18. Denis Savard	9	25	34	53
12. Mike Keane	7	26	33	32
8. Mathieu Schneider	10	18	28	51
28. Eric Desjardins	7	13	20	32
17. John LeClair	6	13	19	12
45. Gilbert Dionne	7	11	18	12
22. Benoit Brunet	7	8	15	2
43. Patrice Brisebois	7	6	13	18
14. Kevin Haller	6	6	12	50
21. Guy Carboneau	3	7	10	6
48. J.-J. Daigneault	5	3	8	18
36. Todd Ewen	4	4	8	58
39. Brian Skrudland	3	2	5	16
31. Ed Ronan	2	3	5	10
24. Lyle Odelein	1	4	5	51
32. Roberge Mario	2	1	3	17
38. Sean Hill	1	0	1	21
33. Patrick Roy	0	1	1	4
20. Patrick Carnback	0	0	0	2
34. Donald Dufresne	0	0	0	2
27. Patrick Kjellberg	0	0	0	2
40. André Racicot	0	0	0	2

**G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy.**  
33. Patrick Roy 15 10 4 1713 87 1 3.05  
40. André Racicot 6 2 0 517 33 0 3.83  
Totaux 21 12 4 2230 120 1 3.23



**JUNIOR MAJEUR**

**Laval 4 Chicoutimi 2**

**Première période**  
1. Chicoutimi, Steve Gosselin (15) (D. Beauregard, S. St-Amour) 12:32 (an)  
**Penalités** — Beauregard Chi 0:09, Roberge Lav 2:10, Veilleux Lav 7:08, Lacombe Chi 9:06, Roberge Lav 11:19.

**Deuxième période**  
2. Laval, Brant Blackned (15) (J. Tsimiklis, M. Beaucage) 9:50  
3. Chicoutimi, Dave Tremblay (13) (D. Paradis, C. Caron) 16:04  
4. Laval, Yanick Dubé (20) (E. Veilleux, D. Gouneau) 16:49  
5. Laval, Eric Veilleux (33) (M. Gaul, Y. Dubé) 19:59 (an)  
**Penalités** — Roberge Lav (double min.) 0:38, Beaucage Lav 17:19, St-Amour Chi 17:59, Larose Lav (double min.), Paradis Chi (double min.) 18:53.

**Troisième période**  
6. Laval, Yanick Dubé (21) (D. Gouneau, M. Gaul) 19:59 (fd)  
**Penalités** Aucune  
**Gardiens** — Laval: Emmanuel Fernandez (9-7-2); Chicoutimi: Sylvain Rodrigue (9-11-1).

**Tirs au but par**  
Laval 15 9 7 - 31  
Chicoutimi 5 14 4 - 23  
**Arbitre** — Guy Joubert.  
**Assistance** — 2678.

B.	P.	Pts.	Pén.	
19. Joe Sakic	28	31	59	23
13. Mats Sundin	23	33	56	30
28. Steve Duchesne	11	36	47	28
11. Owen Nolan	18	24	42	88
9. Mike Ricci	13	25	37	50
48. Scott Young	17	20	37	13
51. Andrei Kovalenko	13	15	28	28
25. Martin Rucinsky	10	16	26	24
5. Alexei Gusarov	5	8	13	34
20. Bill Lindsay	4	9	13	14
47. Claude Lapointe	4	9	13	48
44. Gino Cavallini	3	9	12	8
2. Kerry Huffman	3	8	11	34
18. Mike Hough	3	8	11	33
7. Curtis Leschyshyn	3	7	10	37
65. Tim Hunter	3	2	5	61
6. Craig Wolanin	1	3	4	29
29. Steven Finn	1	3	4	79
17. Valeri Kamensky	1	2	3	2
52. Adam Foote	0	3	3	74
4. Mikhail Tatarinov	1	2	3	4
22. Scott Pearson	1	0	1	2
15. Tony Twist	0	1	1	21
59. David Karp	0	0	0	4

**G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy.**  
27. Ron Hextall 18 7 3 1698 98 0 3.46  
31. Stéphane Fiset 2 5 2 544 39 0 4.30  
32. Jacques Cloutier 0 0 1 60 3 0 3.00  
Totaux 20 12 6 2302 138 0 3.60



**LIGUE NATIONALE**

**Québec 6 Ottawa 1**

**Première période**  
1. Québec, Ricci 12 (Sakic, Duchesne) 11:47 (an)  
2. Ottawa, Kudelski 4 (Maciver, Shaw) 12:48 (an)  
3. Québec, Ricci 13 (Duchesne, Young) 14:00 (an)  
4. Québec, Sakic 27 (Duchesne, Young) 19:42 (an)  
**Penalités** — Finn Qué (double min.), Boschman Ott 1:16, Boschman Ott 10:46, Tatarinov Qué 12:36, Kudelski Ott 12:57, Pearson Qué 14:09, Hammond Ott 17:46, Freer Ott 19:31.

**Deuxième période**  
5. Québec, Duchesne 11 9:40 (an)  
**Penalités** — Gusarov Qué 5:25, Loewen Ott 8:06.

**Troisième période**  
6. Québec, Hough 3 (Leschyshyn, Tatarinov) 16:57 (an)  
7. Québec, Sakic 28 (Twist, Nolan) 17:20  
**Penalités** — Boschman Ott 2:32, Rucinsky Qué 7:27, Duchesne Qué 7:48, Kudelski Ott, Pelusid Ott, Nolan Qué 11:14, Ricci Qué, Lazaro Ott 12:34, Murphy Ott 15:53.

**Tirs au but par**  
Québec 11710—28  
Ottawa 1067—23

**Gardiens** — Québec: Fiset (G.2-5-2); Ottawa: Berthiaume (P.0-2-0).  
**Avantages numériques** — Québec: 5-8; Ottawa: 1-6.  
**Arbitre** — Don Koharski. **Juges de lignes** — Pierre Champoux, Gérard Gauthier.  
**Assistance** — 10,500.

MJ	B	P	A	Pts
22. François Fortin	26	17	21	38
26. Doreck Michaud	31	7	23	30
07. Christian Fortin	29	18	11	29
19. Simon Lamoureux	30	17	11	28
16. Steeve Thériault	30	8	16	24
23. Yannick Perron	29	12	10	22
25. Frédéric Michaud	31	13	9	22
12. Sébastien Coll	20	5	11	18
18. Yannick Maltais	27	4	12	16
24. Pascal Levesque	28	3	8	14
09. Benoit Caron	26	2	5	7
04. Marc Drainville	30	0	7	7
20. Jean-Philippe Langlois	26	0	7	7
08. Simon Harvey	28	1	4	5
02. François Chouinard	30	2	3	4
06. Nicholas Savage	27	1	3	4
03. Hugo Tremblay	31	1	3	4
30. Mario Caron	6	0	1	1
11. Sébastien Auger	19	0	1	1
05. Charles Belzile	31	0	1	1

**Gardiens de buts**  
Mj V D Moy  
Bobby Rochon 26 7 12 3 4.73  
Mario Caron 9 4 3 0 4.63



**Troisième période**  
7. Toronto, Pearson 9 (Gilmour, Ellett) 12:04 (an)  
8. St. Louis, Janney 8 (Emerson) 13:07 (an)  
9. Toronto, Ellett 3 (Osborne, Zezel) 18:33 (fd)  
**Penalités** — McIlwain Tor 1:46, Pearson Tor 4:57, Shanahan StL 10:48, Butcher StL 12:01, Folligno Tor, Butcher StL (inconduite de partie) 12:28, Osborne Tor 15:38.

**Tirs au but par**  
Toronto 13 10 6—29  
St. Louis 8 19 13—40

**Tir de pénalité raté** — Shanahan, St. Louis 18:39 deuxième.

**Gardiens** — Toronto: Fuhr (G.6-7-2); St. Louis: Joseph (P.9-16-4).  
**Avantages numériques** — Toronto: 1-4; St. Louis: 1-7.  
**Arbitre** — Mark Faucette. **Juges de lignes** — Mark Pare, Wayne Bonney.  
**Assistance** — 18,120.

**Winnipeg 7 Minnesota 4**

**Première période**  
1. Winnipeg, Selanne 26 (Shannon, Housley) 12:39 (an)  
2. Winnipeg, Tkachuk 12 (Olczyk, Steen) 18:27 (an)  
**Penalités** — Tkachuk Win 1:52, McPhee Min 6:19, Klatt Min 11:48, Erickson Win 13:28, Hatcher Min 16:30.

**Deuxième période**  
3. Winnipeg, Olczyk 8 (Brickley, Borsato) 1:46  
4. Winnipeg, Selanne 27 6:35 (pp)  
**Penalités** — Modano Min (maj. et inconduite de match) 3:20, Tinordi Min (min. et conduite anti-sportive) 9:06, Olczyk Win (min. et conduite anti-sportive) Matvichuk Min 10:53, Lalor Win 18:01.

**Troisième période**  
5. Winnipeg, Erickson 1 (Tkachuk, Eagles) 0:29  
6. Minnesota, Broten 8 (Johnson, Duchesne) 1:54  
7. Minnesota, Gagner 11 (Gavin, Sjodin) 2:08  
8. Winnipeg, Tkachuk 13 (Lalor, Eagles) 2:14  
9. Minnesota, McPhee 7 (Tinordi, Gagner) 7:38  
10. Minnesota, Craig 13 (Elik, Dahlen) 8:05  
11. Winnipeg, Druce 1 (Tkachuk) 14:37  
**Penalités** — Elik Min 16:02.

**Tirs au but par**  
Minnesota 5 3 14—22  
Winnipeg 15 11 15—41

**Gardiens** — Minnesota: Casey (P.15-10-3); Winnipeg: Essensa (G.10-12-3).  
**Avantages numériques** — Minnesota: 0-3; Winnipeg: 3-8.  
**Arbitre** — Dan Marouelli. **Juges de lignes** — Mike Cvik, Dan Schachte.  
**Assistance** — 12,033.

**New Jersey 6 Hartford 2**

**Première période**  
1. Hartford, Sanderson 18 (Verbeek, Craven) 2:24 (an)  
2. New Jersey, Driver 3 (Holik, Ojanen) 10:48 (an)  
3. New Jersey, MacLean 4 (Semak) 11:45  
**Penalités** — Ojanen NJ 1:10, McKenzie Har (double min.), O'Connor NJ, Gillis Har, Ladouceur Har, McKay NJ, Fetisov NJ 7:06, Yake Har 10:05, Verbeek Har 12:14, Petrovicky Har, Holik NJ (min. et conduite anti-sportive) 15:54, Lemieux NJ 18:12.

**Deuxième période**  
4. New Jersey, Ojanen 3 (Lemieux, Fetisov) 6:43  
5. New Jersey, McKay 9 (MacLean, Stevens) 8:02  
6. New Jersey, Cigar 4 (Ojanen, Zelepukin) 14:09 (an)  
**Penalités** — Billington NJ (purgée par Ojanen) 11:44, Pietrangelo Har (purgée par Sanderson) 13:02.

**Troisième période**  
7. Hartford, Cassels 7 (Konroyd, Yake) 7:15  
8. New Jersey, Stastny 9 (Chorske) 18:39 (fd)  
**Penalités** — Gillis Har 3:12, Verbeek Har 5:59, Kypreos Har (maj.), O'Connor NJ (maj.) 8:29, Daneyko NJ 10:54, Weinrich Har 13:46.

**Tirs au but par**  
Hartford 12 12 7—31  
New Jersey 12 15 20—47

**Gardiens** — Hartford: Burke (14-12), Pietrangelo (P.2-9-0) (1:59 deuxième, 32-29); New Jersey: Billington (G.12-5-1).  
**Avantages numériques** — Hartford: 1-5; New Jersey: 2-7.  
**Arbitre** — Mike McGeough. **Juges de lignes** — Scott Driscoll, Brian Murphy.  
**Assistance** — 14,432.

**Calgary 7 Edmonton 3**

**Première période**  
1. Calgary, Roberts 22 (Reichel) 4:12  
2. Edmonton, DeBrusk 1 (Manson, MacTavish) 6:00  
3. Calgary, Suter 7 (Makarov, Fleury) 15:32 (an)  
**Penalités** — Muni Edm 15:21, Musil Cal 18:34.

**Deuxième période**  
4. Edmonton, DeBrusk 2 (Van Allen, Hawgood) 2:59  
5. Edmonton, Tikkanen 5 (Manson, Klimaj) 10:04 (an)  
6. Calgary, Berube 3 (Reichel, Nieuwendyk) 16:42  
7. Calgary, Roberts 23 19:44 (dn)  
**Penalités** — Yawney Cal 3:44, Musil Cal 9:07, Mellanby Edm 14:09, Kruse Cal 18:31.

**Troisième période**  
8. Calgary, Ranheim 8 3:58 (dn)  
9. Calgary, Ranheim 9 7:55  
10. Calgary, Roberts 24 (Nieuwendyk, Fleury) 19:10 (an)  
**Penalités** — Berube Cal, Stern Cal, Muni Edm 3:41, Nicholls Edm 9:34, Manson Edm 15:23, Muni Edm 18:08.  
**Tir de pénalité raté** — Young Cal 14:11 première.  
**Tirs au but par**  
Calgary 10 11 13—34  
Edmonton 12 9 6—27

**Gardiens** — Calgary: Vernon (G.18-8-2); Edmonton: Ranford (P.18-6-4).  
**Avantages numériques** — Calgary: 2-5; Edmonton: 1-5.  
**Arbitre** — Bill McCreary. **Juges de lignes** — Swede Knox, Randy Mitton.  
**Assistance** — 17,503.

**N.Y. Rangers 6 Boston 5**

**Première période**  
1. NY Rangers, Amonte 16 (Wells, Messier) 4:17  
2. Boston, Heinze 10 (Hughes, R. Bourque) 17:36  
3. Boston, Hughes 2 (Sweeney, Donato) 17:45  
**Penalités** — Messier NYR, Buekeboom NYR 1:58, Pantalevov Bos 4:47, Wesley Bos, Graves NYR 6:59, Lowe NYR 8:11.

**Deuxième période**  
4. Boston, Reid 6 (Oates, Wesley) 15:56 (dn)  
5. NY Rangers, Kovalev 9 (Weight) 16:41  
6. Boston, Oates 21 (Juneau, Wesley) 18:55 (an)  
**Penalités** — Murphy Bos 0:17, Nemchinov NYR 8:47, Poulin Bos 14:14, Erickson NYR 18:07.

**Troisième période**  
7. Boston, Heinze 11 6:36  
8. NY Rangers, Gartner 19 (Amonte, Zubov) 13:19 (an)  
9. NY Rangers, Kovalev 10 (Weight, Graves) 13:45  
10. NY Rangers, Gartner 20 (Nemchinov, Buekeboom) 17:57  
11. NY Rangers, Kovalev 11 (Weight, Zubov) 19:24  
**Penalités** — Shaw Bos 0:38, Weight NYR 9:32, Donato NYR 12:00, Donato Bos, Graves NYR 14:06, Juneau Bos, Kovalev NYR 16:52.

**Tirs au but par**  
Boston 14 14 5—33  
NYRangers 5 13 17—35

**Gardiens** — Boston: Moog (P.16-9-2); NY Rangers: Vanbiesbrouck (G.11-6-2).  
**Avantages numériques** — Boston: 1-6; NY Rangers: 1-5.  
**Arbitre** — Paul Devorski. **Juges de lignes** — Gord Broseker, Mark Vines.  
**Assistance** — 18,200.

**Pittsburgh 4 Buffalo 2**

**Première période**  
1. Pittsburgh, Jagr 18 (Lemieux, Francis) 6:22 (an)  
**Penalités** — Patterson Buf 4:46, Errey Pit 6:58, Buffalo banc (purgée par May) 8:40.

**Deuxième période**  
2. Pittsburgh, Tocchet 24 (Paek, McEachern) 11:18 (dn)  
3. Pittsburgh, Errey 2 (McEachern, Paek) 15:08  
4. Buffalo, Mogilny 29 (Smehlik, Svoboda) 17:54  
**Penalités** — Jagr Pit 2:55, Murphy Pit, May Buf 5:33, U. Samuelsson Pit 9:35, Tocchet Pit (maj.), May Buf (maj.) 15:12.

**Troisième période**  
5. Pittsburgh, Stevens 28 (Lemieux, Mullen) 9:14  
6. Buffalo, Mogilny 30 (Smehlik) 12:09  
**Penalités** — Tippett Pit, Sweeney Buf 14:04.

**Tirs au but par**  
Pittsburgh 3 10 13—28  
Buffalo 8 17 11—36

**Gardiens** — Pittsburgh: Wregget (G.4-2-1), Buffalo: Hasek (P.7-9-2) (13-10), Puppa (0:00 troisième période, 13-12).  
**Avantages numériques** — Pittsburgh: 1-2; Buffalo: 0-3.  
**Arbitre** — Andy vanHellemond. **Juges de lignes** — Leon Stickle, Ron Finn.  
**Assistance** — 16,325.

**Detroit 4 Chicago 0**

**Première période**  
1. Detroit, Carson 18 (Primeau, Sheppard) 13:30  
2. Detroit, Chiasson 7 (Carson, Fedorov) 17:03 (an)  
**Penalités** — Yzerman Det 1:58, Probert Det 9:54, Detroit banc (purgée par Ciccarelli) 10:43; Ciccarelli Det, Roenick Chi 16:01, Smith Chi 16:38.

**Deuxième période**  
3. Detroit, Kennedy 9 (Konstantinov, Gallant) 13:01  
4. Detroit, Fedorov 18 (Chiasson) 19:36 (sh)  
**Penalités** — Noonan Chi 6:39, Marchment Chi 9:43, Kennedy Det, Smith Chi 17:24, Sheppard Det 17:38.

**Troisième période**  
Aucun but.  
**Penalités** — Probert Det 0:20, Gallant Det 13:49, Marchment Chi 19:12.

**Tirs au but par**  
Detroit 7 8 7—22  
Chicago 17 5 10—32

**Gardiens** — Detroit: Cheveldae (G.13-14-2); Chicago: Waite (P.5-0-0).  
**Avantages numériques** — Detroit: 1-4; Chicago: 0-6.  
**Arbitre** — Rob Shick. **Juges de lignes** — Jerry Pateman, Jay Sharrers.  
**Assistance** — 18,472.

**Samedi St. Louis 3 Chicago 2**

**Première période**  
Aucun but.  
**Penalités** — Chase StL (maj.), Grimson Chi (min. et maj.) 0:26, Shanahan StL 2:49, Baron StL, Roenick Chi 6:33, Smith Chi 11:42, Norwood StL (maj.), Matteau Chi (maj.) 13:52, Shanahan StL 15:31, Ruutu Chi 18:43.

**Deuxième période**  
1. Chicago, Larmer 21 (Smith) 0:56  
2. St. Louis, Miller 12 (Shanahan, J. Brown) 3:11 (an)  
3. Chicago, Lemieux 5 (Roenicke, Chelios) 7:17  
**Penalités** — Kravchuk Chi 1:34, Quintal StL 3:46, Btcher StL 14:02, Miller StL, Noonan Chi, Butcher StL (maj.), B. Sutter Chi (maj.) 16:25, Bozon StL 17:40.

**Troisième période**  
4. St. Louis, Hull 19 (Miller) 4:18  
**Penalités** — Ron Sutter StL 2:05, Rich Sutter StL (double min.), Bozon StL, Marchment Chi (double min.), R. Brown Chi 2:24, J. Brown StL 5:36, Smith Chi 10:16, Ruff StL, Ron Sutter StL, Gilbert Chi, Ruutu Chi 14:30, Butcher StL 18:45.

**Prolongation**  
5. St. Louis, Baron 1 (Shanahan, Hull) 1:35  
**Penalités** — Aucune.

**Tirs au but par**  
St. Louis 8 11 7 1—27  
Chicago 11 13 18 0—42

**Gardiens** — St. Louis: Joseph (G.9-15-4); Chicago: Belfour (P.15-9-4).  
**Avantages numériques** — St. Louis: 1-5; Chicago: 0-7.  
**Arbitre** — Mark Faucette. **Juges de lignes** — Jerry Pateman, Jay Sharrers.  
**Assistance** — 18,472.

**San Jose 7 Los Angeles 2**

**Première période**  
1. San Jose, Ozolinsh 7 (Odgers) 1:04  
2. San Jose, Picard 2 (Ozolinsh, Falloon) 7:04 (an)  
3. San Jose, Falloon 13 (Sullivan) 10:18 (sh)  
4. Los Angeles, Granato 14 (Leveque, Coffey) 16:43 (an)  
**Penalités** — Hiller LA 5:33, Wilson SJ 8:45, Sydor LA, Kissio SJ 14:15, Wilkinson SJ 14:49, McSorley LA 18:36, Odgers SJ 20:00.

**Deuxième période**  
5. Los Angeles, Conacher 5 (Coffey, Staubert) 5:53  
6. San Jose, Garpenlov 7 (Kisio, Wilson) 17:45 (an)  
**Penalités** — Conacher LA 8:12, Ozolinsh SJ 10:08, Thompson LA 17:11, McSorley LA 17:39.

**Troisième période**  
7. San Jose, Gaudreau 13 (Ozolinsh, Garpenlov) 5:47  
8. San Jose, Odgers 3 (Wilson, Garpenlov) 9:20 (an)  
9. San Jose, Picard 3 (Falloon, M. Pederson) 18:06 (an)  
**Penalités** — Wilson SJ 0:36, Ozolinsh SJ roughing) 5:59, Kurri LA 7:42, Wilkinson SJ 11:01, Hiller LA, Zmolek SJ (double min. et inconduite) 14:44, Leveque LA (maj. et inconduite de partie) 16:22.

**Tirs au but par**  
Los Angeles 22 16 21—59  
San Jose 14 11 15—40

**Gardiens** — Los Angeles: Staubert (P.9-3-10); San Jose: Hackett (G.12-10-0).  
**Avantages numériques** — Los Angeles: 1-8; San Jose: 4-8.  
**Arbitre** — Richard Trotter. **Juges de lignes** — Ryan Bozak, Mark Wheeler.  
**Assistance** — 11,089.

**Sport en bref**

**Flames 7 Oilers 3**

**EDMONTON (PC)** - Des buts consécutifs de Gary Roberts et Paul Ranheim en désavantage numérique ont permis aux Flames de Calgary de revenir de l'arrière pour l'emporter 7-3 contre les Oilers de Houston. Roberts, qui a inscrit deux autres buts, a intercepté une passe de Dave Manson pour battre le gardien Bill Ranford d'un angle difficile, à 16 secondes de la fin de la deuxième période. Ranheim a porté le score 5-3 après quatre minutes de jeu en troisième période sur un tir de loin. Il a marqué de nouveau quatre minutes plus tard, encore une fois sur une bévée de Manson. Roberts a complété son truc du chapeau lors d'un avantage numérique dans la dernière minute.

**Red Wings 4 Blackhawks 0**

**CHICAGO (AP)** — Tim Cheveldae a bloqué 32 tirs pour réussir son troisième jeu blanc de la saison dans une victoire de 4-0 des Red Wings de Detroit contre les Blackhawks de Chicago. Jim Carson, Steve Chiasson, Sheldon Kennedy et Sergei Fedorov ont marqué les buts des gagnants. Il s'agissait du septième blanchissage de Cheveldae en carrière. Les Blackhawks, qui subissaient une deuxième défaite en autant de soirs, n'avaient pas été blanchis depuis novembre 1990.

**LE QUOTIDIEN, lundi 28 décembre 1992 — 27**

Vikings 27 Packers 7

# Minnesota fera face aux champions du Super Bowl

MINNEAPOLIS (AP) - Les Vikings du Minnesota se sont assurés de ne plus revoir les Packers de Green Bay cette saison. Mais ils auront affaire aux champions du Super Bowl, les Redskins de Washington.

Les Vikings (11-5) ont mis un terme à la saison des Packers en les défaisant 27-7. Les Packers (9-7) avaient remporté leurs six matches précédents et il leur fallait une autre victoire pour affronter les Vikings en première ronde éliminatoire, le week-end prochain.

«Je suis bien heureux de ne plus les revoir, a dit l'ailier rapproché Steve Jordan, des Vikings. Toute cette histoire à

propos des Packers qui venaient ici pour prouver qu'ils formaient la meilleure équipe n'était que de la bouillie pour les chats.»

Les Vikings, champions de la section centrale de la Conférence nationale, accueilleront les Redskins (9-7) samedi prochain en première ronde éliminatoire.

Les Redskins, qui l'avaient emporté 15-13 au Minnesota le 25 octobre, ne doivent leur qualification qu'à la victoire des Vikings contre les Packers.

«Pour l'instant ils nous aiment, a dit le second Jack Del Rio à propos des Redskins. Mais samedi ils auront tout

oublié.»

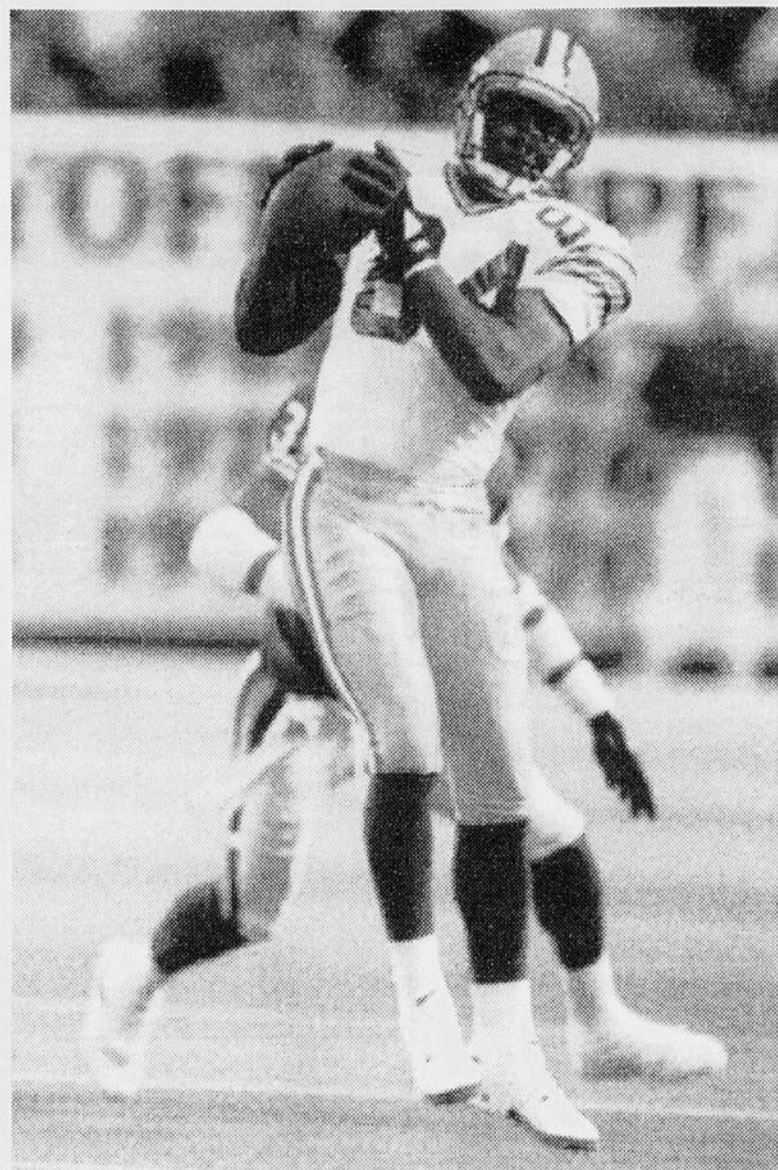
«Je vais rappeler à Mark Rypien qu'il nous en doit une», a dit le quart Sean Salisbury, un bon ami de Rypien.

Les Redskins et les Packers terminent la saison avec des dossiers identiques, mais l'avantage va à Washington en raison de son meilleur dossier contre les autres formations de la conférence nationale.

«Nous avons mal choisi notre moment pour jouer notre pire match de la saison», a dit le second Brian Noble, qui a l'habitude des déceptions en huit saisons avec les Packers.

«Les gars n'arrêtent pas de se dire que nous avons eu une bonne saison, mais je ne peux pas accepter une défaite comme celle-là, a dit le quart Brett Favre. Il faudra travailler plus fort si nous voulons avoir notre place dans les rencontres éliminatoires.»

Mince consolation pour les Packers: l'ailier espacé Sterling Sharpe a saisi six passes pour porter son total à 108 cette saison et ainsi battre le record d'Art Monk (106). Sharpe, comme c'est son habitude, a refusé de parler aux journalistes.



RECORD — Sterling Sharpe, des Packers de Green Bay, a battu un record en complétant un 107e attrapé au cours du match les opposant aux Vikings du Minnesota. Ce record n'a toutefois pas permis aux Packers de remporter la victoire.

(PA-Photolaser)

## En bref

### Cowboys 27 Bears 14

A Irving au Texas, Emmitt Smith a amassé 131 verges en 20 courses pour conserver son titre de meilleur porteur de ballon, et les Cowboys de Dallas (13-3) l'ont emporté 27-14 contre les Bears de Chicago (5-11).

Smith a totalisé 1713 verges au sol cette saison pour devancer Barry Foster des Steelers par 23 verges. Il est devenu le neuvième joueur à dominer la NFL à ce chapitre pendant deux saisons consécutives.

Les Cowboys ont établi un record d'équipe pour le plus de victoires en saison régulière. Ils bénéficieront d'un laissez-passer en première ronde éliminatoire le week-end prochain.

Mike Singletary a disputé son dernier match après 12 saisons avec les Bears.

### Rams 38 Falcons 27

A Anaheim en Californie, la recrue Todd Kinchen a marqué deux touchés sur des retours de botté de dégagement dans une victoire de 38-27 des Rams de Los Angeles (6-10) contre les Falcons d'Atlanta (6-10).

Kinchen, un choix de troisième ronde au repêchage du printemps dernier, a filé jusqu'à la zone des buts à son premier retour de botté dans la NFL, sur une distance de 61 verges. Il a marqué son autre touché sur un jeu de 35 verges au quatrième quart.

### Buccaneers 7 Cards 3

A Tempe en Arizona, une passe de touché de 23 verges de Vinny Testaverde à Mark Carrier, au deuxième quart, a suffi aux Buccaneers de Tampa Bay (5-11) qui l'ont emporté 7-3 contre les Cards de Phoenix (4-12).

Les Buccaneers ont mis un terme à une série de cinq défaites. Ils avaient débuté la saison par une victoire de 23-7 contre les mêmes Cards.

### Steelers 23 Browns 13

PITTSBURGH (AP) - Les Steelers de Pittsburgh (11-5) ont mérité un laissez-passer pour la première ronde éliminatoire avec un gain de 23-13 contre les Browns de Cleveland (7-9).

Les Steelers, champions de la section centrale de la conférence américaine, bénéficieront d'un congé le week-end prochain puis disputeront leur premier match éliminatoire à domicile. Ils n'avaient pas remporté 11 victoires en une saison depuis 1979, à leur dernière conquête du Super Bowl.

Le demi Barry Foster a égalé un record de la NFL avec un 12e match de 100 verges ou plus par la course. Il termine la saison avec 1690 verges au sol, un record d'équipe.

### Eagles 20 Giants 10

A Philadelphie, les Eagles (11-5) l'ont emporté 20-10 contre les Giants de New York (6-10) pour terminer la saison avec un dossier parfait à domicile, une première pour les Eagles depuis 43 ans.

Les Eagles devront cependant disputer leur premier match éliminatoire à l'étranger, où leur dossier n'a été que de 3-5. Ils affronteront les Saints à la Nouvelle-Orléans.

Les Giants (6-10) terminent la saison par une sixième défaite en sept matches, et tout laisse croire que l'entraîneur-chef Ray Handley ne sera pas de retour en 1993.

### Colts 21 Bengals 17

A Cincinnati, les Colts d'Indianapolis (9-7) ont effacé un déficit de 17 points pour l'emporter 21-17 contre les Bengals de Cincinnati (5-11), grâce à deux passes de touché de Jack Trudeau en deuxième demie.

Les Colts n'avaient remporté qu'une seule victoire contre 15 défaites la saison précédente, et ils sont devenus la quatrième équipe dans l'histoire de la NFL à enregistrer une progression de huit victoires en une année.

## Chiefs 42 Broncos 20

# Thomas freine John Elway

KANSAS CITY (AP) - Marty Schottenheimer a finalement trouvé un moyen de stopper John Elway. Il a lancé Derrick Thomas à ses trousses.

Schottenheimer et les Chiefs de Kansas City se sont qualifiés pour les rencontres éliminatoires, hier, avec une victoire de 42-20 contre Elway et les Broncos de Denver.

Les Chiefs (10-6) devront cependant se contenter d'une place de meilleurs deuxièmes, puisque les Chargers de San Diego ont enlevé le championnat de la section ouest de la Conférence américaine.

La défense des Chiefs a inscrit trois touchés en plus d'en préparer un quatrième. Thomas a réussi trois des six sacs aux dépens d'Elway et provoqué deux touchés. Un de ses plaqués a provoqué une interception pour un touché; il a de plus frappé Elway dans la zone des buts pour lui faire perdre le ballon et le recouvrer.

«On peut dire que ce fut un des meilleurs matches pour les gars de la défense, a raconté Thomas. J'ai eu pas mal de plaisir.»

Dave Krieg a complété deux passes de touché de 12 et cinq verges à Jonathan Hayes, mais il a grandement profité des efforts de la défense. Comment expliquer autrement que les Chiefs aient marqué 42 points même si l'offensive n'a totalisé que 220 verges et qu'elle n'a traversé la mi-terrain qu'une seule fois par ses

propres moyens? «Dan Reeves (l'entraîneur des Broncos) m'a dit en quittant le terrain qu'on ne peut pas perdre avec une défense comme celle-là», a raconté Schottenheimer, qui présentait un dossier de 1-9 contre Elway avant la rencontre d'hier. Deux de ces défaites étaient survenues en finale de la Conférence américaine, alors que Schottenheimer di-

rigeait les Browns de Cleveland.

Au cours de la semaine, il a demandé au vétérinaire Mike Baab de l'aider à préparer l'équipe contre les Broncos. Baab, qui portait les couleurs des Browns à l'époque de Schottenheimer, a mis fin à sa retraite le mois dernier quand les Chiefs ont perdu le centre Tim Grunhard.

## Oilers 27 Bills 3

# Tout est perdu pour les Bills

HOUSTON (AP) - Les Bills de Buffalo ont perdu sur toute la ligne, hier soir à l'Astrodome de Houston. Ils se sont inclinés 27-2 contre les Oilers; ils ont laissé filer le championnat de la section est de la Conférence américaine; et peut-être pire encore, ils ont perdu leur quart-arrière Jim Kelly.

Kelly a subi une blessure ligamentaire au genou droit lorsqu'il a été frappé derrière la ligne de mêlée par Ray Childress, au deuxième quart. Il a dû être conduit au vestiaire et il regardé la deuxième demie sur la touche, en béquilles.

Frank Reich est venu en relève à Kelly.

La défaite des Bills les relè-

gue au deuxième rang de la section est, derrière les Dolphins de Miami. Les deux équipes terminent la saison avec des dossiers identiques de (11-5), mais les Dolphins ont connu plus de succès contre les équipes de la section.

Les Bills doivent donc se contenter d'une place de meilleurs deuxièmes en matches éliminatoires. Ils affronteront les mêmes Oilers (10-6), dimanche à Buffalo.

Warren Moon était de retour au jeu chez les Oilers, après une fracture du bras gauche qui l'a tenu à l'écart depuis le 15 novembre. Cody Carlson a quand même agi comme quart partant.

Match des étoiles du circuit bantam

# La division Super Frites s'inscrit en tête

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Comme tout match des étoiles qui se respecte, on met l'accent sur l'offensive en premier lieu.

La rencontre des meilleurs éléments du circuit bantam n'a donc pas fait exception, hier, au centre Georges-Vézina.

Finalement, ce sont les porte-couleurs de la division Super Frites qui ont signé la victoire. Un gain de 7-5 sur les joueurs de la division Coke.

«Nous avons tout de même assisté à un beau duel de gardiens de buts. Sébastien Murdoch et Yohan Dufour, de Super Frites, ont repoussé 25 des 30 tirs dirigés vers eux, alors que Daniel Langevin et Sébastien Fleury ont fait face à 29 lancers», d'expliquer Robert Lessard, entraîneur chef de la division Super Frites.

Au pointage, Martin Bergeron et Stéphane Piché, des Dynamos de Chicoutimi, ont

inscrit deux filets chacun, alors que Marc-Etienne Hubert (Dynamos), Yannick Houde et Déreck Gilbert, tous deux du 74 de Jonquière, ont complété la marque.

De l'autre côté de la patinoire, les filets ont été l'oeuvre de Steeve Fortin, deux fois, Stéphane Perron, Stéphane Laforce et Marc-André Ducharme.

«Le match fut effectivement offensif et même si nous n'avons pas nécessairement regroupé les joueurs d'une même équipe, chaque trio a été en mesure de se retrouver sur la patinoire. Il y a eu quelques phases de jeux décousus, mais dans l'ensemble ce fut assez bon», de dire Robert Lessard.

Les spectateurs présents (on parle d'environ 300 ou 400 personnes) ont bien apprécié le spectacle. «C'est toujours plaisant de voir autant de talents sur la patinoire», de conclure le pilote des étoiles Super Frites.



LE GARDIEN - Yohan Dufour, des étoiles Super Frites, a été solide tout au long du match. Son équipe l'a emporté 7-5.

(Photo Rocket Lavoie)

## Rapido

### Etoiles de la ligue atome

La partie des étoiles de la ligue régionale de hockey atome a été présentée, hier après-midi, à Delisle, devant plus de deux cents spectateurs.

C'est la division est, composée des formations des Saguenéens et des Dynamos de Chicoutimi et du National de La Baie qui a remporté une victoire de 8-2 contre la division ouest. Cette dernière division comprenait les deux équipes de Jonquière, l'Atome «86» et les Marquis, et les Aiglons du Lac-Saint-Jean est.

Pour les vainqueurs, la vedette offensive fut Claude Sasseville des Saguenéens avec trois buts et une passe. Pour sa part, Alexis Ouellet, également des Saguenéens, a

tiré son épingle du jeu avec une rencontre de deux filets et autant de passes. Les autres pointeurs des gagnants furent Martin Langlais du National (2) et Pierre-Luc Laprise des Dynamos.

Dans le camp des perdants, Jean-Michel Otis de l'Atome «86» et Yannick Savard des Marquis ont fait scintiller la lumière rouge.

### Downtown Hanover cheval de l'année

Même si les activités ont été interrompues à l'hippodrome Saguenay de Jonquière, l'Association du Trot et Amble du Québec, par la voix de son président, Guy Brisset, a fait connaître le nom du cheval qui remporté le titre par excellence de la dernière saison. Il s'agit de Downtown Hanover,

un cheval de quatre ans, propriété de Rémi Saint-Hilaire, de Chicoutimi, et entraîné par Maximilien Bradet.

Ce cheval, conduit par le champion conducteur de l'hippodrome local, Yvon Bélanger, a pris le départ à vingt-six reprises et a compilé un dossier de douze victoires, cinq deuxième places et autant de troisièmes. Downtown Hanover a terminé la saison avec un compte en banque de plus de 12 000 \$.

A souligner que le protégé de Maximilien Bradet a signé un nouveau record de piste sur le tracé régional en complétant les deux tours en un temps de 1.592/5. Présentement, le champion jonquérois est cantonné sur la ferme Quatre Saisons, dans les Cantons de l'Est, et il est toujours sous les bons soins

de Maximilien Bradet. Concernant ce dernier, il est entraîneur en chef de cette ferme d'élevage avec une vingtaine de poulains sous ses ordres.

### Coupe Spengler

DAVOS, Suisse (PC) — Fabian Joseph a inscrit deux buts et obtenu une passe pour mener le Canada à une victoire de 5-3 face à la formation suédoise de Farjestads, hier, lors d'un match de la Coupe Spengler qui se déroule à Damos en Suisse. Brian Propp, Mike Richard et Morris Lukowich ont obtenu les autres filets des vainqueurs.

Le gardien Mike Fountain a stoppé 27 des 30 tirs des Suédois. C'était le match inaugural de l'équipe canadienne lors de cette compétition.

Aujourd'hui, le Canada fera face au ZSKA de Moscou.

### Devlis 6 Whalers 2

EAST RUTHERFORD, N.J. (AP) — Janne Ojanen a marqué un but et amassé deux passes dans une victoire de 6-2 des Devils du New Jersey contre les Whalers de Hartford.

Cette victoire permet aux Devils de devancer par un point les Islanders de New York au quatrième rang de la section Patrick.

Craig Billington a effectué 29 arrêts pour porter sa fiche à 10-3-1 à ses 14 derniers matchs.

En première, Bruce Driver et John MacLean ont marqué en l'espace de 59 secondes pour procurer une avance de 2-1 aux Devils. Geoff Sanderson avait inscrit le premier but de la rencontre pour les Whalers lors d'un avantage numérique.

Burke a quitté le match à 1:59 de la deuxième. Ojanen et Randy McKay ont accueilli Frank Pietrangelo avec deux buts en 89 secondes pour porter la marque 4-1. Zdeno Ciger et Peter Stastny, dans un filet désert, ont complété la marque pour les locaux.

Andrew Cassels a inscrit l'autre but des Whalers en troisième.

### Penguins 4, Sabres 2

BUFFALO, N.Y. (AP) — Mario Lemieux a amassé ses 98e et 99e points de la saison en se faisant complice de deux buts, hier, dans un gain de 4-2 des Penguins de Pittsburgh sur les Sabres de Buffalo.

Il s'agissait d'une sixième victoire en sept matches pour Pittsburgh qui domine le classement général de la LNH avec 55 points.

Les Penguins ont pris les devants 3-0 sur des buts de Jaromir Jagr (18e), Rick Tocchet (24e) et Bob Errey (2e).

Selon les journalistes de l'Associated Press

## L'affaire Tyson devient la nouvelle de l'année

NEW YORK (AP) — La condamnation pour viol du boxeur Mike Tyson constitue l'événement sportif de l'année 1992 selon un sondage effectué auprès des journalistes de l'agence Associated Press.

«L'affaire Tyson» a récolté 22 votes de première place pour un total de 448 points. Le départ forcé du commissaire du baseball majeur Fay Vincent, avec 323 points, a pris le deuxième rang, suivi du «Dream Team» américain qui a raflé l'or aux Jeux olympiques de Barcelone (304 points).

Au classement des nouvelles, le monde du hockey n'a pas été gâté si on fait exception de la 14e place dévolue à la Québécoise Manon Rhéaume, la première gardienne de but -

professionnelle, qui a récolté 61 points. Elle a entre autres devancé la grève des joueurs de la LNH (28 points), la deuxième Coupe Stanley des Penguins (14 points) et... l'échange impliquant Eric Lindros (un seul point).

Le 10 février dernier, Tyson a été trouvé coupable du viol d'une jeune participante au concours de beauté Miss Black America, Desiree Washington. L'ancien champion du monde a été condamné à six ans de prison, mais sa cause est en appel.

«Monsieur Tyson est sans aucun doute le présumé violeur le plus célèbre et notoire sur la face de la planète», a admis l'avocat du boxeur Alan Dershowitz. «Il est marqué

pour la vie.»

Après la démission forcée de Fay Vincent, le 7 septembre, le basketball était à l'honneur au classement avec le «Dream Team» et «Magic» Johnson, la mégastar qui a pris sa retraite deux fois au cours de la même année — tout en participant aux JO — en raison de sa séropositivité. Le Canada s'est glissé en cinquième place... grâce à la conquête de la Série mondiale par les Blue Jays de Toronto (272 points).

Trois autres histoires de basketball suivent au tableau: soit la retraite de Larry Bird (262) et les championnats consécutifs remportés par les Bulls de Chicago (NBA) et des Blue Devils de l'Université Duke (NCAA).

le club VOYAGES  
**NORDIQUES**  
Voyage en autobus  
à toutes les parties  
Prix spécial groupe  
10 personnes et plus  
Transport disponible pour  
ceux qui ont leurs billets

MERCREDI 29 DÉCEMBRE  
**MATCHS A VENIR**  
02 janvier: DÉTROIT  
14 janvier: MONTRÉAL  
16 janvier: SAN JOSÉ  
23 janvier: BUFFALO  
26 janvier: BOSTON  
Serge Gaudreault  
693-1025 690-6413

Pour les courses automobiles

# L'hippodrome représente l'endroit idéal

SAINT-GEDEON (MT)—«Si j'avais su que la nouvelle allait être ébruitée comme cela avant qu'elle ne soit rendue officielle, je l'aurais sortie moi-même, mais avec tous les éléments.»



Martin Tremblay

ments.»

Telle a été la réaction de Marcel Gravel, cet homme d'affaires de Saint-Gédéon qui pourrait bien devenir le nouveau propriétaire de l'hippodrome Saguenay de Jonquière demain, le 29 décembre 1992, à moins que d'autres développements ne surviennent à la dernière minute.

Depuis les derniers jours, les rumeurs allaient bon train et personne n'était capable de mettre un nom sur l'éventuel ou les éventuels acheteurs de l'hippodrome Saguenay.

Dans sa dernière livraison, le Progrès-Dimanche avançait l'hypothèse de la présence de Marcel Gravel dans le dossier. Bien entendu, toutes les rumeurs ont été niées mais, hier soir, c'est un genre de confirmation qu'a donnée Marcel Gravel.

«J'aurais bien aimé que les gens de l'information atten-

dent à la semaine prochaine (lire demain) avant d'annoncer cette nouvelle. Cela fait depuis le mois d'octobre que je travaille sur ce dossier et jamais la nouvelle n'avait été publiée», a rappelé l'homme d'affaires.

«Présentement, il n'y a rien de finalisé et ce n'est que demain que la décision sera prise. J'ai rencontré Gilles Deschênes, des Caisses Populaires, et le maire Marcel Martel.»

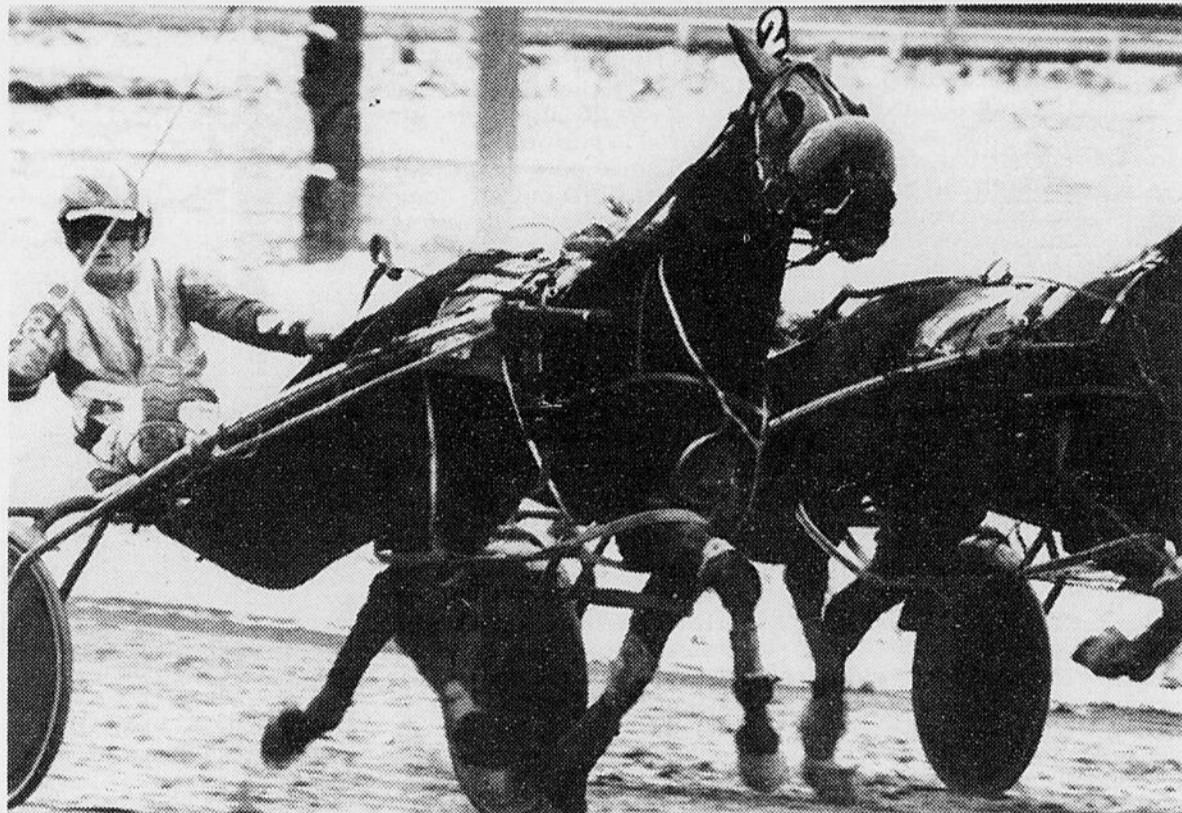
«Il y a des offres sur la table et si tout se concrétise, il y aura de l'activité à l'hippodrome Saguenay sous peu», a affirmé l'homme d'affaires.

Quand Marcel Gravel parle d'activité, il parle de courses de stocks cars, de motos et de motoneiges.

«Je ne suis pas un nouveau venu dans le décor parce que j'ai déjà loué la piste en 1977 et 1978 pour des courses de moto et nous avons mis plus de 3500 personnes dans les gradins.»

«A cette époque, je me disais que la piste de Jonquière, avec ses installations, surtout la bâtisse, était le meilleur endroit en Amérique du Nord pour présenter des activités de ce genre. Pas de problèmes de température et pas de remise de programmes, donc un endroit idéal.»

«Cette bâtisse venait d'être construite et je me surprisais à rêver de ce que je ferais avec de pareilles installations. Ce qui était un rêve, à cette épo-



LES COURSES ATTELEES...pourraient être bientôt choses du passé à l'hippodrome Saguenay de Jonquière.

que, va peut-être devenir réalité.»

«Il ne faut pas oublier que je suis natif de Jonquière et que si je deviens propriétaire de l'hippodrome, ce sera un retour aux sources. J'ai travaillé de nombreuses années pour Raymond Gref, de Chicoutimi, dans le monde des courses de motos et cela fait 25 ans que je suis impliqué dans le

domaine.»

Que vient faire le monde des courses attelées dans cette histoire?

Marcel Gravel est très prudent et mesure bien ses paroles.

«Pour le moment, je ne sais pas du tout. Pendant l'hiver, nous devons glacer la piste pour les courses, donc pas question de courses de che-

vaux.»

«Pendant la période estivale, il n'y a rien d'incompatible. Par contre, je ne connais rien dans le monde des courses attelées et je n'ai encore rencontré aucun représentant de cette industrie.»

«Cependant, je tiens à mentionner que je n'arrive pas dans cet univers pour me faire des ennemis et me mettre tout le monde à dos. Toutes les avenues demeurent ouvertes. Une chose est certaine, les chevaux pourront demeurer sur place jusqu'au printemps 1993 et nous verrons au fur et à mesure.»

«Je dois ajouter qu'il n'est pas tellement attirant de parler d'une industrie qui vient de fermer ses portes à cinq reprises. De plus, avec les paris hors piste, il faut se poser des questions.»

## Rapport confidentiel sur l'hippodrome Saguenay

# Anomalies sérieuses dans la gestion

JONQUIERE (MT)—Le couvercle se lève de plus en plus sur le mystère qui entoure le dossier de l'hippodrome Saguenay de Jonquière depuis sa fermeture en octobre dernier.

Après l'enquête de la Sureté du Québec sur une tentative d'extorsion de la part des propriétaires concernant l'obtention d'un octroi, la reprise des actifs par les Caisses populaires et l'annonce possible de la vente à un promoteur de courses automobiles de Saint-Gédéon, Marcel Gravel, voilà que Le Quotidien a mis la main sur un dossier confidentiel de la Commission des courses de chevaux du Québec.

Dans ce dossier, selon une décision officielle unanime rendue le 3 décembre dernier, les dirigeants dénoncent des anomalies sérieuses dans l'administration de la piste.

Selon ce rapport, les dirigeants de la piste, à savoir la compagnie à numéro 2741-4127, étaient dans l'illégalité depuis le 28 février 1991, parce que l'un des trois propriétaires, le docteur Gérard Fortier, exerçait une fonction au sein du conseil d'administration sans être détenteur d'une licence de directeur.

La Commission des courses de chevaux du Québec aurait pu révoquer le permis de l'hippodrome dès ce moment là, ce qui veut dire que les hommes à chevaux et toute leur industrie

ont vécu avec cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête sans que les propriétaires n'interviennent pour légaliser la situation.

La deuxième anomalie reprochée dans ce rapport aux dirigeants de la piste est une somme impayée de 3360 \$ à la commission sur des droits établis pour les programmes des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre 1992, à savoir 24 programmes à 140 \$ pièce. Le troisième élément de ce rapport concerne une somme de 43 814,83 \$ due à United Tote Canada Inc.

Le quatrième élément fait mention d'une autre redevance de 3080 \$ en droits impayés par la piste.

Le cinquième élément implique l'émission de quatre chèques sans provision émis par l'hippodrome Saguenay. Ces chèques ont été émis aux noms des personnes suivantes: Denis Gagnon (285 \$), Clément Chaput (12,50 \$), Gabriel Boily (13,90 \$) et Nicole Desbiens (239,40 \$).

Le dernier item comprend une réclamation de l'Association du Trot et Amble du Québec qui réclame une somme due de 17 256,38 \$ se répartissant comme suit: fonds d'administration (15 660,51 \$) et fonds de pension (1595,77 \$).

Les propriétaires ont été convoqués par la Commission des courses de chevaux du

Québec le 23 novembre 1992 pour comparaître le 1er décembre dernier afin d'expliquer cette situation, mais en vain. En effet, les propriétaires n'ont pas daigné se présenter à cette audition à laquelle assistaient les personnes suivantes de la commission: Richard Roy, président, Michel Denis, membre, et Célestin Poulin, membre.

C'est Me Marc Lajoie qui représentait la commission et ce dernier a démontré, pièces justificatives à l'appui, que les propriétaires de l'hippodrome Saguenay de Jonquière avaient dûment été convoqués.

En l'absence des intéressés, soient Roger Gagnon, Serge Champoux et Gérard Fortier, les membres de la commission ont décidé, unanimement, que le permis de l'hippodrome Saguenay de Jonquière serait suspendu du 1er au 31 décembre 1992. Suite à cette décision, le dossier des courses attelées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est maintenant au point mort et tout le processus devra être repris au complet advenant le cas où des personnes intéressées manifestent de l'intérêt pour cette industrie.

Ces anomalies décelées à l'hippodrome Saguenay de Jonquière sont sûrement un des éléments qui ont retardé l'émission de l'octroi de 100 000 \$ réclamé à grands cris par le

triumvirat qui possédait la piste régionale.

Si on ajoute à cela l'enquête de la Sureté du Québec pour tentative d'extorsion, on a là le portrait complet d'une situation pour le moins difficile.

## Jacques Tremblay s'offusque

# Une trahison, dit-il

JONQUIERE (MT) — Jacques Tremblay, entraîneur, conducteur et propriétaire de chevaux, est directeur de l'Association du Trot et Amble du Québec (ATAQ) à l'hippodrome Saguenay de Jonquière, et ne voit pas d'un bon oeil la vente de la piste pour faire des courses d'autos, de motos et de motoneiges. «Si les dirigeants de la municipalité finalisent cette vente de la piste, ce sera une véritable trahison à l'endroit de l'industrie des courses attelées et de toutes les personnes qui y sont impliquées», a-t-il déclaré hier.

«Je ne comprends pas que Jonquière puisse manquer le bateau une fois de plus. La municipalité a raté le coche depuis les dix dernières années et ce serait inadmissible qu'elle se départisse d'une industrie qui génère des emplois et des retombées économiques importantes. Qu'on n'essaie pas de nous faire

croire que les voitures et les motos vont générer autant de retombées économiques que les courses attelées. C'est de la foutaise», a-t-il dit.

«J'ose espérer que cette transaction ne se finalisera pas demain. Il est temps que certaines personnes se lèvent à la table du conseil et fassent quelque chose pour sauver notre industrie.»

«Nous vivons un véritable enfer depuis dix ans et ce sont toujours les hommes à chevaux qui ont été pointés du doigt. Pourtant, ces personnes ont tout investi dans cette industrie, temps et argent, sans rien récolter en retour. Va-t-on laisser mourir l'industrie des courses attelées? Il ne faudrait pas, parce que ce serait un geste inhumain», a affirmé Jacques Tremblay.

«Je ne perds pas espoir et je suis persuadé que la municipalité ne posera pas un tel geste», a-t-il conclu.

Les Lavallois repartent avec un cadeau

# Chamberland prédit beaucoup d'entraînement

CHICOUTIMI (SB) — Les Saguenéens de Chicoutimi avaient laissé un cadeau sous le sapin de Noël et le Titan de Laval l'a ramassé, hier, en récoltant un gain de 4-2.

Les Lavallois connaissent une bonne séquence. Ils ont signé une sixième victoire de suite, cette fois, devant 2478 spectateurs réunis au centre Georges-Vézina, de Chicoutimi.

Le pilote des Sags, Martin Chamberland n'était pastellement heureux à l'issue de la rencontre.

«On dirait bien que le pâté à la viande n'a pas passé. Mais je peux vous dire qu'il va passer d'ici à notre prochain match, mercredi.

«Les gars vont le voir dès demain. Sur la glace, je vais m'arranger pour passer mon message. J'aurai les journées de lundi et mardi et, s'il le faut, on va s'entraîner mercredi avant le match. Les gars vont

comprendre», de noter Chamberland.

Il est facile de comprendre que ce dernier n'avait pas envie de trop parler de ce



Stéphane Bégin

match. «Je n'ai vraiment pas aimé la performance de l'équipe. Dans l'ensemble, personne n'a bien travaillé.

«On m'avait pourtant avisé de la possibilité d'un certain relâchement après huit journées de congé. Et nous avons vraiment essayé d'éviter ce genre de match. Nous avons même eu une bonne séance d'entraînement, hier (samedi). Je ne sais pas ce qui s'est passé», de spécifier le mentor des

Sags. Au premier vingt, les Sags ont été les seuls à s'inscrire au pointage. Steeve Gosselin, d'un dur tir frappé, a déjoué le gardien Emmanuel Fernandez.

Même si Laval n'a pas marqué, ils ont eu d'excellentes chances de le faire, mais Sylvain Rodrigue a été tout simplement électrisant, multipliant les arrêts spectaculaires.

On aurait été en mesure de croire que les Chicoutimiens se sauveraient avec la victoire en deuxième période. Ils ont alors repris le contrôle du match, mais ce sont tout de même les Lavallois qui ont pris l'avantage du pointage.

Brant Blackned a d'abord égalé la marque, mais Dave Tremblay, sur un deuxième et même un troisième effort, a redonné l'avance aux Sags à la 16e minute de jeu.

Mais, le toit s'est effondré par la suite. Yannick Dubé a fait 2-2, avant qu'Eric Veilleux ne se moque de tout le monde en inscrivant un troisième filet à 19:59 de cette période.

Il venait de casser les reins des Sags. Et pour ajouter à cette insulte, Yannick Dubé a enfilé son second but du match à 19:59 de la dernière période, mais dans un filet désert.

«Sylvain Rodrigue a effectivement été faible sur quelques buts, mais il a aussi été solide à d'autres moments», d'indiquer Chamberland.

«Il faut aussi dire qu'il n'a pas été le seul à connaître des moments difficiles. D'autres joueurs n'ont pas fourni un gros effort au retour du congé.

«Mais ce fut un assez bon match. Nos gars avaient pourtant hâte de jouer ce match. Je



OU EST LA RONDELLE? — Sylvain Rodrigue, Michel Saint-Jacques et Marc Beaucage regardent tous la rondelle, mais ne savent pas tellement où elle se dirige. Mais il n'y a pas eu de but.

(Photo Rocket Lavoie)

crois aussi que les spectateurs n'ont pas vu les vrais Saguenéens. Les vrais sont meilleurs que ça, mais pour y parvenir, il faut jouer à l'intérieur d'un système.

«Les gars vont se rendre compte qu'ils doivent travailler deux fois plus forts pour être meilleurs».

A l'intérieur de l'autre vestiaire, l'entraîneur-chef du Titan de Laval, Robert Hartley, a pris le temps de savourer cette victoire. «Surtout à Chi-

coutimi. Cava couper le voyage d'une centaine de milles et je suis persuadé que les gars vont mieux dormir dans l'autobus.

Hartley pense aussi que le but de fin de deuxième période a donné un dur coup aux Sags. «Je pense que Chicoutimi était trop sûr qu'il n'y avait plus de temps au tableau. Eric Veilleux, lui, n'a pas abandonné et tout le monde devrait retenir une leçon de ce gars», de dire le pilote du Titan de Laval.

## En bref

CHICOUTIMI (SB) — Richard Martel, ancien entraîneur-adjoint à Joe Canale chez les Saguenéens de Chicoutimi, était un spectateur attentif au match entre le Titan de Laval et les Sags, hier soir au centre Georges-Vézina. Il profite du congé des Fêtes pour revoir sa famille, installée à Chicoutimi. On sait qu'il occupe le poste d'adjoint avec le Collège Français de Verdun...

Seul le nom de Patrick Tremblay a été rayé de l'alignement des Saguenéens de Chicoutimi, alors que chez le Titan de Laval, on en comptait quatre. Il manquait Hugues Gervais, Yan Saint-Pierre, Patrick Cassin et Martin Lapointe. Ce dernier participe présentement au championnat mondial junior en Suède, où se trouve également le pilote des Sags, Joe Canale. Toujours du côté de Laval, John Kovacs n'a fait qu'une seule apparition lors des deux premières périodes et c'est survenu alors qu'il ne restait qu'une seule seconde au tableau indicateur...

Dernière acquisition des Saguenéens, Dave Boudreault a disputé son premier match avec la formation chicoutimienne, hier soir. Il a été utilisé régulièrement et a même joué en désavantage numérique...

Le match d'hier a été officie par Guy Joubert, alors que ses adjoints étaient Luc Voyer et Christian Lortie. Joubert n'a pas laissé beaucoup de chances aux

joueurs des deux équipes. Il a appelé toutes les punitions possibles...

Juste avant la fin du deuxième vingt, Daniel Paradis et Benoit Larose ont jeté les gants, mais aucun coup sérieux n'a été porté par qui que ce soit. Ce fut plus une épreuve de force...

Les Saguenéens viennent de gagner les quatre derniers matches avant la pause des Fêtes. Avec le repos des derniers jours, ils avaient peut-être un peu de difficultés à retrouver leurs jambes.

Pour son premier match avec les Sags

## Dave Boudreault s'attendait à mieux

CHICOUTIMI (SB) — Dave Boudreault, la dernière acquisition des Saguenéens de Chicoutimi, aurait préféré faire son entrée sur une note plus joyeuse.

Obtenu des Faucons de Sherbrooke en retour de Dany Laroche, Dave Boudreault, un produit des Cascades du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a disputé son premier match dans l'uniforme des Sags.

«Arriver dans une défaite, ce n'est jamais plaisant. Il est un peu plus difficile d'avoir du plaisir avec les gars. On aurait pu mieux jouer, mais je pense bien que ça y sera dès mercredi soir», mentionne en premier lieu, Dave Boudreault. Ce dernier, qui porte le numéro 18,

est bien heureux de se retrouver à Chicoutimi. «J'ai eu l'occasion de revoir plusieurs amis. En plus, je connais plusieurs gars dans le vestiaire et je ne devrais pas avoir trop de difficultés à m'adapter.»

Dave Boudreault s'est dit satisfait de son match, mais avoue que ça aurait pu être mieux. «J'aurais pu faire mieux, mais la forme physique n'y est pas tellement. Je n'ai pas beaucoup de souffle.

«Mais ça va se replacer rapidement. J'ai été trois semaines sans jouer et ça paraît quelque peu.» Malgré tout ça, Boudreault a pris son tour régulier sur la patinoire. Il a même été utilisé lors des désavantages numériques.

Hier soir, les Saguenéens de Chicoutimi n'ont pas vraiment bien joué pour l'emporter. Tirant de l'arrière par un but au dernier tiers, ils n'ont tiré que quatre fois sur le gardien Fernandez, dont au moins trois lancers en provenance de la ligne bleue. Vraiment rien de dangereux.

Pendant ce temps, Eric Veilleux s'est occupé à menacer la cage adverse. Son but avec une seconde à faire en deuxième période a changé bien des données. «Je n'ai jamais l'habitude de lâcher. Nous avions dix secondes en sortant de notre territoire. Je me suis dirigé vers l'arrière du filet et je m'attendais à être bousculé par les Sags, mais ce

ne fut pas le cas et je suis parvenu à marquer. Je ne sais pas ce qui s'est passé», a laissé entendre Eric Veilleux.

Quant à la victoire de son équipe, Veilleux l'a particulièrement appréciée. «C'est important, car ça fait longtemps que nous n'avons pas gagné à Chicoutimi. Les gars haïssent ça jouer à Chicoutimi. C'est loin et on n'aime pas la glace. Il était donc important de gagner», de dire Veilleux.

Les Sags ont tiré 23 fois sur Emmanuel Fernandez, alors que Sylvain Rodrigue a fait face à 31 lancers. Les Sags ont profité d'un seul des six avantages numériques, alors que Laval faisait de même, mais en trois occasions.

Deux gains du Canada —Page 24

Une pause profitable —Page 26

La nouvelle de l'année —Page 29

Les **36 HEURES** de chez **DUCHESNE AUTO** c'est beaucoup **PLUS** **OUVERT AUJOURD'HUI**

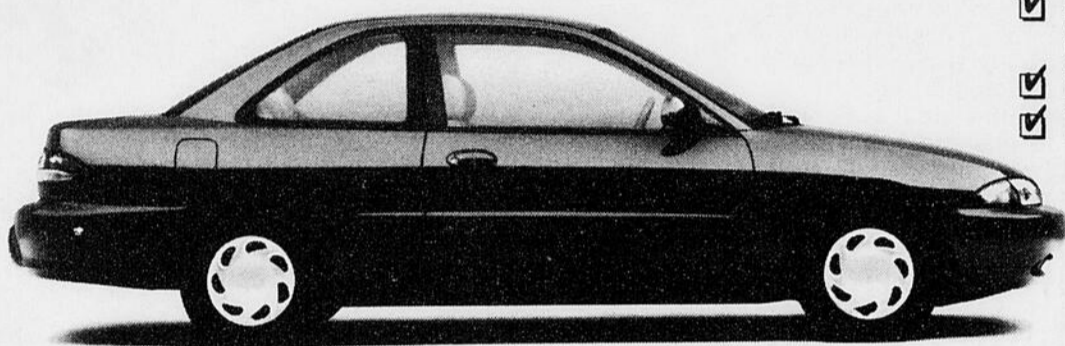
**Duchesne Auto**

PONTIAC • ASUNA • BUICK • CADILLAC • CAMION GMC  
450, boul. Dequen Nord, Alma.  
(Téléphone sans frais 1-800-463-8333) **662-3431**

# CHEZ CHRYSLER, VOUS OBTENEZ DES RÉSULTATS.

## Nous en faisons la preuve avec des offres imbattables.

### DODGE ET PLYMOUTH COLT GL – EAGLE SUMMIT



#### ENSEMBLE 21A

- ✓ Servofreins à disques à l'avant
- ✓ Économique moteur de 1,5 L à soupapes multiples
- ✓ Boîte manuelle à 5 rapports
- ✓ Dégivreur de glace arrière

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT

**199\$**  
PAR MOIS POUR 48 MOIS\*

#### ENSEMBLE 21B

- ✓ Plus direction assistée

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT

**215\$**  
PAR MOIS POUR 48 MOIS\*

#### ENSEMBLE 22B

- ✓ Plus direction assistée et boîte automatique

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT

**227\$**  
PAR MOIS POUR 48 MOIS\*

#### ENSEMBLE 22D

##### CLIMATISEUR SANS FRAIS

- ✓ Coussin gonflable standard du côté conducteur
- ✓ Boîte automatique

- ✓ Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- ✓ Essuie-glace de luxe à balayage intermittent
- ✓ Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT\*\*

OU **1250\$**  
DE REMISE EN ARGENT\*\*

### DODGE SHADOW/ PLYMOUTH SUNDANCE



#### ENSEMBLE 22E

##### CLIMATISEUR SANS FRAIS

- ✓ Coussin gonflable standard du côté conducteur
- ✓ Boîte automatique
- ✓ Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

- ✓ Volant ajustable
- ✓ Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- ✓ Régulateur de vitesse électronique
- ✓ Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT\*\*

OU **1250\$**  
DE REMISE EN ARGENT\*\*

### DODGE SPIRIT/ PLYMOUTH ACCLAIM



**360**  
kilomètres par litre

### OBTENEZ DES RÉSULTATS SUR D'AUTRES OFFRES IMBATTABLES :

Dodge Caravan/Plymouth Voyager Taux de crédit du fabricant\*\* ou 1000\$ de remise en argent\*\*

Dodge Ram à moteur diesel turbo Cummins Taux de crédit du fabricant\*\* ou 1000\$ de remise en argent\*\*

Dodge Dakota Taux de crédit du fabricant\*\* ou 750\$ de remise en argent\*\*

Dodge et Plymouth Colt – Eagle Summit Taux de crédit du fabricant\*\* ou 750\$ de remise en argent\*\*



# CHRYSLER

JUSTE UN ESSAI ET VOUS SEREZ CONVAINCU.  
**CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER**



\* Le tarif mensuel de location est établi pour un terme de 48 mois sans versement initial et il est basé sur le P.D.S.F. incluant les frais de transport des modèles annoncés et le taux en vigueur du programme Location Clé d'Or. Cette offre, conditionnelle à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Itée, est en vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Les dépôts de sécurité équivalents à un versement mensuel requis sont les suivants: 225\$ pour 21A, 240\$ pour 21B et 255\$ pour 22B. Les offres de location ne s'adressent qu'aux particuliers et excluent un usage commercial des véhicules. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Un versement initial peut être exigé, ce qui réduirait le montant des paiements mensuels. Ce contrat de location n'implique pas une obligation de rachat. Les paiements mensuels incluent les frais de transport et excluent les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le preneur est responsable des frais tels que les contraventions, l'usure anormale du véhicule et le kilométrage excessif (100 000 kilomètres alloués sur la base d'une location de 48 mois. Coût par kilomètre supplémentaire: 0,06\$). Comme les quantités sont limitées, il se peut que les concessionnaires aient à commander. \*\* Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Itée. L'offre de crédit du fabricant remplace la remise en argent. Les remises en argent incluent la TPS et sont offertes pour une durée limitée. Cette offre est en vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. \*\*\* Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.